



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

**AGENCE
PHARE**



Évaluation de l'expérimentation APOJ

*Développement des organisations de jeunes dirigées
par des jeunes*

RAPPORT FINAL

RAPPORT REALISE PAR L'AGENCE PHARE

AUTEURS : FRANÇOIS CATHELINEAU – LAETITIA MELLOTTÉE - EMMANUEL RIVAT

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APOJ lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr> la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



PLAN DU RAPPORT

FICHE SYNTHÉTIQUE	6
RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION	7
NOTE DE SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION	8

INTRODUCTION

1. L'ENGAGEMENT DES JEUNES PAR LES JEUNES AU CŒUR DU DEBAT	15
1.1. UN FORT POTENTIEL D'ENGAGEMENT DES JEUNES	15
1.1.1. UN RENOUVEAU DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES	16
1.1.2. LES JEUNES S'ENGAGENT, MAIS AUTREMENT	17
1.2. L'EFFICACITÉ RELATIVE DU SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS	18
1.2.1. UNE POLITIQUE DE L'ENGAGEMENT A PLUSIEURS NIVEAUX	18
1.2.2. LES LIMITES DES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION	19
1.3. UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES	20
1.3.1. UN POSITIONNEMENT DISTANCIÉ DES JEUNES	20
1.3.2. LES DETERMINANTS SOCIAUX DE L'ENGAGEMENT	21
2. LES OBJECTIFS DE L'EXPERIMENTATION ET DE L'EVALUATION	22
2.1. LES AMBITIONS DE L'EXPERIMENTATION APOJ	22
2.1.1. LES TROIS OBJECTIFS PROPRES A L'EXPERIMENTATION	22
2.1.2. LES HYPOTHESES DE L'ENGAGEMENT DE PAIR-A-PAIR	23
2.1.3. LES ASSOCIATIONS DE JEUNES : UN PAIR-A-PAIR ORGANISÉ ?	24
2.2. LES OBJECTIFS DE L'EVALUATION	25
2.2.1. IDENTIFIER ET VALORISER LES EXPERIENCES D'ENGAGEMENT INNOVANTES	25
2.2.2. FAIRE DES PROPOSITIONS OPERATIONNELLES POUR LES POUVOIRS PUBLICS	26
2.2.3. CONTRIBUER A LA REFLEXION SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	26

PARTIE 1 : L'EXPERIMENTATION APOJ ET LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION

1. L'EXPERIMENTATION APOJ : LES ACTIONS MENEES	28
1.1. LES ORGANISATIONS DE JEUNES, UNE CATEGORIE HETEROGENE	28
1.1.1. DES ORGANISATIONS AUX HISTOIRES DIFFERENTES	28
1.1.2. UNE MULTITUDE DE PUBLICS VISES	29
1.1.3. ANALYSER LES PROCESSUS D'INNOVATION	30
1.2. LES ACTIONS EXPERIMENTEES PAR LES ORGANISATIONS DE JEUNES	30
1.2.1. LES BESOINS IDENTIFIES DANS LES PROJETS	31
1.2.2. LES OBJECTIFS DES PROJETS EXPERIMENTES	31
1.2.3. LES ACTIONS EXPERIMENTEES	33
1.3. INFLUENCE EVENTUELLE DE L'EVALUATEUR DANS LA CONCEPTION ET LA CONDUITE DU PROJET	34

2. OBJECTIFS ET MODALITES DE L’EVALUATION	35
2.1. LE QUESTIONNEMENT DE L’EVALUATION	35
2.1.1. LA PROBLEMATIQUE DE L’EVALUATION	35
2.1.2. LES HYPOTHESES TESTEES	36
2.1.3. QUESTIONS EVALUATIVES	37
2.2. LE PROTOCOLE D’ENQUETE	37
2.2.1. UNE POSTURE EVALUATIVE OUVERTE ET DISTANCIEE	37
2.2.2. UNE METHODOLOGIE A DOMINANTE QUALITATIVE, AU SERVICE DE LA COMPARAISON	38
2.2.3. LE DEROULEMENT DU TERRAIN D’ENQUETE ET SES LIMITES	40
2.3. VALIDITE INTERNE DES RESULTATS OBTENUS	41
2.3.1. IDENTIFICATION DU PUBLIC BENEFICIAIRE DES ACTIONS	41
2.3.2. LES DONNEES QUALITATIVES RECUEILLIES	41
2.3.3. LES DONNEES QUANTITATIVES DE L’ENQUETE	46
2.3.4. RECOUPEMENT DES DONNEES	47

PARTIE 2 : LES RÉSULTATS DE L'EVALUATION

1. LES RESULTATS DES ACTIONS EXPERIMENTEES	48
1.1.1. LES RESPONSABLES DES OJ, PREMIER TYPE DE BENEFICIAIRES DES ACTIONS	49
1.1.2. LES BENEFICIAIRES DES ACTIONS : DES JEUNES « TOUCHES » ET DES JEUNES « ENGAGES »	51
1.1.3. LES CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES TOUCHES	55
1.1.4. ADHESION DU PUBLIC CIBLE AU DISPOSITIF	58
1.2. LES EFFETS DES ACTIONS EXPERIMENTEES	61
1.2.1. LES EFFETS DES ACTIONS SUR LA CONSOLIDATION DES ORGANISATIONS DE JEUNES (AXE 1)	61
1.2.2. LES EFFETS DE L’EXPERIMENTATION SUR L’ENGAGEMENT DES JEUNES (AXE 2)	75
1.2.3. LES EFFETS DE L’EXPERIMENTATION SUR LA PRISE DE PAROLE DES JEUNES DANS L’ESPACE PUBLIC (AXE 3)	88
2. VALIDITE EXTERNE DES RESULTATS ET PERSPECTIVES DE GENERALISATION/ESSAIMAGE	101
2.1. CARACTERE EXPERIMENTAL DES ACTIONS EVALUEES	101
2.1.1. DES MODELES D’ENGAGEMENT DIFFERENTS	102
2.1.2. DES REFERENTIELS D’ACTION DISTINCTS	103
2.1.3. LES DEUX LOGIQUES DE L’EXPERIMENTATION	104
2.1.4. LES QUATRE TYPES D’ORGANISATIONS DE JEUNES	105
2.2. CARACTERE TRANSFERABLE DES ACTIONS SUR LES TERRITOIRES ET AUPRES D’AUTRES ASSOCIATIONS	106
2.2.1. LA CONSOLIDATION DES ORGANISATIONS DE JEUNES	107
2.2.2. L’ENGAGEMENT DE PLUS DE JEUNES ET LA DIVERSIFICATION DES PROFILS	109
2.2.3. LA PRISE EN COMPTE DES JEUNES DANS L’ESPACE PUBLIC	111

CONCLUSION GÉNÉRALE

1. LES ENSEIGNEMENTS DE L’EXPERIMENTATION	112
1.1. LES ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L’EXPERIMENTATION	113
1.1.1. LA NOUVEAUTE DANS L’ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS DE JEUNES	113
1.1.2. L’ENGAGEMENT PAR LE PAIR-A-PAIR PEUT SE REVELER TRES EFFICACE	114

1.1.3.	LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR ASSOCIATIF ET L'EMERGENCE DE START-UP ASSOCIATIVES	114
1.1.4.	LA NECESSITE DE VALORISER LES PARCOURS D'ENGAGEMENT ET LA PLACE DES JEUNES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES	115
1.2.	DIX ACTIONS INNOVANTES ET TRANSFERABLES	116
1.2.1.	QUATRE ACTIONS SUR LA CONSOLIDATION DES ORGANISATIONS DE JEUNES	116
1.2.2.	CINQ ACTIONS POUR FACILITER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ET DIVERSIFIER LES PROFILS DE JEUNES	117
1.2.3.	UNE ACTION POUR RENFORCER LA PLACE DES JEUNES DANS L'ESPACE PUBLIC	118
1.2.4.	LES FACTEURS DE TRANSFERABILITE DES ACTIONS	118
1.3.	LES ENSEIGNEMENTS DE POLITIQUES PUBLIQUES	118
1.3.1.	L'EXPERTISE DES OJ, UNE ALTERNATIVE EFFICACE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS	118
1.3.2.	UNE COMPLEMENTARITE AVEC L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE	120
1.3.3.	DES FORMES DE REPRESENTATION ALTERNATIVES AUX CONSEILS DE JEUNES	122
2.	PROPOSITION DE NOUVELLES EXPERIMENTATIONS	123
2.1.	UNE EXPERIMENTATION SUR LES NOUVELLES FORMES D'ACTION DES ASSOCIATIONS LOCALES	123
2.2.	UNE EXPERIMENTATION SUR LA REPRESENTATION DES JEUNES	125

ANNEXES

1.	BIBLIOGRAPHIE	126
1.1.	SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE	126
1.2.	SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS DE JEUNES	126
1.3.	SOCIOLOGIE DES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES	126
1.4.	SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT	127
1.4.1.	SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN ET ASSOCIATIF	127
1.4.2.	SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE	127
1.4.3.	SOCIOLOGIE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES	128
1.4.4.	SOCIOLOGIE DES JEUNES DITS « EN DIFFICULTE »	129
1.4.5.	SOCIOLOGIE DES MOUVEMENTS SOCIAUX	129
1.4.6.	EDUCATION POPULAIRE : MOUVEMENTS ET METHODES	130
1.5.	SOCIOLOGIE POLITIQUE ET POLITIQUES PUBLIQUES	130
1.5.1.	SOCIOLOGIE DES RESEAUX ET DU CAPITAL SOCIAL	130
1.5.2.	SOCIOLOGIE DE L'EXCLUSION	131
1.5.3.	RAPPORT SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES	131
1.5.4.	RAPPORTS D'EVALUATION DES EXPERIMENTATIONS FEJ SUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES	131
1.5.5.	ANALYSE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	132
1.5.6.	ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES	132
2.	GUIDES D'ENTRETIEN	133
2.1.	GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES BENEFICIAIRES	133
2.2.	GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES PARTENAIRES	134



Intitulé de l'expérimentation :

Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes (APOJ)

Mots clés :

#engagement #jeunes #associations #numérique #pairàpair
#entrepreneuriatsocial #éducationpopulaire

Les 16 structures porteuses des projets :

Animafac, Concordia, Étudiants et Développement, Forum Français de la Jeunesse, Forum régional de la Jeunesse Lorraine, Freeform, Genepi, Générations Cobayes, Horizon, Jets d'encre, Jeunes Européens France, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Mouvement Rural Jeunesse Chrétienne, Réseau Engagé des Volontaires, Ticket for Change, 2KZ.

La structure porteuse de l'évaluation :

[Agence Phare](#)

François Cathelineau, cofondateur et Directeur des études
Emmanuel Rivat, cofondateur et Directeur de l'innovation
Laetitia Mellottée, consultante associée

Durée d'expérimentation : 2 ans (septembre 2014 – août 2016)

Date de remise du rapport d'évaluation : novembre 2016



RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Lancée en 2014, l'expérimentation APOJ a eu pour objectif de comprendre comment des actions mises en œuvre par 16 organisations de jeunes (associations dont les membres et dirigeants ont moins de 30 ans) peuvent renforcer l'engagement des jeunes.

L'évaluation montre que l'expérimentation a contribué dans une certaine mesure à un renouvellement de l'engagement des jeunes par les jeunes, autour de plusieurs axes :

- la conception par les jeunes d'actions autour de nouveaux champs d'expertise, de nouveaux types de gouvernance, dans une logique d'engagement - nombre de jeunes adhérant à la possibilité de s'engager autour d'actions concrètes ;
- l'efficacité du pair-à-pair pour donner envie aux jeunes de s'engager, informer les jeunes des conditions (possibilités et contraintes) de l'engagement et permettre la prise de responsabilités rapide de certains jeunes ;
- la structuration de l'engagement des jeunes sous l'impulsion de la professionnalisation du secteur associatif et de l'émergence d'un modèle de *start-up associatives*, alors que les petites associations locales demeurent très vulnérables aux aléas ;
- la permanence de la faible inclusion des jeunes dans les politiques publiques, surtout valorisée par les pouvoirs publics sous l'angle de la consultation (obtenir des informations sur un sujet) plutôt que de la co-construction des politiques publiques.

L'évaluation a permis d'identifier des résultats sur les trois axes de l'expérimentation : la consolidation des organisations de jeunes (Axe 1), l'engagement de plus de jeunes et la diversification de leurs profils (Axe 2), et la place des jeunes dans l'espace public (Axe 3) :

- la majorité des organisations de jeunes nationales est très organisée et structurée, notamment autour des logiques de gestion de projets et d'acquisition rapide de compétences ;
- les associations de jeunes sont capables de mobiliser un nombre élevé de jeunes, mais éprouvent des difficultés à diversifier les profils leurs membres (et donc à mobiliser des jeunes éloignés de l'engagement) ;
- les associations de jeunes éprouvent de grandes difficultés à ce que leurs points de vue soient pris en compte par les pouvoirs publics, mais progressent sur la portée de leurs discours et sur les outils de communication.

L'évaluation a permis d'identifier, d'analyser et de questionner la transférabilité de l'ensemble des 54 actions proposées par les associations de jeunes. Parmi l'ensemble de ces actions, l'évaluation a permis de démontrer que dix actions sont particulièrement innovantes – et transférables – pour être mises en avant.

L'évaluation de l'expérimentation permet alors de questionner l'efficacité de trois dispositifs existants : l'aide à la structuration des associations (Dispositif local d'accompagnement - DLA), l'engagement massif des jeunes sur des missions d'intérêt général (volontariat en Service Civique), et la représentation politique des jeunes (Conseils de Jeunes).

Elle démontre, **pour les pouvoirs publics, l'intérêt de soutenir largement le développement des organisations de jeunes en valorisant leur expertise et leur légitimité.**



NOTE DE SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

Lancée en 2014, l'expérimentation APOJ répond à la volonté du Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ), inscrite en 2013 dans le Plan Priorité Jeunesse, de reconnaître, valoriser, et favoriser l'engagement des jeunes par les jeunes¹.

Elle a eu pour objectif de comprendre comment des actions expérimentées par 16 organisations de jeunes (associations dont les membres et dirigeants ont moins de 30 ans) peuvent renforcer l'engagement des jeunes.

Les associations retenues proposent des actions sur la consolidation des associations de jeunes (Axe 1), sur l'engagement de plus de jeunes, notamment des jeunes éloignés de l'engagement (Axe 2), et sur la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public (Axe 3).

L'évaluation, réalisée entre 2014 et 2016, s'est appuyée sur une méthodologie avant tout qualitative (plus de 220 entretiens réalisés et 120 observations des actions menées par 16 associations de jeunes). Elle permet de tirer des enseignements clairs sur l'engagement des jeunes aujourd'hui.

Les enseignements de l'expérimentation

Par rapport aux travaux existants sur le sujet, l'évaluation de l'expérimentation APOJ contribue à l'analyse du renouvellement de l'engagement des jeunes par les jeunes, avec quatre groupes de résultats :

- **La conception et l'expérimentation par les jeunes d'actions autour de nouveaux champs d'expertise, de nouveaux types de gouvernance - nombre de jeunes adhérant à la possibilité de s'engager autour d'actions concrètes.**

Il apparaît d'abord que les organisations de jeunes (OJ) cherchent à donner envie aux jeunes de s'engager en proposant des actions à imaginer et réaliser plutôt que par la simple transmission de savoirs et de des principes, dans une logique du « faire » davantage que de « discours ». Plutôt que de chercher à « éduquer » les jeunes engagés, la mise en débat horizontale de principes constitue, par exemple, un moyen de transmettre des valeurs autrement.

Dans cette logique, les associations de jeunes ont pu faire émerger ou consolider de nouveaux champs de connaissance et d'expertise : sur des thématiques (création d'association, entrepreneuriat social, santé environnementale, service civique) ou des outils (espaces d'échanges et de débats, cours en ligne de type MOOC, outils de gestion administrative). Dans ces logiques d'expertise, la centralité classique de l'expert extérieur est questionnée, relativisée : il est celui qui porte une parole parmi d'autres expertises, notamment le vécu des jeunes – mais aussi leur réflexivité (capacité à remettre en cause leur propre action).

Parmi l'ensemble des associations retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ, une association a pu tester et structurer un mode de gouvernance très différent du modèle associatif traditionnel (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) : plutôt que de figer les membres dans des statuts (salariés, bénévoles, jeunes en service civique), les jeunes de Générations

¹ Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ)

Cobayes peuvent s'impliquer dans l'association *via* des niveaux d'engagement circulaires, et participer à la gouvernance en portant des projets.

- **L'engagement de pair-à-pair peut se révéler très efficace pour donner envie aux jeunes de s'engager, les informer des conditions de l'engagement et permettre la prise de responsabilité rapide de certains jeunes.**

L'expérimentation de *l'engagement des jeunes par le pair-à-pair* produit des résultats contrastés. Il s'avère efficace pour informer et sensibiliser les jeunes sur des causes et des nouveaux champs d'action, donner des idées d'engagement pour faciliter l'implication de jeunes comme bénévoles et porteurs de projets. L'engagement des jeunes par les pairs, sur ce plan, n'a pas nécessairement besoin d'un accompagnement des pouvoirs publics, d'experts ou d'accompagnateurs extérieurs.

Très convaincant dans certaines organisations nationales de jeunes dotées d'équipes permanentes « d'experts-engagés », le pair-à-pair est cependant moins efficace pour structurer l'acquisition d'apprentissages et de compétences, pour informer sur le bénévolat (rôles et responsabilités). La fragilité interne des associations (turn-over des bénévoles, fragilité financière) explique ces limites. Sur ce point, la présence d'intervenants extérieurs ou de coachs facilite l'engagement par les pairs.

Au final, l'évaluation montre que l'engagement par les pairs ne permet pas forcément aux associations de diversifier le profil des jeunes qu'elles touchent habituellement. Ainsi, si certaines associations touchent des jeunes *a priori* éloignés de l'engagement, la majorité d'entre elles mobilise surtout des profils de jeunes similaires à ceux déjà présents dans l'association. Dans ce cas de figure fréquent, l'engagement de pair-à-pair favorise la reproduction d'un « entre-soi ».

- **L'engagement des jeunes se structure sous l'impulsion de la professionnalisation du secteur associatif et de l'émergence d'un modèle de *start-up associatives*, alors que les petites associations locales demeurent très vulnérables.**

Les jeunes sont particulièrement attachés à renforcer l'efficacité des projets menés, dans le respect des valeurs qui motivent leur engagement. Les organisations de jeunes se structurent alors certes sous l'effet de la salarisation croissante au sein des associations, mais également par le biais de l'acquisition de compétences (formation des bénévoles et des cadres sur des thématiques et des compétences de gestion de projet). L'évaluation a permis de confirmer, en suivant ce mouvement de structuration des organisations de jeunes, l'évolution du modèle de l'engagement associatif vers un modèle d'*entreprises associatives*².

Nous avons alors identifié, au croisement des évolutions du secteur associatif et de la reconnaissance de l'entrepreneuriat social, l'émergence d'un modèle de *start-up associatives* autour de plusieurs caractéristiques : la recherche d'une croissance rapide, une forte itération des actions et de leurs objectifs, un recours important à la communication et la volonté d'engager les jeunes dans un modèle de communauté. Enfin, ces *start-up associatives* cherchent à développer un modèle économique favorisant le changement d'échelle (mix entre financements publics et privés, développement de l'auto-financement). Pour autant, l'évaluation montre que les associations locales de jeunes, qui touchent des publics très spécifiques dans les quartiers populaires ou territoires ruraux, sont vulnérables face à la baisse des subventions et la

² Hély, M., « Les différentes formes d'entreprises associatives », Sociologies Pratiques, n°9, 2004.

généralisation des appels à projets.

Il faut enfin noter que les organisations de jeunes ont eu beaucoup recours à des jeunes volontaires en Service civique pour renforcer leur capacité d'action, en soutien des bénévoles, sans recourir nécessairement massivement au salariat ou aux stages ; le Service civique, dispositif situé au croisement de l'engagement citoyen et de la professionnalisation du volontaire, semble ainsi constituer une ressource privilégiée pour les organisations de jeunes.

- **La participation des jeunes aux politiques publiques reste très faible car elle est surtout valorisée par les pouvoirs publics sous l'angle de la consultation (obtenir des informations sur un sujet) plutôt que de la co-construction des politiques publiques.**

L'évaluation montre que les pouvoirs publics ont une vision relativement administrative et instrumentale de l'engagement des jeunes. A l'exception de quelques associations très structurées, les organisations de jeunes n'ont pas les moyens, ni la reconnaissance, pour faire connaître leurs besoins et leurs initiatives. Les jeunes sont davantage sollicités pour donner un avis consultatif sur des projets avancés qu'associés à des temps de concertation ou de co-construction.

L'inclusion des associations de jeunes dans la construction des politiques publiques reste faible par rapport à d'autres organisations (notamment les syndicats étudiants). Pour cette raison, des dispositifs de participation peuvent renforcer la crise de confiance à l'égard des pouvoirs publics, mais aussi des institutions dans leur ensemble, au lieu de rapprocher les jeunes engagés des pouvoirs publics.

Plus encore, l'évaluation permet de constater que les pouvoirs publics peuvent être plus intéressés par la nécessité de collaborer avec les jeunes comme une obligation morale, sinon comme un moyen politique (il s'agit alors d'une façon de légitimer des politiques existantes), plutôt que comme une finalité d'amélioration des politiques publiques. Or les jeunes sont en attente de preuves fournies par les pouvoirs publics sur l'efficacité des dispositifs récents (Clause Impact Jeunesse).

Les effets des actions sur l'engagement des jeunes

L'évaluation a permis d'identifier les résultats sur les trois axes de l'expérimentation : la consolidation des organisations de jeunes (Axe 1), l'engagement de plus de jeunes et la diversification de leurs profils (Axe 2), et la place des jeunes dans l'espace public (Axe 3).

- **La majorité des associations de jeunes nationales est très organisée et structurée, notamment autour des logiques de gestion de projets et d'acquisition rapide de compétences.**

Dotés d'une forte culture de l'innovation, les jeunes porteurs de projets ont réussi à consolider leurs associations en structurant des actions et des groupes de bénévoles à l'échelle locale. Pour cela, ils ont mobilisés des méthodes différentes : émergence collaborative d'idées, passage rapide de l'idée au projet, structuration d'un agenda d'action, mobilisation des bénévoles, association des partenaires autour de réalisations concrètes (et non pour des enjeux institutionnels).

A cet égard, certains responsables de ces associations, particulièrement professionnalisés, ont pu diffuser des compétences « formelles » (gestion de projet, communication, partenariats, etc.) et

« non formelles » (expression de soi, attitudes, valeurs, émotions) *via* des solutions efficaces (mécanismes de passation entre anciens et nouveaux élus, gouvernance souple permettant des engagements très courts, etc.). En ce sens, les actions ont permis aux jeunes d'acquérir des compétences transversales et transférables pouvant faciliter leur insertion professionnelle³.

Le constat de la consolidation des associations de jeunes (par le local, la place donnée aux bénévoles, la structuration d'une expertise) est cependant à nuancer. Certaines associations ont ainsi rencontré des difficultés en raison de plusieurs facteurs : verticalité du fonctionnement, faible culture organisationnelle, et surtout un décalage entre l'ambition du projet et la faiblesse des ressources internes (absence de salariés, faible nombre de bénévoles, ou manque de relais institutionnels).

- **Les associations de jeunes sont capables de mobiliser un nombre élevé de jeunes, mais éprouvent des difficultés à diversifier les profils leurs membres (et donc à mobiliser des jeunes éloignés de l'engagement).**

Certaines associations de jeunes sont parvenues à socialiser un grand nombre de jeunes à l'engagement autour de trois « niveaux d'effets » : la sensibilisation (connaître le sujet, la thématique), la mise en réseau (connaître et se repérer dans un univers d'engagement et ses codes) et la mise en capacité (utiliser des outils et la méthodologie de projet – dans une organisation existante, ou par la création de son propre projet associatif ou entrepreneurial).

L'évaluation a permis d'identifier le caractère innovant de certaines méthodes de mobilisation sur le primo-engagement (« engagement à chaud » lors d'événements festifs – apéritifs, weekends, Tours de France) ou bien grâce à l'usage d'outils numériques (les MOOC pouvant toucher jusqu'à 30 000 personnes). Un facteur-clé de cet engagement massif est alors la capacité de l'association à proposer un accompagnement adapté (échange de pair-à-pair en ligne, formation de groupes locaux).

Les organisations de jeunes éprouvent par ailleurs des difficultés mobiliser des jeunes éloignés de l'engagement et de leur public habituel. Elles ne parviennent que rarement à adapter leurs discours, leurs actions, leurs modes de fonctionnement et de recrutement aux jeunes des quartiers populaires ou des territoires ruraux, en raison de la prégnance de certains déterminismes sociaux (territoire d'origine, niveau d'études, genre, milieu social) ou de mécanismes de reproduction de l'engagement.

- **Les associations de jeunes éprouvent de grandes difficultés à ce que leurs points de vue soient pris en compte par les pouvoirs publics, mais progressent sur la portée de leurs discours et sur les outils de communication.**

Si certaines associations parviennent à porter des propositions auprès des pouvoirs publics, cela reste l'apanage des associations nationales et elles sont rares à parvenir à influencer l'agenda politique. Seules certaines associations ont pu intervenir, sur le mode de la consultation, comme force de proposition sur des thématiques, touchant directement à la jeunesse.

D'une part, la coopération avec les pouvoirs publics suppose de pouvoir disposer de compétences spécifiques dans l'exercice de pratiques de lobbying. Plus structurellement, il semble que les

³ Centre d'analyse stratégique, « Compétences transversales et compétences transférables : des compétences qui facilitent les mobilités professionnelles », *Note d'analyse*, n°219, 2011.

pouvoirs publics continuent d'avoir une approche descendante et verticale de la coopération avec les associations de jeunes.

Il n'est pas possible d'affirmer, en dépit de rares exceptions, que les associations de jeunes participent à la co-construction des politiques publiques. Les organisations de jeunes sont surtout écoutées selon une logique de consultation (obtenir de l'information) en fonction de la nature des thématiques, de leur résonance avec l'agenda politique, plutôt que une optique de réelle concertation.

En revanche, les jeunes explorent et utilisent beaucoup les réseaux sociaux pour créer un espace d'expression et de mobilisation, en amont des échanges avec les pouvoirs publics et les médias, pour questionner le sens de leur engagement, déconstruire les stéréotypes qu'ils rencontrent en tant que jeunes, et produire des discours efficaces et mobilisateurs pour certains types de jeunes.

Des actions innovantes et transférables à certaines conditions

L'évaluation a alors permis d'identifier, d'analyser et de questionner la transférabilité de l'ensemble des 54 actions proposées par les associations de jeune.

Nous avons cherché à sélectionner un certain nombre d'actions en questionnant leur pertinence (réponse à des besoins de jeunes), leur efficacité (atteinte des objectifs fixés), et leur adaptabilité à de nouveaux contextes. Parmi l'ensemble de ces actions, 10 actions sont particulièrement innovantes – et transférables – pour être mises en avant.

Quatre de ces actions portent sur la consolidation des associations (Axe 1). Ces actions démontrent un renouvellement des modes d'organisation des associations de jeunes qui renforce la construction d'expertises, le transfert de compétences et la montée en responsabilité des jeunes :

- **l'Arsenal, tiers-lieu des associations étudiantes (Animafac)** : un lieu ouvert aux associations étudiantes, proposant un programme d'incubation pour une partie d'entre elles et des activités ouvertes à un public plus large (conférences, formations) ;
- **le Tour de France de l'éco-orgasme (Génération Cobayes)** : un Tour de France de plusieurs mois pour aller à la rencontre des jeunes souhaitant développer des actions sur leur territoire, afin de faire émerger des groupes locaux de bénévoles engagés ;
- **une gouvernance innovante (Génération Cobayes)** : un modèle alternatif d'instances associatives, remplaçant les Assemblées générales et Conseils d'administration par des formes plus souples, où les décisions sont prises par un système de sociocratie (élections sans candidats déclarés) ;
- **un accompagnement dans la prise de responsabilités (Etudiants et Développement)** : plusieurs mécanismes simples (binômes salariés-administrateurs, passation entre les anciens et nouveaux Bureaux, Commissions de travail mélangeant les bénévoles, salariés, volontaires et administrateurs) facilitent la prise de responsabilités des jeunes dans leurs fonctions d'élus et permettent une plus grande continuité dans le suivi des dossiers de l'association.

Cinq actions portent sur l'engagement de plus de jeunes (Axe 2). Ces actions démontrent un renouvellement des modes d'engagement des jeunes, même si elles n'ont pas toujours réussi à engager des jeunes loin de l'engagement :

- **un MOOC innovant (Ticket for Change)** : un cours en ligne de sensibilisation à l'entrepreneuriat social, efficacement structuré par des outils de développement personnel, de méthodologie de projet, et un accompagnement par les pairs ;
- **les Parlements Libres des Jeunes (MRJC)** : un rassemblement ouvert à tous les jeunes d'un territoire régional sans conditions particulières d'accès. C'est un lieu de rencontres, d'expression et de propositions ;
- **les dynamiques Jeunesse de territoires (MRJC)** : des actions d'animation et de mobilisation des jeunes sur des territoires vierge, par l'ouverture d'une permanence locale, assurée par un jeune salarié, qui va accompagner le développement d'équipes locales de jeunes ;
- **le parcours d'engagement Horizon Jeunes (Horizon)** : des jeunes habitant dans des quartiers populaires sont sensibilisés par des bénévoles expérimentés à l'engagement associatif par la participation à des petites actions concrètes, puis accompagnés dans le montage de leur propre projet, pour devenir ensuite éventuellement eux-mêmes représentants de l'association et à leur tour sensibiliser d'autres jeunes ;
- **les REV'unions (Réseau Engagé des Volontaires)** : un temps de rencontre et d'échange ludique pour permettre aux jeunes volontaires en Service civique d'un territoire d'échanger régulièrement sur leurs expériences, leurs droits et des thématiques de société.

Une action porte plus particulièrement sur la reconnaissance et la prise en compte de la place des jeunes dans la construction des politiques publiques (Axe 3) :

- **les Forums Régionaux de la Jeunesse (FFJ)** : la mise en place de plateformes régionales pour les organisations de jeunes, comme espace de rencontre, d'échange, et de construction de positions.

L'évaluation précise, dans les monographies et le rapport transversal, les conditions de transférabilité de ces actions à d'autres associations ou d'autres territoires. Elle identifie notamment plusieurs facteurs de transférabilité : l'inclusion et l'autonomie des jeunes bénévoles dans la construction des actions, l'appui sur des partenaires, l'accompagnement par des experts « jeunes » ou des intervenants soucieux de la mise en capacité des jeunes (valorisation de compétences non-formelles, acquisition de compétences « par le faire »).

La contribution potentielle des organisations de jeunes aux politiques de l'engagement

L'évaluation démontre en quoi certains dispositifs existants (Dispositif local d'accompagnement – DLA, volontariat en Service civique, conseils de jeunes) ne sont que partiellement pertinents pour développer l'engagement (associatif) des jeunes. Le soutien aux organisations de jeunes permettrait de mieux favoriser l'engagement des jeunes sur les trois axes de l'expérimentation (consolidation des associations, mobilisation des jeunes et représentation politique des jeunes) :

- **Le DLA est principalement pensé pour des structures employeuses qui ne représentent que 10% de l'ensemble des associations, et ne tient pas compte des spécificités des associations de jeunes.**

L'évaluation montre que certaines associations de jeunes disposent d'une réelle expertise sur

l'émergence, la consolidation, et le développement des associations (Animafac, Etudiants et Développement, Horizon ou encore MRJC), la mobilisation de bénévoles (Génération Cobayes), l'accompagnement à l'émergence de l'innovation sociale (Ticket for Change). Certaines organisations (REV), à condition d'être plus structurées, pourraient accompagner les organisations de jeunes sur la place et le rôle de jeunes volontaires dans les associations.

Il apparaît clairement que l'expertise des jeunes dans le développement et la consolidation d'associations de jeunes doit être mieux reconnue par les pouvoirs publics, et que des financements soutenant le partage et la diffusion de cette expertise dans un cadre de pair-à-pair pourraient être plus efficaces que le DLA, qui aborde la consolidation des associations sous l'angle de la création d'emplois et n'agit donc que marginalement sur la mobilisation de bénévoles, qui est un facteur essentiel du développement de l'engagement jeune.

- **Le Service Civique est un dispositif d'engagement qui ne permet pas toujours aux jeunes de bien connaître leurs droits, de sortir de leur isolement dans la structure d'accueil, et de faire émerger une dynamique collective d'engagement entre les jeunes volontaires.**

Les organisations de jeunes, qui font beaucoup appel (et avec succès) au volontariat, peuvent contribuer de deux manières au déploiement du Service civique. Nous recommandons premièrement que les jeunes réalisant des missions de volontariat soient incités (à travers la mise en place de financements dédiés) à créer des associations locales de jeunes en Service civique, pour produire du lien et de la solidarité sur les territoires.

Il paraît pertinent, d'autre part, de faciliter le recrutement de jeunes volontaires par les organisations de jeunes, par exemple en simplifiant l'accès aux volontaires pour les organisations de jeunes (obtention de l'agrément plus simple et rapide). Il apparaît néanmoins qu'un facteur facilitant la mobilisation des jeunes les plus éloignés réside dans le fait de leur proposer de s'engager *via* un volontariat en Service civique. Ce format leur permet notamment d'être assurés d'une source de revenus minimale, de bénéficier d'un encadrement, mais également d'acquérir des compétences et une expérience valorisable dans leur parcours professionnel⁴.

- **Les conseils de jeunes, instances de représentation qui intéressent surtout les jeunes déjà engagés, sont peu représentatifs de la population jeune, et ont un pouvoir très limité, voire instrumentalisé par les pouvoirs publics.**

L'évaluation montre les coordinations d'associations peuvent à la fois : parvenir à mobiliser des associations locales éloignées du politique, faire échanger pour la première fois des associations locales ou régionales entre elles, mais également constituer une interface permettant autant d'incarner que de protéger la parole des associations les plus fragiles. En ce sens, la création de Forums territoriaux de la Jeunesse paraît une alternative crédible à des Conseils de jeunes dont l'efficacité est controversée.

⁴ Si le service civique n'a pas fait l'objet d'une évaluation indépendante, une étude récente a demandé aux jeunes volontaires quel était l'impact du service civique sur leur parcours, Kantar Public, Suivi du parcours des jeunes volontaires du Service Civique, *Note de synthèse*, 2016.



INTRODUCTION

La dynamique de l'engagement des jeunes se situe au cœur du questionnement sur la vitalité de notre démocratie. Lancée en 2014, l'expérimentation APOJ répond à la volonté du Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ), inscrite en 2013 dans le Plan Priorité Jeunesse, de reconnaître, valoriser, et favoriser l'engagement des jeunes par les jeunes⁵.

Elle a pour objectif de comprendre comment des actions expérimentées par des organisations de jeunes (associations dont les membres et dirigeants ont moins de 30 ans) peuvent consolider les organisations de jeunes, contribuer à un plus grand engagement des jeunes, notamment des jeunes éloignés de l'engagement, favoriser la contribution des jeunes à l'élaboration des politiques publiques, et *in fine*, participer à l'émergence et à la diffusion de projets innovants.

La question est complexe, car les jeunes sont très différents du point de vue de leurs profils et de leurs attentes⁶. A cet égard, les études sur l'engagement des jeunes soulignent alors une forme de « crise » de confiance entre les jeunes et le reste de la société : 70% des 18-25 considèrent ainsi que celle-ci « *ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables* » - un pourcentage qui serait en progression sur la dernière décennie⁷.

Ce rapport sur l'évaluation de l'expérimentation APOJ apporte des réponses claires sur la place des organisations de jeunes dans l'espace public.

1. L'engagement des jeunes par les jeunes au cœur du débat

L'engagement des jeunes est l'objet de questions fréquentes. Peut-on parler d'une hausse ou bien d'une baisse de l'engagement des jeunes ? Pourquoi et comment les jeunes se mobilisent-ils ? Qu'y a-t-il de nouveau dans l'engagement des jeunes ? Cette introduction revient sur les réponses apportées par les sciences sociales sur le sujet, pour mieux définir les enjeux de l'évaluation.

1.1. Un fort potentiel d'engagement des jeunes

L'analyse du niveau d'engagement des jeunes est un enjeu méthodologique complexe. Les jeunes peuvent s'engager dans un parcours de vie comme ils peuvent s'engager dans une association ou

⁵ Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ).

⁶ Galland, O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2011.

⁷ Enquête « Génération Quoi », 2014.

plus généralement dans la vie publique. A l'heure actuelle, la plupart des observateurs et des auteurs préfèrent alors parler d'une transformation de l'engagement des jeunes.

1.1.1. Un renouveau de l'engagement des jeunes

Le constat sur la dynamique de l'engagement des jeunes n'est pas unanime : certains travaux soulignent ainsi que l'engagement bénévole des jeunes est globalement stable entre les années 1970 et 2000, comme le montre une étude récente menée par le CREDOC⁸, tandis que d'autres révèlent que l'engagement des jeunes est en croissance⁹.

La tendance du déclin de l'engagement des jeunes toucherait d'abord et surtout les formes traditionnelles d'engagement politique et syndical : seuls 4% des jeunes de 18 à 29 ans sont membres d'un parti politique, contre 9% des plus de 30 ans, et seulement 3% des jeunes sont membres d'un syndicat, contre 10% des plus de 30 ans¹⁰.

L'engagement associatif des jeunes a pu également baisser : ainsi, 31% des moins de 30 ans s'engagent bénévolement dans une association, contre 40% pour les plus de 30 ans ; les jeunes investissent surtout les associations sportives (27%), puis les associations culturelles (12%) plutôt que dans des associations de « défense des droits et des intérêts collectifs »¹¹.

Au-delà des chiffres actuels, la même étude du CREDOC indique qu'il existe un réel potentiel d'engagement des jeunes, notamment de la part de ceux qui ne s'engagent pas encore : ainsi, 46% des jeunes se disent prêts à s'engager pour une cause contre 31% des plus de trente ans, et ce sont près de 80% des moins de 30 ans sont déjà bénévoles ou pourraient envisager de le devenir.

Encadré 1 : L'engagement des jeunes en France : une spécificité en Europe ?

L'engagement des jeunes en France a pendant longtemps été considéré comme relativement faible :

- en 2009, une étude recense seulement l'existence d'une dizaine d'association de jeunes constituées, un nombre assez faible comparé aux autres pays européens (de 50 à 100)¹²;
- en 2013, 25% des jeunes en Europe de 15 à 30 ans ont affirmé avoir participé à une activité bénévole dans l'année, et se classe au 17^{ième} rang sur 28 pays, derrière l'Allemagne (32%)¹³ ;
- en 2016, ils seraient désormais 35% des 18-20 ans à avoir participé à une activité bénévole au cours de l'année¹⁴.

Il est donc possible, d'après certaines études, que l'engagement des jeunes ait fortement augmenté au cours des dernières années, notamment après les attentats de 2015.

Au final, la mesure de l'engagement des jeunes demeure très difficile car les études n'adoptent généralement pas la même définition de l'engagement associatif et du bénévolat (implication ponctuelle ou de long terme, type d'organisation concernée), des publics et des indicateurs. De fait,

⁸ CREDOC : Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2015.

⁹ France Bénévolat, « La situation du bénévolat en France », 2013.

¹⁰ CREDOC : Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2009.

¹¹ INJEP, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n°4, mai 2011, pp.1-4. Voir aussi Recherches et solidarités, *La France bénévole en 2014*, Mai 2014, pp.8-9.

¹² Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

¹³ Eurobaromètre de 2015.

¹⁴ CREDOC 2016, « Baromètre DJEPVA sur la Jeunesse 2016 », Rapport, 2016.

une approche statistique globale de la question est limitée pour comprendre « les engagements » des jeunes.

1.1.2. Les jeunes s'engagent, mais autrement

Alors que le niveau d'engagement est en débat, les études plus qualitatives témoignent surtout d'une transformation profonde de l'engagement des jeunes. Si la montée en puissance de l'individualisme est un constat qui fait consensus, les jeunes demeurent toujours attachés aux valeurs de solidarité, de démocratie et de justice¹⁵. La transformation de l'engagement concerne alors moins les valeurs que la nature des modes d'engagement et d'action.

Il faut d'abord noter que le caractère politique de l'engagement est toujours une forte caractéristique largement partagée par les jeunes générations. Ainsi « plus de la moitié (55 %) des jeunes déclare que la politique est importante dans leur vie, plus de 8 jeunes sur 10 suivent son actualité »¹⁶. A cet égard, plus les jeunes ont un niveau de connaissance et un intérêt pour la politique, plus ils participeraient à la vie associative, notamment via le bénévolat¹⁷.

Le caractère social de l'engagement (rencontrer d'autres jeunes) constitue aussi un moteur de leur volonté de participer à la vie collective. Cette dimension de l'engagement a un effet « démultiplicateur ». Si 42% des moins de 30 ans déclarent avoir participé à une manifestation ou signé une pétition, cela concerne 62% des jeunes bénévoles, 38% des jeunes qui se disent prêts à s'engager pour une cause, et 21% des jeunes ni engagés ni prêts à le faire.

Le caractère ludique de l'engagement est également beaucoup plus présent pour les nouvelles générations. D'après certains auteurs, les jeunes seraient très réticents à s'engager sur le long terme, dans des structures d'engagement trop formelles et/ou trop institutionnelles : ils chercheraient à exprimer de « nouvelles attitudes » privilégiant l'« *affranchissement des appartenances, [l'] autonomie institutionnelle, [la] volonté de répondre de soi, [la] réflexivité de l'engagement* »¹⁸.

L'engagement peut être enfin vu par les jeunes comme un moyen de trouver plus facilement un premier emploi, alors qu'ils font face à un contexte de précarité et d'appauvrissement croissant. Ainsi, la moitié des 15-24 ans ont un emploi précaire en 2014, contre 17% au début des années 1980¹⁹. Par exemple, l'engagement associatif est vu comme un secteur d'emploi par les jeunes – par exemple dans la perspective d'une évolution du bénévolat vers le salariat²⁰

Loin d'être désengagés, les jeunes seraient ainsi dans une logique d'expérimentation²¹, en fonction de motivations altruistes (donner un sens à sa vie, aider les autres, se rendre utile, partager), personnelles (s'informer, se distraire), mais aussi professionnelles (tester une vocation, se former à

¹⁵ Galland, O., Roudet, B. (dirs.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs : Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005.

¹⁶ Observatoire de la jeunesse solidaire, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'enquête 2014, p.4.

¹⁷ Observatoire de la jeunesse solidaire, *Les jeunes et l'engagement politique*, Ibid. p.4

¹⁸ Ion, J., Ravon, B., « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et politique*, n°39, 1998, pp. 59-71.

¹⁹ Observatoire des inégalités, « L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge », Octobre 2016.

²⁰ Hely, M., *Les métamorphoses du monde associatif*, Presses Universitaires de France, 2009.

²¹ Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

un métier, valoriser un CV)²². De plus en plus, l'engagement serait vu par les jeunes comme un moyen de renforcer leur chance de trouver un premier emploi²³.

1.2. L'efficacité relative du soutien des pouvoirs publics

Pendant longtemps, les politiques publiques pour les jeunes ont été centrées sur l'offre d'équipements et d'activités pour éviter que la jeunesse devienne une source de « problèmes » (abstention, mouvements sociaux, trouble sociaux)²⁴.

1.2.1. Une politique de l'engagement à plusieurs niveaux

Depuis les années 1990, des initiatives portées par les pouvoirs publics ou les mouvements d'éducation populaire ont développé plusieurs leviers pour faciliter l'engagement ou la participation des jeunes :

- **le développement du volontariat** (service civil devenu Service civique, service civique européen international) pour des lycéens, des étudiants, ou encore des *Jeunes ayant moins d'opportunités* (JAMO), catégorie qui désigne les jeunes en situation de handicap ou issus d'un milieu culturel, géographique ou socio-économique défavorisé²⁵ ;
- **des dispositifs pour aider et accompagner les jeunes dans la création de projets** d'engagement associatifs, à l'image du programme « Envie d'Agir » en 2003, représentatif d'une conception renouvelée de la jeunesse, que certains auteurs ont qualifié de « capacitaire », dont les modalités visent à « *soutenir leur autonomie, faire appel à leur sens des responsabilités, parier sur leur propension à élaborer des projets et les concrétiser* »²⁶.
- **au niveau national, le ministre chargé de la jeunesse soutient l'action de l'Association nationale des conseils d'enfants ou de jeunes (ANACEJ)** en faveur de la promotion de la participation des enfants et des jeunes à la décision publique, et de l'accompagnement des collectivités locales dans la mise en place d'instances de participation des jeunes ;
- **des dispositifs en direction des associations** – les associations contribuant à la mise en place des dispositifs depuis les années 1980. C'est le cas des CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles), étendus en 2004, à l'ensemble des associations, des DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement), du CFGA (Certification de Formation à la Gestion Associative), ou des « contrats aidés » pour les associations.

²² Bellaoui, N, « L'engagement des jeunes et des étudiants », in Becquet, V. et De Linares (dirs), op.cit, pp.127-137, citée dans France Stratégie, *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, Juin 2015.

²³ Hely, M. et Simonet, M. (dirs), *Le travail associatif*, Presses Universitaires de Paris-Ouest, 2013, pp.67-69.

²⁴ Bier, B., « La 'politique de la reconnaissance' comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », *Pensée plurielle*, n°14, 2007, pp.53-65.

²⁵ Céreq, « La mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunité : retour d'expérience », *Brève du Céreq*, n°293, 2011, INJEP, « L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités : L'exemple du programme Envie d'agir », *Cahiers de l'action* n°33, 2011.

²⁶ Loncle, P (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, 2014, pp.21-29.

Ces initiatives peuvent avoir pour effet de renforcer le sentiment de l'intérêt général chez les jeunes. Pour autant, relativement dépolitisées, elles posent cependant question : elles pourraient en effet davantage favoriser une mise en conformité de l'engagement des jeunes avec la société, plutôt que de favoriser un engagement des jeunes sur le long terme²⁷.

1.2.2. Les limites des dispositifs de participation

L'injonction à l'engagement des pouvoirs publics rencontre une faible adhésion. Il existe alors, de la part des pouvoirs publics, une forte tension entre un discours sur l'apathie et l'individualisme des jeunes, et un discours positif valorisant le besoin de leur engagement pour la vitalité de la démocratie. Les dispositifs de démocratie participative (débat publics, consultations nationales) sont très rarement fréquentés par les jeunes²⁸ pour plusieurs raisons.

Les pouvoirs publics se préoccupent d'abord de thématiques sur « *l'avenir des jeunes, des insécurités et incertitudes auxquelles ils auront à faire face* », alors que les jeunes ne se retrouvent pas toujours dans cette façon d'analyser leurs problèmes et thématiques d'engagement²⁹. De fait, les jeunes ou associations de jeunes qui s'engagent sur des thématiques en dehors des priorités ou cadres de l'action publique ont plus de difficultés à se faire entendre³⁰.

Les expériences de participation visent surtout à renforcer la promotion des dispositifs existants plutôt que la prise en compte du vécu et des aspirations des jeunes, notamment dans les quartiers populaires et ruraux³¹. Les observateurs et analyses constatent que « *rien n'est proposé pour tenir compte de leur expérience politique au sens large : aucun lien entre les actions envisagées dans le cadre du conseil et les associations de jeunes, plus largement les réseaux des jeunes de quartier* »³².

Les expériences de participation, notamment les conseils de jeunes, facilitent alors davantage l'engagement de jeunes déjà engagés, ayant déjà d'expériences de participation dans la vie associative, politique ou syndicale, et capables de décrypter les codes des pouvoirs publics : « *la plupart des expériences font appel à des jeunes ayant des aptitudes déjà développées pour l'engagement et non à des jeunes novices en politique* »³³.

Surtout, les expériences formelles de participation (Conseils et Parlements de jeunes) continuent d'avoir la faveur des responsables politiques au détriment des expériences de soutien et de participation des jeunes moins formelles, notamment associatives qui demeurent plutôt minoritaires. Elles sont souvent plus complexes à identifier et mettre en œuvre ; elles ne sont d'ailleurs que peu analysées³⁴.

Au final, les dispositifs de participation et d'engagement pour les jeunes ne toucheraient qu'une partie des jeunes et de leurs thématiques. **Il y aurait ainsi une majorité de jeunes cumulant des**

²⁷ Nicourd, S., « Les engagements ont-ils vraiment changés ? », *Sociologies pratiques*, vol.15, n°2, 2007.

²⁸ Blondiaux, L., *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil, 2008, p.71

²⁹ Loncle, P. « Attentes croisées: communes et associations de jeunes dans l'agglomération rennaise », *Pensées plurielles*, 2007, p.72

³⁰ Greissler, E., « Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

³¹ Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

³² Loncle, P., Rouyer, A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue Française des affaires sociales*, n°4, 2004, p.139.

³³ Loncle, P., « Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ? », Leçon inaugurale de la Chaire Jeunesse, EHESP, 2012.

³⁴ Loncle, P., et Rouyer, A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », op.cit., p.139.

expériences de l'engagement, et d'autres jeunes beaucoup plus éloignés de ces questions³⁵. Une partie de la jeunesse, seulement, serait capable de se rendre visible auprès des pouvoirs publics.

1.3. Une demande de reconnaissance de l'engagement des jeunes

Si la place des jeunes dans la construction des politiques publiques demeure faible, du moins relativement invisible³⁶, les jeunes peuvent chercher à participer aux politiques publiques en étant plus engagés et plus protestataires³⁷.

1.3.1. Un positionnement distancié des jeunes

Les jeunes peuvent chercher à influencer la construction de l'agenda politique. C'est notamment le cas des mobilisations de « précaires »³⁸, notamment luttant contre le « mal-logement » en milieu urbain³⁹, qui ne disposent pas toujours des ressources pour se faire entendre⁴⁰. Ce type de mobilisation s'accompagne souvent d'une demande de reconnaissance de l'engagement.

Ainsi, il existerait deux types de jeunesses pour les pouvoirs publics :

« La 'jeunesse scolarisée' constitue une catégorie manifestante identifiée et légitimée, tout comme l'appellation 'mouvement étudiant' a acquis – par la régularité de sa présence dans l'espace public – la force de l'évidence, alors que la 'jeunesse des quartiers populaires' ou 'en difficulté' est une catégorie manifestante disqualifiée et suscitant davantage de méfiance »⁴¹.

En revanche, les jeunes des quartiers populaires ou des quartiers ruraux ne parviennent pas forcément à s'engager selon les codes de l'engagement associatif classique :

« Dans leurs relations avec leur environnement social, les jeunes peu ou pas diplômés, confrontés à des difficultés d'insertion, peuvent s'inscrire dans des logiques de rejet qui ne rencontrent pas forcément l'esprit de participation sociale porté par certains projets associatifs »⁴².

Alors que tous les jeunes ne sont pas en capacité de prendre la parole, et de structurer une parole collective dans l'espace public, les dispositifs d'engagement des pouvoirs publics peuvent présenter un biais : alors qu'ils valorisent l'engagement de jeunes déjà intégrés, ils auraient également

³⁵ INJEP, *Baromètre DJEPVA sur la Jeunesse*, Rapport d'étude, 2016.

³⁶ Loncle, P. et Rouyer, A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue Française des affaires sociales*, n°4, 2004, pp.133-154.

³⁷ Roudet, B., « Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses, Etudes et Synthèses*, INJEP n°2, 2010, pp.1-4

³⁸ Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaire à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n°65, 2007, pp.7-25.

³⁹ Boutillon, J. et Prévot, M., « Le collectif Jeudi noir, de nouveaux activistes urbains ? Entre rupture et continuité dans les formes de militantisme », *L'information géographique*, vol.76, 2012, pp.42-57.

⁴⁰ Voir Greissler, E., « Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], N°14.

⁴¹ Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

⁴² INJEP, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses. Etudes et synthèses*, n°4, mai 2011, p.2

tendance à opposer des jeunes « acceptables » et des jeunes « menaçants », et de cette façon, à renforcer l'exclusion des seconds⁴³.

1.3.2. Les déterminants sociaux de l'engagement

Depuis longtemps, les travaux en sciences sociales montrent que les jeunes n'ont pas tous la même capacité d'engagement. Certains ne souhaitent pas s'engager mettent en avant le manque de temps, puis l'absence d'opportunités⁴⁴. En réalité, la question du temps ne doit pas masquer le fait qu'un grand nombre de déterminants sociaux peut peser sur l'engagement des jeunes :

- **le genre** peut constituer une variable de l'engagement selon le type d'association : selon une étude de l'INJEP, les jeunes hommes adhèreraient davantage aux associations sportives et de loisirs, alors que les jeunes femmes se porteraient plus vers les groupements caritatifs, et ceux liés à l'environnement, l'écologie et aux droits des animaux⁴⁵ ;
- **l'âge** est également un facteur de l'engagement des jeunes en fonction des étapes du parcours de vie : pour l'INJEP, la tranche 18-25 ans serait une étape de la vie favorisant une réflexivité importante des jeunes sur leur propre situation sociale, des processus de sociabilité qui engagent, alors que l'entrée dans la vie active serait un frein à l'engagement ;
- **le niveau d'études et de diplôme** constitue un autre facteur décisif dans le niveau d'engagement ou de prise de responsabilité dans une association : la même étude de l'INJEP souligne que la maîtrise du langage et des codes de l'engagement n'est pas accessible à tous ;
- **l'engagement des parents** peut également jouer : plus ceux-ci sont engagés dans le bénévolat associatif, plus les jeunes s'impliquent⁴⁶. Cette tendance s'observe également pour les proches : « avoir grandi auprès de proches engagés augmente, par exemple, la probabilité de s'engager à son tour »⁴⁷ ;
- **la situation socio-économique** (chômage, retard de l'accès à l'emploi et de l'obtention de revenus) peut se traduire par une dépendance plus forte vis-à-vis de la famille et des institutions : les jeunes les plus favorisés sont les plus à même de trouver un travail et de s'engager dans des projets associatifs qu'ils valorisent⁴⁸ ;
- **la question de la centralité et de la périphérie des territoires** doit également être prise en compte dans l'analyse : l'engagement des jeunes ruraux et leurs modes d'engagement n'ont été que peu analysés, même s'il apparaît que la question de leur mobilité et de l'héritage paysan et ouvrier est un élément clé de leur identité⁴⁹.

A la lueur des résultats de ces études, une question-clé de l'engagement porte justement sur la marge de manœuvre dont disposent les jeunes pour s'extraire de ces déterminants sociaux portés

⁴³ Bataille, J.M, « Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaines | Démocratie et Participation » dans *GIS Démocratie et Participation, Actes des 3èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, Bordeaux, 2013.

⁴⁴ CREDOC : Enquête « Conditions de vie et Aspirations » 2015.

⁴⁵ INJEP, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses. Etudes et synthèses*, n°4, mai 2011, p.2

⁴⁶ Muxel, A, *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Seuil, 2010.

⁴⁷ Rizet, S., « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », *Cahiers de l'action* n°28, juin 2010.

⁴⁸ Labadie, F., « Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique », *Agora/Jeunesse*, n°43, 2007.

⁴⁹ INJEP, « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature », *Rapport d'étude*, 2015.

par la famille, l'école, ou le milieu social⁵⁰. Ce constat questionne également la manière dont les organisations de jeunes peuvent créer les opportunités pour s'affranchir de ces obstacles.

2. Les objectifs de l'expérimentation et de l'évaluation

2.1. Les ambitions de l'expérimentation APOJ

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) a pour objectif de mener des expérimentations sociales avec une ambition et une exigence scientifique fortes. Il soutient des projets inscrits dans des contextes variés qui permettent de comparer des logiques d'action et de tirer des enseignements pouvant enrichir les politiques publiques.

2.1.1. Les trois objectifs propres à l'expérimentation

L'appel à projet de l'expérimentation APOJ incitait les associations de jeunes à proposer des actions **pouvant renforcer les organisations de jeunes sur au moins l'un des trois axes**⁵¹ :

- **appuyer la création et le regroupement d'organisations de jeunes dirigées par des jeunes** : professionnalisation des associations, consolidation de la gouvernance, mise en réseau d'initiatives de coopération, etc. ;
- **mobiliser plus de jeunes** à travers des actions innovantes, une information large et une sensibilisation des jeunes, un accompagnement et des outils pour faciliter les initiatives. Les jeunes les plus éloignés des démarches d'engagement sont particulièrement ciblés ;
- **améliorer la reconnaissance politique des organisations et les réseaux de jeunes dans le débat public** : outils de communication, renforcement de la capacité d'interpellation des pouvoirs publics et de leur représentation au sein des institutions.

A travers ces différents axes, il apparaît que l'appel à projets APOJ vise à mieux comprendre les conditions, les atouts et les freins de l'engagement des jeunes dans des organisations de jeunes, et donc autour de la pratique de *pair-à-pair*, valorisant ainsi l'idée que la mobilisation des jeunes est plus efficace lorsqu'elle est sollicitée et accompagnée par les jeunes eux-mêmes.

Les 16 associations de l'expérimentation ont été sélectionnées sur l'ensemble du territoire national pour porter des projets innovants. Elles sont très diverses, du point de vue de leur histoire, de leur contexte d'action, de leurs valeurs, objectifs et modes d'actions⁵².

L'expérimentation APOJ s'inscrit dans un contexte spécifique. En effet, les politiques sur l'engagement des jeunes ont été récemment portées par le succès de la méthode de pair-à-pair ou « par les pairs », selon laquelle la proximité de l'âge et de l'égalité de situation des jeunes peut

⁵⁰ Maurer, S., « La socialisation politique des jeunes », dans Pugeault-Cicchelli, C., Cicchelli, C., Ragi, T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, 2004.

⁵¹ Cahier des charges de l'expérimentation APOJ :

⁵² La liste des 16 associations sélectionnées : http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Resultats_APOJ.pdf

favoriser leur engagement dans des projets ou des dispositifs. Cette méthode a notamment été beaucoup mobilisée dans le secteur de l'éducation, de la santé⁵³, et de l'engagement.

2.1.2. Les hypothèses de l'engagement de pair-à-pair

L'évaluation de l'expérimentation APOJ doit s'inscrire dans une discussion des résultats des précédentes expérimentations du Fonds d'Expérimentation de la Jeunesse menées entre 2010 et 2013 sur l'engagement de pair-à-pair⁵⁴.

Les principaux résultats de ces expérimentations montrent que l'engagement de pair-à-pair est un atout pour:

- **informer les jeunes sur les possibilités et les contraintes de l'engagement.** Certains chercheurs soulignent ainsi que « *les pairs apparaissent comme une source d'information centrale. Ils agissent comme des 'émetteurs d'information' mais participent également au renforcement de nouvelles pratiques* »⁵⁵ ;
- **renforcer l'efficacité des discours d'engagement :** certaines expérimentations FEJ montrent qu'un message porté par un jeune à destination d'un autre jeune sera à la fois mieux transmis (partage de codes et d'un langage communs) et mieux reçu (légitimité) qu'avec un adulte⁵⁶ ;
- **diversifier les centres d'intérêt des jeunes :** des expérimentations FEJ montrent que l'engagement des jeunes par les jeunes peut les intéresser à un domaine éloigné de leurs préoccupations directes, en particulier sur l'information et la prévention des risques dans la santé⁵⁷ ;
- **permettre la diversification des profils des jeunes engagés autour d'actions.** Les résultats des expérimentations FEJ sur la diversification des profils doivent être nuancés puisque celles-ci ont permis surtout de faciliter l'engagement de jeunes issus de milieux modestes lorsque ceux-ci avaient déjà dans leur cercle familial un exemple d'engagement⁵⁸ ;

Les évaluations des expérimentations FEJ précédentes nuancent ces résultats, car elles montrent également que l'accompagnement des jeunes par des professionnels est cependant nécessaire sur deux plans: **pour faire connaître et faciliter l'intégration des jeunes dans des programmes d'engagement ; pour faciliter l'accès et la maîtrise par les jeunes de certaines compétences** (connaissances académiques, compétences en communication ou relation interpersonnelles, etc.)⁵⁹.

L'enjeu de l'évaluation de l'expérimentation APOJ est de donc de prendre ces résultats comme des hypothèses à tester, et à partir des résultats du terrain d'enquête, de pouvoir apporter de nouveaux enseignements sur l'engagement de pair-à-pair. Une première spécificité de l'expérimentation APOJ

⁵³ Tamarcaz O. « L'approche pédagogique par les pairs : perspectives historiques », in Baudier F., Bonnin F., Michaud C., Minervini M.-J. *Approche par les pairs et santé des adolescent*

⁵⁴ Pour ne citer que deux d'entre elles : Expérimentation FEJ ESPAIR (*Education en Santé par les Pairs*), Expérimentation Génération Réactive, Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes mineurs* », FEJ, 2013.

⁵⁵ Muxel, A, *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

⁵⁶ Expérimentation FEJ ESPAIR (*Education en Santé par les Pairs*), Expérimentation Génération Réactive

⁵⁷ INPES, « Les jeunes et l'éducation pour la santé par les pairs », *La santé de l'Homme*, n°421, sept-oct 2012.

⁵⁸ Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes mineurs* », FEJ, 2013.

⁵⁹ Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., *Ibid.*

est qu'elle ne porte pas seulement les stratégies d'incitation à l'engagement des jeunes par des méthodes de pair-à-pair⁶⁰, mais sur **projets uniquement portés par des jeunes**.

2.1.3. Les associations de jeunes : un pair-à-pair organisé ?

Il importe donc, au regard de la spécificité de l'expérimentation, de mieux définir précisément ce que l'on entend par associations de jeunes. Jusqu'à présent, les jeunes ont surtout été représentés dans l'espace public par les organisations de jeunesse et d'éducation populaire, qui se présentent comme les principaux acteurs des politiques de Jeunesse⁶¹.

Parmi les organisations de jeunes, les organisations syndicales étudiantes sont relativement bien structurées et reconnues par les pouvoirs publics⁶². Ces organisations parviennent à être reconnues par les pouvoirs publics car elles s'inscrivent surtout dans les priorités des politiques publiques existantes, sur « *l'avenir des jeunes, des insécurités et incertitudes auxquelles ils auront à faire face* »⁶³.

A l'inverse, les organisations politiques de jeunes ont plus de difficultés à exister dans le champ politique. Les travaux en sciences sociales montrent par exemple que certaines organisations sont fortement dépendantes des positions des partis politiques (UDI, LR) alors que d'autres organisations ont acquises plus d'autonomies et tendent à prendre des positions de concurrence mimétiques (MJS)⁶⁴.

La montée en puissance du pair-à-pair a cependant contribué à questionner la place des organisations de jeunes dirigées par des jeunes (Encadré 2).

Encadré 2 : Une définition des organisations de jeunes

Les organisations de jeunes sont définies par deux critères : que les représentants de l'association aient en moyenne moins de 30 ans, et qu'elles répondent à des critères de démocratie (élection des membres). Ce terme recouvre une grande diversité d'organisations : des organisations politiques de jeunes, des organisations syndicales de jeunes, ou encore des associations. Le **Conseil national de la jeunesse, créé en 1998**, était l'instance de consultation et de concertation pour les jeunes du ministère. Présidé par le ministre chargé de la jeunesse, il donnait un avis ou formulait des propositions sur toutes les questions qui lui étaient soumises. Il était composé de 176 jeunes âgés de 16 à 28 ans. **En 2009**, les conclusions de la Commission pour le Livre vert « Reconnaître la valeur de la jeunesse » ont proposé de transformer le Conseil national de la jeunesse en **Conseil représentatif de la jeunesse**. Depuis 2012, le Forum Français de la Jeunesse, regroupant 16 organisations de jeunes, est devenue la nouvelle instance de représentation des jeunes.

L'expérimentation APOJ correspond en partie à un intérêt des pouvoirs publics pour les logiques de pairs-à-pairs et à une revendication des organisations de jeunes. Elle est notamment revendiquée par

⁶⁰ Cahier des charges de l'appel à projets n°3 du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, décembre 2009.

⁶¹ Le CNAJEP (Centre National des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire) est ainsi une organisation reconnue par les pouvoirs publics pour identifier les thématiques prioritaires pour les jeunes.

⁶² Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

⁶³ Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

⁶⁴ Bargel, L., *Jeunes socialistes, jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, 2010.

le Forum Français de la Jeunesse, instance de représentation des jeunes reconnue en tant que telle par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

2.2. Les objectifs de l'évaluation

L'expérimentation APOJ peut permettre de mieux connaître les leviers et les freins de l'engagement des jeunes sous trois angles : identifier des expériences innovantes d'engagement, nourrir la réflexion des pouvoirs publics, et contribuer à la connaissance scientifique de l'engagement des jeunes.

2.2.1. Identifier et valoriser les expériences d'engagement innovantes

Le lancement de l'expérimentation APOJ vient contribuer à l'ambition d'un texte de référence, le Livre vert de la Commission de concertation sur la politique de la jeunesse publié en 2009, qui préconise de « *créer un espace politique et de projets partagés* ». La proposition 49 vise notamment à « *faciliter et promouvoir l'engagement tout au long de la vie* »⁶⁵, invitant à « *travailler sur la reconnaissance spécifique des organisations de jeunes* »⁶⁶.

Le lancement de l'appel à projet *Développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes* fait ainsi écho au Plan Priorité Jeunesse de 2013, qui réaffirme la volonté de mobiliser autour de l'engagement des jeunes différents ministères, leurs administrations, les collectivités territoriales, et les jeunes eux-mêmes⁶⁷.

Il correspond plus précisément, dans le chantier n°12 de « Renforcement de la représentation des jeunes dans l'espace public », à la mesure 39 vise explicitement à « encourager le développement des organisations de jeunes dirigées par des jeunes. La mesure 38 vise, de manière complémentaire, à encourager la participation des jeunes aux mouvements associatifs, politiques et syndicaux.

L'importance de l'expérimentation APOJ s'inscrit également dans la volonté exprimée dans le Tome 1 de l'édition 2014 du Rapport au Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ) de favoriser de façon non-discriminante l'engagement des jeunes, et de pouvoir les associer plus concrètement à l'élaboration des politiques publiques.

Comme le souligne ce texte :

*« La participation des jeunes doit être encouragée et valorisée à tous les niveaux, en prenant appui notamment sur leurs organisations et en co-construisant les politiques publiques avec eux. L'engagement doit être une perspective qui s'ouvre à n'importe quel jeune, quel que soit son environnement, ses origines, son cursus scolaire ou professionnel »*⁶⁸.

Dans ce contexte, **la plus-value de l'expérimentation APOJ et de son évaluation réside dans l'identification d'expériences (locales ou nationales) innovantes et concluantes portées par des organisations de jeunes**, visant à nourrir la réflexion des pouvoirs publics sur les politiques de

⁶⁵ Commission de concertation sur la politique de la jeunesse, *Reconnaître la valeur de la jeunesse, Livre vert*, juillet 2009.

⁶⁶ Commission de concertation sur la politique de la jeunesse, *Reconnaître la valeur de la jeunesse, Livre vert*, juillet 2009.

⁶⁷ Plan priorité Jeunesse, 2013.

⁶⁸ Rapport au Comité Interministériel pour la Jeunesse (CIJ), Tome 1, 2014.

Jeunesse, pour les politiques de la formation professionnelle, et plus généralement, pour la place et la représentation des jeunes dans la société et les politiques publiques.

2.2.2. Faire des propositions opérationnelles pour les pouvoirs publics

Outre le fait de contribuer clairement aux travaux scientifiques sur l'engagement des jeunes, l'évaluation de l'expérimentation doit prendre en compte les résultats des expérimentations FEJ réalisées sur la pratique de pair-à-pair, financées entre 2010 et 2013, ainsi que des études sur le fonctionnement des organisations de jeunes, bien que rares.

Afin de faire émerger des propositions opérationnelles, les pouvoirs publics ont récemment missionné l'organisme France Stratégie pour réaliser un rapport sur une thématique très proche de l'expérimentation APOJ : l'étude *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, publiée en juin 2015.

Si ce rapport permet de faire un état des lieux de l'engagement des jeunes dans sa globalité, il propose ainsi une série de mesures qui présentent deux limites :

- elles ciblent davantage les jeunes en tant qu'individus⁶⁹ que les organisations de jeunes en tant qu'organisations collectives⁷⁰ ;
- elles reposent sur un recensement des statistiques sur l'engagement des jeunes, et ne s'appuie pas sur une enquête de terrain.

L'intérêt de l'expérimentation APOJ est de formuler de nouvelles propositions à partir des enseignements du terrain d'enquête, et plus précisément, de l'analyse de la contribution et du rôle des organisations de jeunes.

2.2.3. Contribuer à la réflexion sur l'engagement des jeunes en sciences humaines et sociales

L'évaluation de l'expérimentation APOJ a également pour objectif de contribuer aux travaux de la littérature existante en sciences humaines et sociales, au croisement de la sociologie de la jeunesse, de la sociologie des mouvements sociaux, et de l'analyse des politiques de Jeunesse.

Comme le souligne Patricia Loncle, les travaux de recherche sur le sujet restent souvent cloisonnés :

« La jeunesse fait essentiellement l'objet d'études sous l'angle des mobilisations collectives et de la sociologie des mouvements sociaux [...]. Cependant, elles placent très peu ces mouvements dans une analyse sociologique de la jeunesse et elles sont très peu reliées avec une analyse des politiques de jeunesse qui encadrent ou soutiennent ces publics. Il est vrai que l'analyse des mouvements sociaux et l'analyse des politiques publiques sont deux branches de la science politique assez fortement séparées »⁷¹.

A cet égard, un des enjeux de l'évaluation de l'expérimentation est de faire dialoguer ensemble les travaux de la sociologie des mouvements sociaux, des politiques publiques (et notamment des

⁶⁹ Citons, parmi les mesures proposées : octroyer des crédits ECTS aux étudiants bénévoles ; promouvoir le CV par compétences pour valoriser l'action bénévole ; lancer un débat national sur l'abaissement du droit de vote à 16 ans.

⁷⁰ France Stratégie, *Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes*, Juin 2015.

⁷¹ Loncle, P., *Ibid.* p.106

politiques de Jeunesse) et la sociologie de la jeunesse afin de mieux comprendre le rôle des organisations de jeunes dans l'engagement des jeunes.

L'état des lieux réalisé montre que l'engagement associatif des jeunes a jusqu'à présent surtout été étudié sous l'angle statistique (qui considère les jeunes comme un ensemble individus ayant des caractéristiques similaires ou différentes) et sous l'angle des politiques publiques et des mouvements sociaux dans lesquelles ils s'inscrivent (en considérant la manière dont les jeunes s'adaptent à des dispositifs).

La présentation des enjeux de l'engagement des jeunes permet de souligner que la notion d'engagement des jeunes par les jeunes, dans des organisations qu'ils dirigent eux-mêmes, constitue aujourd'hui un questionnement à la pointe de l'action publique en directions des jeunes. **Il s'agit donc d'une expérimentation pouvant avoir une réelle plus-value sur la reconfiguration des politiques de Jeunesse et d'engagement.**

PARTIE 1 : L'EXPÉRIMENTATION APOJ ET LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION

1. L'expérimentation APOJ : les actions menées

L'évaluation de l'expérimentation APOJ repose sur un protocole d'enquête scientifique. Il est donc important de préciser quelles ont été les organisations de jeunes sélectionnées, la diversité de ces organisations et des actions proposées dans le cadre de l'expérimentation, et la position de l'évaluateur au cours de l'expérimentation (et de son évaluation) à l'égard de ces structures.

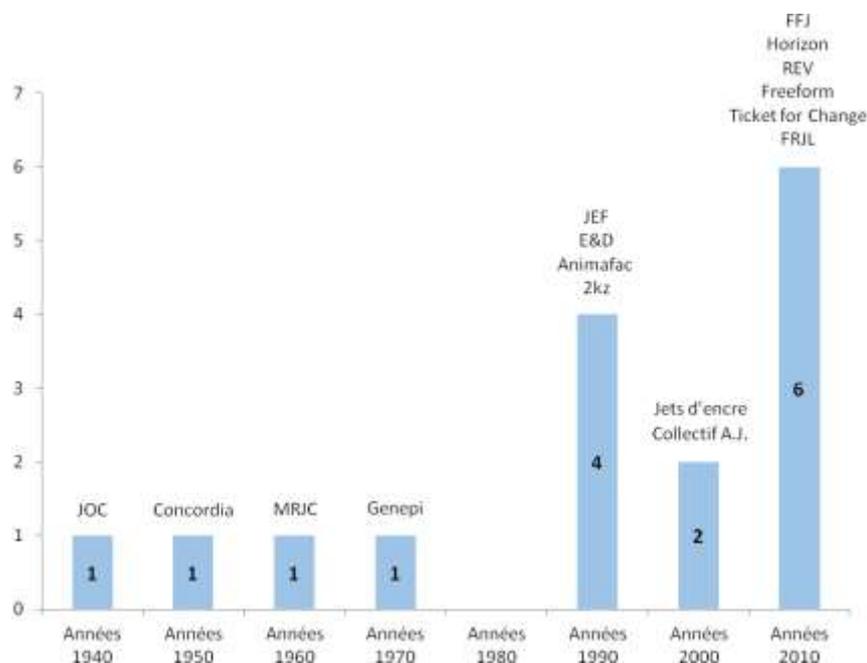
1.1. Les organisations de jeunes, une catégorie hétérogène

L'analyse des dossiers de candidature permet de constater que les 16 associations de jeunes de l'expérimentation APOJ sont très diverses selon leurs formes d'organisation, les publics de jeunes qu'elles visent, et la manière dont elles s'inscrivent dans des processus d'innovation.

1.1.1. Des organisations aux histoires différentes

Les associations retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ ont ainsi été créées à des époques très différentes (*Graphique 1*).

Graphique 1 : Nombre d'organisations de jeunes créées, par décennie



Au regard du graphique ci-dessus, il est d'abord utile de constater que certaines organisations de jeunes retenues dans APOJ s'inspire d'une « culture de l'engagement » qui puise sa source dans le sillage de différents mouvements et des courants de pensées politiques, syndicalistes, ou sociaux

historiques (socialisme, catholicisme, éducation populaire) du 19^{ième} et du 20^{ième} siècle. C'est le cas, par exemple, de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), ou encore dans une certaine mesure de Concordia⁷².

De même, d'autres organisations de jeunes adoptent des référentiels d'action beaucoup plus diversifiés : dans les années 1970, avec l'action du GENEPI dans les prisons, dans les années 1990, avec la création d'Animafac, de 2KZ, ou des Jeunes Européens, ou dans les années 2000 avec Etudiants et Développement, Jets d'encre, du Collectif Appel de la Jeunesse⁷³, de Freeform, du Réseau Engagés des Volontaires (REV), de Horizon, ou encore plus de Ticket for Change sur l'entrepreneuriat social.

Enfin, certaines organisations beaucoup plus récentes, créées dans les années 2000, attestent de la volonté de créer des espaces de concertation et de représentation des jeunes à l'image du Forum Français de la Jeunesse (FFJ) et le Forum Régional de la Jeunesse de Lorraine (FRJL). Cette catégorie est d'autant plus intéressante qu'elle permet d'étudier comment les différentes organisations de jeunes peuvent se structurer et coopérer pour faire émerger des messages communs dans l'espace public⁷⁴.

Pour autant, cette comparaison des organisations repose sur une mise en perspective trop superficielle de leurs valeurs et de leurs objectifs. Une étude récente montre ainsi que l'association Animafac, qui a été créée dans les années 1990, s'inspire des idées portées par des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire beaucoup plus anciens – au même titre que la JOC ou que le MRJC⁷⁵. Un enjeu de l'évaluation est de montrer comment les associations se renouvellent en pouvant, par exemple, s'inspirer les unes et les autres.

1.1.2. Une multitude de publics visés

L'analyse des actions retenues dans l'expérimentation montre que les associations de jeunes s'adressent ainsi rarement aux mêmes profils de jeunes. Il est possible de distinguer, d'une part, des associations qui cherchent à engager des jeunes, notamment éloignés de l'engagement, et des associations qui cherchent à mobiliser mais aussi plus largement à représenter des organisations de jeunes (Animafac, Etudiants et Développement, Forum Français de la Jeunesse et Forum Régional des Jeunes en Lorraine) auprès des pouvoirs publics.

Une partie des projets cherche à mobiliser des publics spécifiques de jeunes pour accéder à l'engagement ou bien s'exprimer dans l'espace public. Ils peuvent *a priori* s'adresser aux jeunes ruraux (Mouvement Rural Jeunesse Chrétienne, 2KZ), aux jeunes des quartiers urbains populaires (Jeunesse Ouvrière Chrétienne, Horizon), aux étudiants (Animafac, Etudiants et Développement, GENEPI, Jets d'encre), aux lycéens (Jets d'Encre) ou encore aux jeunes réunis autour d'une pratique culturelle (Freeform).

Une autre partie de ces projets vise davantage à sensibiliser le plus grand nombre de jeunes possible sur une cause spécifique. Ainsi, certaines associations s'adressent à tous les jeunes pour les mobiliser sur les problématiques d'environnement et de santé (Génération Cobayes), sur la construction

⁷² Chauvière, M., « Education populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens », *Vie sociale*, n°4, 2009, pp. 55-67.

⁷³ Devenu *Génération Cobayes* à la suite de la sélection dans le cadre de l'expérimentation APOJ.

⁷⁴ Premier avis du Forum Français pour la Jeunesse (FFJ), *La représentation des jeunes en France*, 2012.

⁷⁵ Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

européenne (Jeunes Européens), sur l'entrepreneuriat social (Ticket for Change) ou bien sur la question de la place des jeunes dans la construction des politiques publiques (FFJ, FRJ).

Enfin, une partie de ces projets peut chercher à valoriser l'engagement des jeunes comme un objectif d'insertion professionnelle (Horizon, 2KZ, Ticket for Change). Certains jeunes sont ainsi identifiés comme des jeunes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles spécifiques. A l'inverse, une association, en particulier, a pour ambition de faire émerger des « nouveaux » leaders dans un champ spécifique, l'entrepreneuriat social (Ticket for Change).

La plupart des organisations vise alors à répondre à plusieurs types de besoins des jeunes. Elles peuvent vouloir aider les jeunes à sortir de leur isolement (familial, social, territorial) ou bien permettre aux jeunes de trouver un « sens » à leur vie (personnelle, professionnelle) et le sens d'un engagement collectif (une cause à défendre, l'objectif d'un changement de société). La nature de ces objectifs dépend en grande partie de l'histoire des organisations.

1.1.3. Analyser les processus d'innovation

A cet égard, la notion de « culture d'engagement » ou de « patrimoine militant » demeurent trop vagues pour comprendre la spécificité de ces organisations. Ainsi, certaines associations sont clairement influencées par le modèle de fonctionnement d'une organisation politique, tout en développant des actions de terrain qui s'inspirent beaucoup plus du fonctionnement d'une association (Jeunes Européens).

La question de l'innovation est souvent pensée sous l'angle du nouveau, et notamment de la nouveauté technologique. Le numérique est ainsi typiquement présenté comme une solution nouvelle aux besoins d'engagement, notamment par le mouvement *Civic Tech*. Nous partons cependant du principe que le nouveau n'est pas nécessairement innovant, s'il ne répond pas à un besoin identifié.

Nous proposons ici **une définition de l'innovation comme le fait de proposer une action ou des dispositifs d'engagement qui répondent à un besoin identifié par les porteurs de projets, les bénéficiaires ou encore les partenaires, encore non, ou que partiellement, répondu**⁷⁶. L'innovation au sein des associations de jeunes peut porter sur les formes d'organisation, les formes d'engagement et sur les modes d'actions, en fonction de règles et routines de fonctionnement déjà existantes.

Un enjeu est alors de montrer que les associations de jeunes ne sont pas forcément innovantes en tant qu'organisation, mais parce qu'elles s'inscrivent dans des réseaux d'innovation déjà constitués. Plus encore, elles peuvent également reproduire des schémas ou des modes d'actions déjà innovés dans d'autres champs d'action que celui de l'engagement des jeunes.

1.2. Les actions expérimentées par les organisations de jeunes

Il est nécessaire de préciser d'emblée que l'évaluation de l'expérimentation APOJ porte sur l'ensemble des actions portées par les organisations de jeunes retenues. Cela représente un total de 54 actions pour 16 structures. Ces actions concrètes s'inscrivent dans des objectifs, fixés par le cahier

⁷⁶ Gaglio, G., *Sociologie de l'innovation*, Paris, PUF, 2012.

des charges de l'appel à projets APOJ et « traduits », opérationnalisés, par les organisations de jeunes. Ceux-ci ont été pensés à partir des constats que font les organisations de jeunes.

1.2.1. Les besoins identifiés dans les projets

L'analyse des dossiers présentés pour l'expérimentation APOJ a permis d'identifier les besoins et difficultés auxquelles sont confrontées les organisations de jeunes. Il s'agit, notamment :

- **du fort turn-over des bénévoles** : causé par un temps d'engagement généralement court des jeunes – un ou deux ans (Jets d'encre, Jeunes Européens, GENEPI), avec pour effet d'empêcher l'émergence de « cadres associatifs jeunes » ainsi que le suivi des projets qui nécessitent un investissement de long terme – études, analyses, évaluations, capitalisations d'expérience, représentations de haut niveau (E&D) ;
- **de la difficulté de passer de l'idée au projet** : pour cause d'isolement, de manque de ressources à proximité, une partie des jeunes ne dispose pas des moyens de se mettre en mouvement (Ticket for Change, 2KZ) et d'être encouragé à surmonter les difficultés de l'engagement (Animafac, Freeform) ;
- **d'un manque de formation des jeunes sur les enjeux de l'engagement associatif** : la difficulté à se situer dans son environnement et à comprendre les rouages politico-administratifs auxquels sont confrontées les associations (Horizon, 2KZ, Freeform) ; de fortes disparités chez les jeunes en matière de gestion associative et de projet, de « maturité politique » (Animafac, GENEPI). Il apparaît également que les nouveaux jeunes dirigeants sont souvent peu expérimentés et doivent se saisir de leurs nouvelles fonctions en un temps très courts (GENEPI, E&D, Jets d'encre) ;
- **de la faiblesse du nombre de candidatures aux postes à responsabilité** : les rôles associatifs peuvent avoir du mal à trouver des candidats pour deux raisons : d'une part la méconnaissance par les jeunes des missions inhérentes à ces rôles et du fonctionnement associatif en général, et d'autre part, le caractère peu attractif car très institutionnel de ce type de fonction fortement institutionnalisés (administrateurs, président, secrétaire et trésorier principalement). Le sentiment d'un manque de légitimité chez les jeunes est également évoquée (Concordia, 2KZ). Dans certains cas, les jeunes les projets associatifs et les possibilités d'implication (E&D, Jets d'encre) ;
- Sur un autre plan, **plusieurs associations font le constat de la faible reconnaissance de l'engagement des jeunes** : elles soulignent que la possibilité de s'engager n'est pas facilitée par les conditions de l'engagement : reconnaissance du bénévolat, du volontariat (REV), ou des salariés, horaires d'études (Jets d'encre), etc. L'engagement jeune est également fortement marqué « jeunes pour jeunes » alors que certaines organisations de jeunes visent à établir un dialogue intergénérationnel au sein du milieu associatif (JOC, MRJC) ou sur des questions thématiques (la solidarité internationale pour E&D).

L'analyse de ces besoins, par les associations a pu les amener à proposer des actions très différentes en fonction de leurs caractéristiques et des publics qu'elles visent.

1.2.2. Les objectifs des projets expérimentés

Dans son cahier des charges, l'appel à projets APOJ appelait les organisations de jeunes à inscrire leurs projets autour de trois grands axes, identifiés comme structurants pour les associations dirigées par des jeunes : appuyer la création et le regroupement d'organisations de jeunes dirigées par des

jeunes (axe 1) ; mobiliser plus de jeunes, et notamment des jeunes éloignés de l'engagement (axe 2) ; faire reconnaître les organisations et les réseaux de jeunes dans le débat public et auprès des pouvoirs publics (axe 3).

Les projets retenus par l'expérimentation sont les suivants :

Tableau 1 : Les 16 organisations de jeunes retenues et leur projet

Organisation de jeunes	Titre du projet expérimental
Horizon	Horizon Jeunes
Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)	A la recherche d'énergies nouvelles
Réseau Engagé des Volontaires (REV)	Réseau Engagé des Volontaires
Forum Français de la Jeunesse (FFJ)	Permettre aux jeunes rassemblés d'être reconnus et acteurs de la construction des politiques publiques
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)	En milieu rural, penser un modèle d'organisation mobilisatrice et professionnalisée, gérée et animée par des jeunes
Freeform	Freeform
Génération Cobayes	Animation d'un mouvement national de jeunes engagés sur les liens entre pollution environnementale et santé
Jets d'encre	Bénévolat à Jets d'encre : repenser la politique d'intégration
Ticket for Change	Ticket for Change
Animafac	Accompagner les bénévoles associatifs étudiants vers la prise de responsabilité à chaque étape de leur parcours
Genepi	Mise en place d'outil et de méthode de gestion pour favoriser la prise de responsabilité de bénévoles dans une association d'envergure nationale
Etudiants et Développement (E&D)	Renforcer des démarches d'engagement de jeunes du local à l'international dans une dynamique de réseau
Concordia	MOOC et NTIC au service de l'engagement bénévole
Jeunes Européens France	Jeunes, à nous l'Europe !
Forum Régional de la Jeunesse de Lorraine (FRJL)	Création et animation du FRJL
2kz	Jeunes – consciences

Les projets expérimentaux proposés par les organisations de jeunes peuvent s'inscrire dans un, deux ou trois axes de l'appel à projets. **Au final, 44% des organisations ont ciblé un seul axe, et respectivement 25% et 31% ont ciblé deux ou trois axes**, ce qui témoigne de la capacité des associations de jeunes à proposer des types d'actions très différents. La comparaison des projets montre également que **l'axe 2 a plus retenu l'attention des associations (visé par 75% des organisations de jeunes), tandis que 63% des associations ont abordé l'axe 1 et seulement 50%**

l'axe 3. Elle peut témoigner du fait que l'engagement des jeunes est une priorité des associations, mais aussi de la difficulté des associations de jeunes à s'emparer de l'axe 3.

1.2.3. Les actions expérimentées

Cet accompagnement peut prendre plusieurs formes : organiser des événements entre jeunes pour renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau d'engagement, développer des outils d'organisation d'événements (kits, fiches, etc.).

Le tableau suivant présente les différentes actions proposées par les porteurs de projet (*Tableau 2*) :

Tableau 2 : Les actions expérimentées dans l'appel à projets APOJ

Organisation de jeunes	Actions
Horizon	La couveuse Horizon (coaching pour le développement de projets). L'accompagnement des projets. La valorisation des parcours.
Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)	Recrutement et formation des Jocistes fondateurs. Diagnostics de terrain et plans d'actions. Interventions en établissements. Actions avec les nouveaux jeunes.
Réseau Engagé des Volontaires (REV)	Intervention dans les établissements de formation et d'orientation. Solliciter les collectivités territoriales et les structures indépendantes. Organiser un rassemblement départemental et régional. Permettre aux volontaires d'accéder à des offres culturelles. Proposer des formations thématiques aux jeunes volontaires. Représentation des jeunes volontaires au sein des comités départementaux et régionaux du service civique.
Forum Français de la Jeunesse (FFJ)	Permettre le développement de plateformes d'interlocution entre les organisations de jeunes. Promouvoir les échanges et le travail commun entre les principales organisations de jeunes. Renforcer la prise en compte de la parole des jeunes et leur reconnaissance au sein du débat public national.
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)	Les parlements libres des jeunes. Les interventions en milieu scolaire. Les dynamiques jeunesse de territoire. La campagne de sensibilisation nationale.
Freeform	Les rencontres locales. L'accompagnement des organisateurs de free-party. La charte nationale. L'accompagnement à la création d'une fédération nationale.
Génération Cobayes	Apéros et conférences éco-orgasme. Tour de France de l'éco-orgasme et animation de groupes locaux. Ateliers Do It Yourself. Gouvernance innovante de l'association.
Jets d'encre	La réalisation de kits d'auto-formation ; La création d'un « Livret du bénévole ».
Ticket for Change	Un voyage-éveil à l'entrepreneuriat social pour 50 jeunes. Accompagnement de 50 jeunes dans la création d'un projet.

	Un MOOC cours en ligne pour les autres jeunes. Mobilisation d'acteurs du changement nationaux et locaux pour accompagner les projets.
Animafac	Le MOOC Créer et développer son association étudiante. L'Arsenal, tiers-lieu des associations étudiantes. Les CADDIES.
Genepi	Un audit sur le fonctionnement du GENEPI. Création et mise en place d'un logiciel national de comptabilité. La révision des outils de formation.
Etudiants et Développement (E&D)	Pôle Vie associative et bénévolat. Commissions d'appui aux projets. Commissions de travail ouvertes. Accompagnement des jeunes nouvellement élus.
Concordia	Mettre en place une plateforme collaborative en ligne. Mettre en place des réunions « <i>meet up</i> » locales. Mettre en place 8 comités locaux de bénévoles. Produire des outils pour l'identité de Concordia.
Jeunes Européens France	Un ensemble de séminaires interrégionaux (Tournée Jeunesse). Séminaires de formation annuels. Création de nouvelles méthodologies innovantes. Université d'été annuelle. Séminaire international de printemps.
Forum Régional de la Jeunesse de Lorraine (FRJL)	Organisation de temps de rencontre entre les jeunes lorrains. Création d'un portail collaboratif en ligne. Edition d'une lettre d'information en ligne. Participation aux rencontres thématiques de la Jeunesse. Mise en place d'un travail d'évaluation de la démarche engagée par le FRJ.
2KZ	Un rassemblement de jeunes issus de plusieurs villes de France. La création d'un collectif démocratique de jeunes. Des cafés pédagogiques. Un forum sur les thématiques liées à la jeunesse. Un centre de ressources. Une fresque à l'école primaire communale. Accompagnement des jeunes sur la création de structure ou sur la mobilité nationale voire internationale.

La comparaison de ces différentes actions témoigne de deux tendances : l'importance donnée aux actions visant à créer du lien entre les jeunes engagés, à les accompagner dans le lancement de projets, et l'importance donnée à la formation des bénévoles. En revanche, les actions portant sur la gouvernance des associations est beaucoup plus rares.

1.3. Influence éventuelle de l'évaluateur dans la conception et la conduite du projet

L'évaluateur n'est pas intervenu dans la conception et le suivi du projet des différentes associations. Il a conservé au maximum sa posture extérieure vis-à-vis des porteurs de projet, et n'a pas apporté

de « sens non-perçu » par le porteur. Ce positionnement s'est nourri des travaux sur la méthode de la triangulation des sources et de la signification données aux actions des acteurs⁷⁷.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

2.1. Le questionnement de l'évaluation

La rigueur scientifique du travail d'évaluation a été basée sur la définition d'une problématique de travail. Nous avons, à partir de celle-ci et d'une revue de la littérature existante, posé quatre grandes hypothèses de travail. Ce cadre nous a permis de répondre aux questions évaluatives posées par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

2.1.1. La problématique de l'évaluation

La place de l'engagement dans l'expérimentation APOJ se situe au croisement de plusieurs questionnements classiques de la participation des jeunes dans l'espace public. Cette participation peut être vue comme une implication des jeunes au sein des organisations de jeunes, ou bien au sein des cadres de politiques publiques. La réflexion est donc autant à mener sur la manière dont les jeunes s'engagent par eux-mêmes que sur la manière dont ils sont incités à s'engager par les autres.

Les jeunes sont très souvent vus comme des acteurs qui facilitent l'innovation au cœur de l'engagement, au point que l'idée de l'apparition de « nouveaux mouvements sociaux » revient régulièrement. Depuis les années 1970, cette notion continue de faire surface dans les discours sur l'engagement, de sorte que certains auteurs ne manquent pas de se demander dans quelle mesure il existe aujourd'hui « *du nouveau dans le nouveau* »⁷⁸.

Le cahier des charges de l'expérimentation APOJ souligne précisément l'émergence d'une « nouvelle génération » de jeunes qui s'engagent autrement, par un rejet des modes d'engagements trop formels, perçus comme trop longs et hiérarchiques. Plus encore, l'engagement des jeunes serait désormais plus tourné vers de nouvelles thématiques liées à la solidarité (humanitaire, développement durable, entrepreneuriat social, etc.).

Nous proposons de prendre avec une grande précaution cette distinction entre « anciens » et « nouveaux » modes d'engagement. Au contraire, il est possible que les jeunes continuent de fonctionner selon des règles institutionnelles et formelles qui sont autant liées à un format de fonctionnement du modèle associatif, à la rétribution de l'engagement militant⁷⁹, qu'aux spécificités de l'engagement des jeunes (important turnover, etc.) qui peuvent fragiliser leur fonctionnement.

La problématique de l'étude évaluative est alors la suivante : *en quoi les organisations de jeunes proposent-elles (principalement) des actions d'engagement par les pairs qui interrogent et renouvellent les définitions, les formes et les modèles classiques de la participation des jeunes ?*

⁷⁷ Il ne s'agit donc pas juste « de "recouper" ou de "vérifier" des informations pour arriver à une "version véridique", mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude (...), en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives », Olivier de Sardan, Jean Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête, Anthropologie, Histoire, Sociologie*, n°1, 1995, p.84.

⁷⁸ Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

⁷⁹ Gaxie, D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.30, °1,1980, p.5-45.

Pour répondre à cette question, nous porterons une attention particulière à l'idée centrale qu'il peut exister des modèles d'engagement en déclin (partis politiques et syndicats), des modèles en transformation (professionnalisation du secteur associatif)⁸⁰, ou de nouveaux modèles d'engagement (tel que l'entrepreneuriat social). Ces modèles proposent des opportunités, notamment de rétribution de l'engagement⁸¹, qui peuvent entrer en résonance avec les attentes des jeunes.

2.1.2. Les hypothèses testées

L'évaluation a été menée autour de quatre hypothèses qui permettent d'étudier l'engagement des jeunes à trois niveaux d'analyse différents : celui des organisations de jeunes ; celui de l'engagement individuel des jeunes par des organisations de jeunes ; et celui de l'inscription des organisations de jeune dans l'espace de l'action publique, et de manière plus générale, de l'espace public.

Le premier objectif de l'analyse ainsi est de mieux comprendre comment les organisations de jeunes parviennent à mobiliser les jeunes.

- H1 : Nous posons pour **première hypothèse que les jeunes s'engagent et parviennent à s'approprier et à mobiliser efficacement les ressources des actions expérimentées parce qu'ils adhèrent aux idées fondatrices et valeurs proposées par le référentiel d'action spécifique d'une organisation.**

Un deuxième objectif de l'analyse est de comprendre comment l'engagement des jeunes est rendu possible à certaines étapes de leurs parcours de vie, en fonction de ressources acquises :

- H2 : Nous posons comme **seconde hypothèse que les ressources (expériences antérieures d'engagement, socialisation familiale à l'engagement, compétences acquises) dont disposent les jeunes impactent leur capacité à prendre des responsabilités au sein des organisations de jeunes.**

Un troisième objectif de l'évaluation est de comprendre quels types de modes d'actions influencent le succès des projets :

- H3 : Nous posons comme **troisième hypothèse que les jeunes mettent en œuvre des répertoires d'action qui innovent dans la manière de construire et de valoriser une image de « jeunes » comme vecteur de légitimité de leurs actions auprès des pouvoirs publics et dans l'espace public.**

Un quatrième objectif de l'évaluation est de comprendre comment le capital social (jeunes bénéficiaires des actions, partenaires) influe sur leur engagement⁸² :

- H4 : Nous posons comme **quatrième hypothèse que la participation des jeunes dans l'espace public peut se traduire par l'acquisition d'un plus grand capital social dans des réseaux institutionnels et professionnels locaux et nationaux, bien qu'ils doivent pour cela s'adapter au cadre posé par les pouvoirs publics.**

⁸⁰ Bernardeau-Moreau, D. et Hély, M. *Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

⁸¹ Gaxie, D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.30, °1,1980, p.5-45.

⁸² Le concept de capital social, désigne l'acquisition d'un réseau pour un individu, ou une organisation, dans plusieurs types d'univers sociaux (politiques, médiatiques, notamment les réseaux sociaux) qui permet d'acquérir d'autres ressources ou compétences (Bourdieu, Pierre, « Notes sur le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977).

Le choix de ces quatre hypothèses vise à tester, sous quatre angles différents (structures des organisations, ressources individuelles et parcours de vie, modes d'action, capital social), la manière dont certaines actions permettent de renforcer la structuration et la professionnalisation des organisations de jeunes (Axe 1), l'engagement de jeunes, notamment ceux éloignés de l'engagement (Axe 2), et le rôle des jeunes dans l'espace public (Axe 3).

2.1.3. Questions évaluatives

Les questions évaluatives posées dans le cahier des charges de l'évaluation étaient structurées autour des 3 axes de l'expérimentation et du caractère innovant des actions. Pour répondre à ces questions évaluatives, un ensemble d'indicateurs a été mis en place au début de l'évaluation. Le nombre élevé d'indicateurs ne permet pas de les faire figurer dans ce rapport – ils ont cependant été structurants pour l'écriture du rapport d'évaluation, et se retrouvent donc au fil de la lecture.

2.2. Le protocole d'enquête

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'évaluation de l'expérimentation APOJ, l'Agence Phare a mis en place un protocole d'enquête basé sur cinq outils, associant ainsi les méthodes qualitatives et quantitatives.

2.2.1. Une posture évaluative ouverte et distanciée

Notre posture d'évaluateur – rompu aux évaluations d'expérimentations sociales – est marquée par le souci de conserver une distance critique, et donc une indépendance scientifique vis-à-vis des seize porteurs de projets. Cette indépendance est garantie par le souci d'ancrer nos questionnements et les jugements évaluatifs autour de trois enjeux : dans un état des lieux de la littérature existante en science sociales sur le sujet ; dans le maintien, lors de nos observations et nos entretiens, d'un rapport distancé mais courtois avec les porteurs de projets ; et enfin d'un questionnement sur les éventuels biais produits par nos trajectoires et expériences individuelles de consultants⁸³.

La spécificité de ce type d'évaluation, et notamment son caractère *in itinere*, requiert d'avoir des relations de confiance avec les porteurs de projets : c'est une condition indispensable à la mise en place d'un travail d'enquête de qualité. Nous pensons qu'il est indispensable d'adopter, en parallèle de cette exigence, une posture d'ouverture et de compréhension des difficultés logistiques ou politiques auxquelles peuvent être confrontés les porteurs de projet au cours de l'expérimentation. L'évaluation ne doit pas se définir comme une extraction de ressources : elle doit respecter le travail et l'investissement de terrain des enquêtés.

Pour ce faire, nous avons pensé une démarche d'interaction avec les porteurs de projets : avant le début de l'enquête, nous sommes allés à la rencontre de l'équipe-projet de chaque organisation de jeunes afin de lui présenter l'Agence Phare, son histoire et ses valeurs, ainsi que la démarche d'évaluation dans sa totalité et de ce qu'elle va impliquer (rôle et attendus de l'évaluation, contraintes opérationnelles, présence régulière de l'évaluateur, sollicitation de membres des organisations pour des entretiens, etc.). Enfin, nous avons conclu cette rencontre par un temps de réponses aux éventuelles questions des porteurs de projets.

⁸³ La plupart des débats sur l'indépendance scientifique montre qu'un observateur extérieur se doit autant de garder une certaine distance critique vis-à-vis des acteurs qu'une capacité à réfléchir sur les biais induits par ses propres caractéristiques sociales, voir Bizeul, D., « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en toute connaissance de cause », *Revue Française de Sociologie*, vol.39, n°4, 1998.

En complément, en ce qui concerne les modalités de contact avec les expérimentateurs, nous avons considéré qu'une forte présence de notre part sur le terrain d'enquête, lors des événements de l'expérimentation, était également un gage de notre sérieux et de notre engagement dans le travail d'évaluation. Au début de la démarche, nous les avons informés de la nécessité de contacts réguliers, et ce dans les deux sens : nous les avons tenus régulièrement informés de l'avancée de l'évaluation ; à l'inverse, ils ont eu pour mission de nous tenir le plus fréquemment possible au courant du déploiement de leur projet, et des éventuelles modifications qu'ils pouvaient y apporter. L'intensité de cette relation a variée selon les organisations de jeunes, les périodes et les projets.

2.2.2. Une méthodologie à dominante qualitative, au service de la comparaison

La méthodologie est la même pour chacune des associations ayant participé à l'expérimentation APOJ. Elle a conduit à la réalisation d'une monographie pour chaque projet, pour alimenter une réflexion évaluative transversale à l'expérimentation : le présent rapport.

2.2.2.1. L'analyse documentaire

Afin de mieux appréhender les conditions d'émergence des projets, leur cohérence ainsi que leur évolution, l'analyse de documents s'est déroulée en deux temps : une note de synthèse des principaux résultats de la recherche en sciences sociales⁸⁴, basée sur une bibliographie adéquate, d'une part ; une analyse de l'ensemble des documents produits dans le cadre de l'expérimentation APOJ, basée sur la collecte des productions écrites et multimédia ayant trait aux seize projets, d'autre part. L'analyse documentaire a eu lieu tout au long de l'évaluation.

2.2.2.2. La conduite d'entretiens semi-directifs

Le recours à des entretiens s'impose comme une étape indispensable pour mieux interroger les discours et les pratiques des membres des organisations, les stratégies investies pour mobiliser des jeunes, et les difficultés rencontrées. Cette méthode permet une analyse prolongeant et précisant les résultats de l'analyse documentaire.

Les entretiens ont été conduits de manière individuelle avec les équipes-projets des OJ, leurs partenaires, ainsi qu'avec des jeunes bénéficiaires des actions (déjà mobilisés ou bien engagés lors de l'expérimentation). Ils permettent de mieux comprendre comment se déroulent les projets sur les territoires et de recueillir les opinions des différentes parties prenantes sur les actions mises en place. En fin d'évaluation, quatre entretiens collectifs, menés les porteurs de projets réunis par groupes de 2, 3 ou 4 associations, ont permis d'appréhender l'efficacité et la pertinence des actions pour les jeunes et d'obtenir un retour réflexif sur les pratiques de l'expérimentation.

Les entretiens ont eu pour objectif : d'obtenir des informations factuelles et analytiques sur la conception et la mise en œuvre des actions expérimentées, d'une part ; d'obtenir des données sur les profils des jeunes impliqués dans les actions et investis dans les organisations de jeunes d'autre part ; et de croiser les points de vue obtenus auprès des parties prenantes de l'expérimentation pour comprendre les points de controverses de la mise en œuvre des actions et de leur évaluation.

⁸⁴ Consultable dans [la note de cadrage de l'évaluation](#).

2.2.2.3. La réalisation d'observations non-participantes

L'observation vise à recueillir des éléments plus informels et concrets sur la réalité du déploiement de l'expérimentation. Nous avons observé une grande diversité de réunions dans le cadre du fonctionnement habituel de l'organisation (réunions, conseils d'administration, assemblées générales, etc.) et de l'expérimentation spécifiquement (groupes de travail, comités de pilotage, séminaires, ateliers, événements divers, etc.) afin de mieux comprendre les atouts et les freins du déploiement des actions en cours. L'observation « interne » aux organisations permet d'analyser les modalités de fonctionnement en vigueur dans l'organisation, et par conséquent du rôle joué par les différents membres de l'organisation. L'observation des actions permet quant à elle de mesurer l'écart qui peut exister entre les objectifs fixés et la réalisation des actions.

2.2.2.4. L'analyse de réseaux et la cartographie des systèmes d'acteurs

La méthode de l'analyse de réseaux est une technique quantitative consistant à mesurer la nature et l'évolution de la structure des interactions d'une organisation avec l'ensemble des structures avec lesquelles elles sont en contact (encadré 3).

Encadré 3 : L'apport de la cartographie des réseaux : un outil heuristique et analytique

La cartographie des réseaux est un outil des sciences sociales qui apporte une réelle plus-value pour l'étude de la collaboration des acteurs dans un champ spécifique. Ce type de cartographie permet de mieux visualiser la complexité des relations entre acteurs, la forme des réseaux, et d'identifier lesquels jouent un rôle central. Pour mieux comprendre ces relations, nous avons mesuré ici le degré de participation des acteurs à des événements communs, ce qui peut signifier qu'ils s'intéressent à un agenda politique commun, et accèdent à une même information.

Pour la réaliser, nous avons notamment collecté les comptes-rendus des réunions, groupes de travail et la liste des partenariats transmis par les organisations de jeunes, pour identifier les listes de présence et la nature des participants. L'analyse de réseaux permet notamment : de mesurer, pour chaque acteur et dans son environnement, sa centralité de degré (nombre de contacts) et d'intermédierité (capacité à mettre en relation des contacts) afin d'identifier les acteurs les plus actifs⁸⁵.

La cartographie des réseaux ne reflète pas la réalité *in extenso* de ces réseaux : elle constitue une photographie de la participation d'acteurs à des actions expérimentales développées par les organisations de jeunes. Il ne s'agit donc pas d'une cartographie géographique mais d'une cartographie de la structure sociale des relations développées par les organisations de jeunes de l'expérimentation APOJ.

Compte tenu des attentes et questions évaluatives du cahier des charges, nous avons mobilisé la cartographie des réseaux à deux niveaux : d'une part à un niveau infra-organisationnel, pour mieux comprendre la structuration des organisations de jeunes, la diversité des profils de jeunes engagés, et la centralité de certains profils de jeunes dans l'animation de ces organisations de jeunes ; d'autre part à un niveau inter-organisationnel, pour mieux comprendre comment les organisations de jeunes

⁸⁵ Trois types de mesures de centralité peuvent être effectués : la centralité de degré (les acteurs possédant le plus de relations), la centralité de proximité (la capacité d'un acteur à se connecter rapidement avec les autres acteurs du réseau) et la centralité d'intermédierité (la capacité d'un acteur à mettre en relation d'autres acteurs).

construisent au cours de l'expérimentation des relations privilégiées avec d'autres organisations (autres organisations de jeunes, partenaires institutionnels, élus, etc.).

A partir des comptes-rendus des réunions auxquelles participent les équipes-projet de chaque organisation de jeunes, il est ainsi possible d'identifier les liens tissés avec d'autres structures. Le traitement de ces données permet de produire des cartographies représentant les réseaux d'acteurs, de manière complémentaire aux outils qualitatifs présentés auparavant. Lorsque les données peuvent être collectées, il est possible de réaliser une cartographie du réseau d'acteurs de l'organisation de jeunes. L'ensemble des cartographies réalisées, les bases de données qui les ont permises et leur interprétation sont consultables dans les monographies liées à l'évaluation de l'expérimentation APOJ.

2.2.2.5. Les tableaux de bord de suivi des jeunes engagés dans les OJ

Dans le cadre de cette évaluation, qui vise notamment à mieux comprendre les modalités et les formes d'engagement des jeunes, il était pertinent de pouvoir mettre en perspective un type d'engagement (durée, motivations, actions concernées) et une trajectoire individuelle. L'analyse statistique descriptive permet ainsi d'étudier les profils des jeunes engagés.

Pour ce faire, nous avons mis en place, lorsque cela était possible, un tableau de bord au sein des organisations de jeunes, afin de mieux connaître le profil de ces jeunes en fonction d'un certain nombre de variables qualitatives et quantitatives telles que l'âge, le niveau d'études, le genre, l'expérience associative ou politique antérieure, etc.

Les données obtenues, d'une qualité variable en fonction des organisations de jeunes enquêtées, ont permis, ponctuellement, de densifier les analyses qualitatives opérées lors de cette évaluation. Il a pu s'agir, par exemple, de bases de données construites à partir de questionnaires (par exemple dans le cas d'une enquête précise sur le MOOC d'Animafac ou d'une enquête de satisfaction menée auprès de bénéficiaires participant à un événement pour Générations Cobayes), ou de données collectées par l'Agence Phare.

2.2.3. Le déroulement du terrain d'enquête et ses limites

Le calendrier global de la mission d'évaluation a eu lieu entre février 2015 (rédaction d'une note de cadrage) et novembre 2016 (rédaction du rapport final). Le travail d'enquête mené tout au long de l'évaluation n'a pas rencontré de difficulté « politique ». En revanche, sur le plan technique, certains porteurs de projets ont été moins attentifs à l'intérêt de la démarche d'évaluation (rétention d'informations, faible communication sur les événements organisés par l'association, absence de réponses aux sollicitations de l'évaluateur) ; et un seul porteur de projet (sur les quinze de l'expérimentation APOJ) n'a, clairement, pas « joué le jeu de l'évaluation ».

2.3. Validité interne des résultats obtenus

La *validité interne des résultats* concerne les liens entre les données recueillies et les analyses effectuées sur ces données ; pour assurer cette validité, nous avons réalisé un volume suffisant⁸⁶ d'entretiens et d'observations, ainsi qu'un recoupement des données sur la base d'une triangulation des matériaux recueillis et des points de vue des acteurs engagés dans l'expérimentation⁸⁷. Les résultats de l'évaluation sont robustes : ils s'appuient sur un travail de terrain très approfondi, auprès d'un nombre de jeunes important, reflétant la diversité des organisations de jeunes existantes. Le recoupement des informations obtenues permet de tirer des conclusions claires du travail mené.

2.3.1. Identification du public bénéficiaire des actions

L'analyse du nombre de bénéficiaires et des effets de l'expérimentation est particulièrement complexe pour deux raisons :

- d'une part, l'analyse du nombre de jeunes touchés par l'expérimentation est particulièrement complexe à proposer en raison de la très grande diversité des structures, de la grande diversité des actions menées, mais plus particulièrement de la difficulté pour l'ensemble des associations de tenir une comptabilité précise du nombre de bénéficiaires touchés. Certaines associations ont pu tenir des tableaux statistiques précis, d'autres non ;
- d'autre part, il est important de préciser les types d'effets des actions expérimentées. Certains jeunes ont pu simplement participer une seule fois (ou bien de manière ponctuelle) à des actions proposées par les associations, tandis que d'autres jeunes ont pu concrètement progresser dans un processus d'engagement au travers de différents statuts (bénéficiaire, bénévole, responsable d'association).

Si nous n'avons pu identifier et analyser tous les bénéficiaires, **nous nous sommes surtout attachés à analyser la diversité des effets des actions menées au cours de l'expérimentation sur la diversité des profils de bénéficiaires**, en fonction de l'identité et des objectifs de l'expérimentation des associations de jeunes.

2.3.2. Les données qualitatives recueillies

Les données qualitatives produites lors de l'enquête ont été obtenues par la mobilisation de deux techniques : la réalisation d'entretiens semi-directifs, d'une part, et la réalisation d'observations non-participantes, d'autre part.

2.3.2.1. Les entretiens menés

L'enquête a permis de réaliser des entretiens avec plus de 150 jeunes de différentes structures liées aux projets expérimentaux, ayant participé à la conception ou à la mise en œuvre des actions, et/ou étant usagers des actions proposées.

⁸⁶ L'atteinte d'un volume suffisant de situations d'enquête (entretiens et observations) se traduit par la redondance des résultats obtenus.

⁸⁷ Olivier de Sardan, Jean Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête, Anthropologie, Histoire, Sociologie*, n°1, 1995, p.84.

2.3.2.1.1. La sélection des profils enquêtés

Les personnes rencontrées en entretien ont été sélectionnées lorsqu'elles étaient particulièrement impliquées dans les actions expérimentées par les organisations de jeunes :

- le profil des membres des « équipes-projet » des organisations de jeunes est particulièrement représentatif de l'ensemble de la population étudiée, puisque pour chaque association, entre 2 et 5 jeunes (bénévoles, volontaires en Service civique et plus fréquemment salariés) ont été rencontrés, soit la quasi-totalité des membres de l'équipe. La diversité des profils des personnes permettait de croiser les points de vue sur les conditions d'animation et de mobilisation des organisations de jeunes autour des actions ;
- les personnes rencontrées parmi les partenaires des organisations de jeunes ont été soit des adultes, soit des jeunes. Elles ont pu être choisies de deux manières : soit parce qu'elles étaient très proches des projets expérimentés par les organisations de jeunes, soit parce qu'elles pouvaient *a priori* apporter un discours critique sur les actions menées ;
- enfin, le profil des jeunes rencontrés en tant que « bénéficiaires » des actions expérimentées est apparu comme moyennement diversifié : sans prétendre refléter l'ensemble des jeunes qui fréquentent les organisations de jeunes, les individus rencontrés se situaient dans une tranche d'âge de 17 à 30 ans et des niveaux scolaires et/ou universitaires variés.

La plupart des entretiens ont été réalisés en face-à-face, dans plusieurs régions françaises, le reste étant conduits par téléphone. Ils ont eu lieu entre avril 2015 et octobre 2016.

2.3.2.1.2. Le nombre d'entretiens réalisés

Au total, 222 entretiens individuels avec des jeunes et des partenaires des associations ont été réalisés, pour un nombre de 197 individus. Une partie d'entre eux a pu être enquêtée deux fois (souvent au début et en fin d'expérimentation, afin de faire le point sur les évolutions des actions), et des contacts fréquents, souvent informels (c'est-à-dire hors du cadre d'un entretien semi-directif) ont eu lieu fréquemment entre l'évaluateur et les porteurs de projets ; ceux-ci n'ont pas été intégrés à la comptabilité de l'enquête de terrain.

En moyenne, pour chaque organisation de jeunes, ont été réalisés : 6 entretiens avec des membres de l'équipe-projet, 8 entretiens avec des jeunes bénéficiaires des actions (déjà engagés dans l'organisation avant l'expérimentation FEJ/APOJ ou bien engagés au fil de l'expérimentation), 2 entretiens avec des partenaires de l'association. – soit 15 entretiens par association.

Le détail des entretiens réalisés est présenté ci-après :

Tableau 3 : Les entretiens individuels menés lors de l'évaluation

Organisations de jeunes	Membres des équipes-projet		Jeunes bénéficiaires		Partenaires des OJ		TOTAL	
	Nombre d'entretiens réalisés	Nombre de personnes interrogées	Nombre d'entretiens réalisés	Nombre de personnes interrogées	Nombre d'entretiens réalisés	Nombre de personnes interrogées	Nombre d'entretiens réalisés	Nombre de personnes interrogées
Horizon	3	3	3	3	3	3	9	9
JOC	2	2	1	2	1	1	4	5
Réseau Engagé Volontaires	3	3	6	6	2	2	11	11
FFJ	6	3	10	10	4	4	16	13
MRJC	9	7	13	11	3	3	25	21
Freeform	6	3	4	4	0	0	10	7
Génération Cobayes	4	3	10	9	1	1	15	13
Jets d'encre	10	7	3	3	0	0	13	10
Ticket for Change	5	3	12	12	2	2	14	12
Animafac	5	5	6	6	2	2	11	11
GENEPI	10	6	9	8	0	0	19	14
Etudiants & Développement	4	4	11	11	1	1	16	16
Concordia	5	3	5	6	0	0	10	9
Jeunes Européens	4	3	12	12	1	1	15	14
FRJ Lorraine	3	3	4	4	1	1	8	8
2KZ	6	4	9	9	2	2	17	15
Total	85	62	118	116	23	23	226	201

En complément de ces entretiens, réalisés dans un cadre formel (enregistrés sur dictaphone en quasi-totalité), des échanges ont pu avoir avec les jeunes de l'expérimentation lors de temps informels.

Enfin, quatre entretiens collectifs menés en fin d'évaluation ont permis d'enquêter, de nouveau, 11 jeunes en responsabilité dans les organisations de jeunes. Ils ont permis de finaliser l'analyse évaluative en approfondissant les résultats obtenus par le travail d'enquête réalisé auprès de chacune des organisations de jeunes.

2.3.2.2. Les observations réalisées

La quasi-totalité des organisations de jeunes ayant « joué le jeu » de l'évaluation, l'Agence Phare a pu réaliser un nombre très important de temps d'observation – à la fois de moments internes à la vie de l'association et d'actions liées à l'expérimentation FEJ/APOJ.

Au total, ce sont 121 observations qui ont été réalisées, soit une moyenne de 8 par organisation de jeunes. Les temps liés à la vie interne de l'association (Assemblées générales, Conseils d'administrations, réunions d'équipe, Comités de pilotage FEJ) ont représenté $\frac{1}{4}$ de l'ensemble des observations, les $\frac{3}{4}$ restant ayant concerné la mise en œuvre des temps d'intégration et de formation des jeunes ainsi que les autres actions financées par le FEJ.

Le détail des observations réalisées est présenté ci-après :

Tableau 4 : Les observations réalisées lors de l'évaluation

Organisations de jeunes	COPIIL FEJ (ou assimilé)	AG de l'association (ou assimilé)	CA de l'association (ou assimilé)	Autres réunions (d'équipe-projet ou élargies)	Temps de formation / d'intégration de jeunes	Autres actions FEJ/APOJ	TOTAL
Horizon	1	0	2	0	0	0	3
JOC	0	0	0	0	0	5	5
Réseau Engagé Volontaires	0	2	0	0	0	4	6
FFJ	2	0	1	0	3	4	10
MRJC	3	0	0	0	0	8	11
Freeform	0	0	0	0	0	1	1
Généralisations Cobayes	0	2	2	0	1	11	16
Jets d'encre	0	1	1	0	2	1	5
Ticket for Change	0	0	0	0	10	1	11
Animafac	0	2	0	0	2	10	14
GENEPI	1	1	1	1	7	1	12
Etudiants & Développement	0	1	2	0	1	6	10
Concordia	2	0	0	1	0	0	3
Jeunes Européens	0	0	1	0	10	0	11
FRJ Lorraine	0	0	1	0	0	0	1
2KZ	1	0	0	0	0	1	2
Total	10	9	11	2	36	53	121

Le même nombre d'entretiens n'a pas été réalisé auprès de toutes les organisations de jeunes. Cela peut être du : au fait que certaines associations étaient moins ouvertes à la démarche d'évaluation, et au fait que toutes les associations n'ont pas réalisé le même nombre d'actions.

2.3.3. Les données quantitatives de l'enquête

En complément des méthodes qualitatives présentées ci-dessus, le protocole d'évaluation a mobilisé deux types d'outils quantitatifs : des tableaux de bord au sein des organisations de jeunes et une analyse des réseaux de ces mêmes structures. Contrairement au terrain qualitatif, ces deux outils ont connu un succès relatif.

2.3.3.1. Les tableaux de bord, une implantation parfois difficile

Le cahier des charges prévoyait de mettre à contribution les organisations de jeunes dans la collecte de données. Nous avons ainsi prévus des tableaux de bords intégrant des questions précises sur les profils de jeunes engagés – âge, sexe, niveau d'étude, type de formation, nature de l'engagement des parents, date du premier engagement, date de la date d'engagement dans l'organisation de jeunes, multi-positionnement des engagements, territoire d'engagement, etc.

Il n'a pas été possible d'implanter des « tableaux de bord » en tant que tels pour deux raisons : d'une part, l'ensemble des associations ne possédaient pas les ressources en interne pour effectuer une collecte de données en continu, ou bien elles ne souhaitaient pas collecter des données en tant que telle – beaucoup de jeunes jugeant qu'il s'agissait somme toute d'une lourdeur administrative supplémentaire.

Nous avons d'abord, sur ce point, pu ajouter des questions complémentaires dans des questionnaires et des enquêtes de satisfaction ponctuellement réalisées par les associations de jeunes auprès de leurs propres publics (quatre organisations : Concordia, Jeunes Européens, Génération Cobaye, et Ticket for Change). Nous avons alors obtenu les résultats de ces enquêtes, avec les réponses à l'ensemble des questions prévues et donc posées auprès des jeunes de cette manière.

Nous avons pu également distribuer des questionnaires auprès de jeunes participants à des événements, sans que pour autant les résultats ne soient véritablement représentatifs de l'ensemble des profils de jeunes engagés (Réseau des Jeunes Volontaires, Forum Français de la Jeunesse). Dans ce cas, nous avons produit notre propre analyse de ces données, après avoir étudié leurs conditions de production.

Au final, ce type de données n'a pu être obtenu que pour un nombre limité d'organisations de jeunes (six organisations) de jeunes, offrant un regard éparé sur les parcours d'engagement des jeunes au sein de l'expérimentation APOJ. Elles ont cependant pu être une source riche d'informations à analyser, renseignant l'évaluation sur les profils des jeunes bénéficiaires d'actions, mais également sur leurs motivations à participer à certains projets (MOOC, instances de gouvernance, etc.).

2.3.3.2. L'analyse de réseaux confrontée à une faible documentation

L'analyse de réseaux a pu être menée à bien lorsque deux conditions étaient réunies : des responsables d'organisations de jeunes saisissant bien l'intérêt d'une telle méthode et des organisations réalisant, pour une majorité d'événements, des comptes-rendus exhaustifs. Or les associations avaient très peu de données à disposition pour réaliser des bases de données. Ces deux conditions n'ont pas été réunies pour l'ensemble des organisations de jeunes, et un nombre

également limité de cartographies a été réalisé. Nous avons ainsi réalisé quatre cartographies de réseau.

2.3.4. Recoupement des données

Le protocole d'évaluation étant à dominante qualitative, le travail de recoupement s'est opéré sur des données essentiellement qualitatives. Plusieurs niveaux de recoupement ont eu lieu :

- lors de l'analyse documentaire : la revue de littérature scientifique sur l'engagement des jeunes fait émerger des grands résultats, permettant de présenter les tendances actuelles de l'engagement des jeunes, tout en les nuanciant. Les hypothèses de l'évaluation en sont d'autant plus précises ;
- lors de l'analyse des entretiens : sur un même terrain d'enquête (le projet expérimental d'une organisation de jeunes), la réalisation d'un nombre suffisant d'entretiens (notamment avec les porteurs de projet et les jeunes engagés *via* les actions) a permis de recouper les données pour obtenir des points de vue nuancés tout en montant en généralité. La réalisation d'une seconde vague d'entretiens auprès d'une partie des jeunes enquêtés a favorisé l'actualisation et la consolidation des résultats ;
- lors de l'analyse des observations : nous avons pu accumuler un grand nombre d'enseignements qualitatifs en passant beaucoup de temps avec les jeunes, pendant mais aussi en dehors des temps d'actions, notamment lors de moments informels. Les observations non-participantes ont permis de comparer le comportement, les discours et les modes d'actions des jeunes engagés dans différents contextes (Assemblées générales, ateliers avec des petits groupes de jeunes, réunion d'équipe, réunion publique, etc.), et de mieux comprendre le sens de leurs discours ;
- lors de l'analyse quantitative : les données recueillies auprès des jeunes responsables des 16 organisations de jeunes sont de bonnes qualités car elles recouvrent l'ensemble de la population de l'expérimentation ; elles ont pu être recoupées pour produire un portrait représentatif de cette population de jeunes engagés, transversal à l'ensemble des associations évaluées. En revanche, il n'a pas été possible de dresser un portrait précis des jeunes engagés au cours des actions, sinon de manière ponctuelle, pour certaines organisations ;
- lors de l'écriture des monographies : sur un même terrain, l'ensemble des données qualitatives et quantitatives ont été recoupées. Le croisement des hypothèses et constats issus des différents entretiens et observations, réalisé tout au long du travail de terrain, a été fructueux ;
- lors de l'écriture du rapport d'évaluation transversal : le recoupement a porté d'une part sur les actions menées par les organisations de jeunes, afin d'identifier les actions les plus innovantes et transférables ; il a porté d'autre part sur les analyses produites dans les monographies, favorisant une comparaison des enseignements portés pour chacune des organisations de jeunes sur les trois axes de l'expérimentation. Nous avons ainsi pu monter en généralité (au-delà des cas particuliers), et donc répondre aux grandes questions évaluatives.

PARTIE 2 : RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION

Par rapport aux expérimentations FEJ précédentes, **l'expérimentation APOJ repose sur l'hypothèse selon laquelle des jeunes pourraient, davantage que les adultes, faciliter l'engagement d'autres jeunes**. Cette ambition est incarnée par le fait d'avoir retenu pour la première fois 16 associations de jeunes dirigées par des jeunes (ayant des dirigeants de moins de 30 ans) plutôt que des associations de jeunesse et d'éducation populaire *stricto sensu*.

Autre particularité, l'expérimentation FEJ questionne la manière dont l'engagement de pair-à-pair peut être entièrement pris en charge par des organisations de jeunes, sans accompagnement des adultes. Elle permet donc d'interroger dans quelle mesure l'engagement des jeunes ne dépend pas d'une injonction ou d'un accompagnement par des adultes, mais de la prise d'initiative autonome des jeunes en situation d'engager d'autres jeunes.

L'expérimentation APOJ questionne donc non pas la capacité des pouvoirs publics de faciliter et de valoriser directement l'engagement des jeunes, mais comment ils peuvent donner les moyens aux associations de jeunes de faciliter et de valoriser l'engagement d'autres jeunes. Sur ce point, l'évaluation a montré que la plupart des associations de jeunes peuvent être des partenaires légitimes et crédibles des politiques publiques futures, qu'elles soient de Jeunesse ou autre.

1. Les résultats des actions expérimentées

Les associations de l'expérimentation APOJ ont touché un grand nombre de bénéficiaires, essentiellement des jeunes âgés de moins de 30 ans. Ces bénéficiaires ont des profils très différents (âge, sexe, territoire d'origine de vie, niveau d'études) et des niveaux d'engagement très variés selon la nature des associations et les actions concernées. L'évaluation montre alors que peu d'associations ont réussi à diversifier les profils des jeunes engagés au sein de leurs associations.

D'une part, les actions ont permis d'engager concrètement un nombre limité de nouveaux bénévoles au sein des organisations, notamment de jeunes éloignés de l'engagement. D'autre part, les actions ont rarement permis un renouvellement des cadres des associations. Pour autant, ce résultat varie beaucoup selon les associations et le fait qu'il s'agisse ou non, pour elles, d'une priorité du projet expérimental.

La présentation des résultats de l'expérimentation est donc nuancée. Elle montre que les associations de jeunes apportent des solutions concrètes, souvent innovantes pour consolider les organisations de jeunes dirigées par des jeunes (Axe 1), et pour renforcer l'engagement des jeunes (Axe 2), elles ont été moins efficaces pour diversifier l'engagement des jeunes (Axe 2) et pour renforcer la parole des jeunes dans l'espace public (Axe 3).

1.1. Les bénéficiaires : un nombre important de jeunes touchés, à des degrés différents

L'évaluation montre que les actions ont pu toucher deux types de publics : les responsables des associations qui ont mené les actions (notamment dans le cadre de l'axe 1), et les jeunes touchés par les actions des associations (dans le cadre de l'axe 2). Dans l'ensemble, les estimations statistiques

sont à prendre avec de grandes précautions compte tenu des différents modes de comptage qu'adoptent les associations de jeunes.

1.1.1. Les responsables des OJ, premier type de bénéficiaires des actions

Nous considérons, tout d'abord, que les porteurs de projets doivent être considérés comme des publics touchés par l'expérimentation car ils ont pu bénéficier des actions mises en œuvre auprès d'autres jeunes, notamment sur l'axe 1 concernant la consolidation des organisations de jeunes.

1.1.1.1. Les profils des responsables des associations de jeunes

L'évaluation montre que les dirigeants des associations de jeunes retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ présentent des caractéristiques souvent similaires. A partir de la population de l'ensemble des porteurs de projets, soit 51 personnes, pour les 16 associations de l'expérimentation, nous pouvons affirmer que les dirigeants présentent :

- **des postes variés** : de Direction, de délégations générales, d'administrateurs, de chargés de mission, de secrétaires nationaux, de coordinateurs territoriaux ;
- **une moyenne d'âge relativement élevée**⁸⁸ : la moyenne d'âge des porteurs de projet de l'expérimentation est de 27 ans et deux responsables sur trois ont entre 24 et 29 ans – seulement 12% ayant moins de 24 ans. Ainsi, certaines associations reposent sur des jeunes en cours d'étude (Jets d'Encre, 2KZ), de jeunes ayant récemment finis leurs études depuis quelques années (REV, Ticket for Change, MRJC, FFJ), ou bien de jeunes qui approchent de la trentaine (Animafac, Générations Cobayes, Concordia). Dans chaque association, les représentants ont souvent des âges proches ;
- **une répartition relativement équilibrée en termes de genre** : 58% sont des hommes pour 42% de femmes ;
- **un niveau de diplômé élevé** : les jeunes porteurs de projet ont généralement réalisé des études longues (63% de Bac+5). Les diplômés de Bac+2 et Bac+3 représentent cependant 29% de la population. Les profils universitaires sont de cinq types : majoritairement liés aux « Sciences humaines et sociales élargies » - droit, sociologie, économie, sciences politiques, histoire, géographie, communication, etc. (65%) ; ils peuvent également être liés au travail social (15%) aux « sciences dures » (10%), issus d'écoles de commerce (8%) ;
- **un parcours au sein de l'association** : si les porteurs de projet sont généralement entrés dans l'association 4 ans auparavant, c'était rarement sur le poste occupé au moment de l'enquête. En moyenne, les jeunes en responsabilité sont arrivés sur le poste 2 ans auparavant.

Il est alors intéressant de constater que la plupart des jeunes responsables des associations de jeunes a donc une moyenne d'âge relativement élevée, un niveau de diplôme élevé et un type de formation universitaire proches des sciences sociales au sens large. Ces caractéristiques relativement homogènes confirment l'idée que les discriminants sociaux jouent dans le fait d'accéder à des responsabilités associatives, notamment de grandes associations nationales. Ces caractéristiques

⁸⁸ Les âges présentés portent sur le moment où les premiers entretiens ont été réalisés avec les porteurs de projets des structures d'APOJ, en 2015.

peuvent témoigner de la capacité des responsables associatifs à mobiliser des compétences formelles dans la gestion des associations.

1.1.1.2. Une forte expérience associative et professionnelle des responsables

Il faut ensuite constater que les responsables des associations de jeunes présentent également une forte expérience associative et professionnelle, mais qu'en revanche, ils ont une très faible expérience syndicale et politique :

- **une forte expérience associative** : en dehors de leur organisation de jeunes, 84% des porteurs de projets ont eu un ou plusieurs engagements associatifs au cours de leur vie. Certains porteurs de projet ont connu un parcours important au sein de l'association, en gravissant les différentes étapes (bénévole local, jeune volontaire, responsable local, puis représentant national - Concordia, MRJC), ou bien sont devenus directement salariés de l'organisation de jeunes (FFJ, Ticket for Change) ;
- **une forte expérience professionnelle** : 75% des porteurs de projets de l'expérimentation ont eu des expériences professionnelles ou professionnalisantes (travail, stage, service civique) antérieures à leurs responsabilités dans l'association. Certains sont salariés de l'association dans la continuité d'un engagement bénévole (Animafac, Ticket for Change, MRJC, Freeform, Générations Cobayes). Plus rarement, certains ont créé leur propre activité entrepreneuriale (présidente du FRJ). Certains représentants d'associations sont étudiants (Jet d'Encre, 2KZ) ;
- **une forte salarisation dans l'association** : une grande partie des représentants des associations de jeunes sont salariés dans l'association, à l'exception de certaines associations (Jet d'Encre, 2KZ, Jeunes Européens, Horizon). Il est à noter que leurs statuts peuvent être variés : pour l'ensemble de l'échantillon : 50% sont salariés et 31% bénévoles. Deux statuts à part sont à signaler : celui de « salarié-élu » (11,5%) et de « volontaire-élu » (6%) ;
- **une très faible expérience syndicale et politique** : il est important de constater que seulement 10% des jeunes de cette population ont eu des expériences syndicales et 15% ont eu des expériences partisanes (être adhérent d'une organisation politique de jeunes), ce qui témoigne d'une certaine déconnexion entre l'univers associatif et l'univers partisan. Pour autant, il apparaît que leur lien au politique est en moyenne plus important que pour l'ensemble de la population jeune française (seuls 4% des 18-29 ans sont membres d'un parti politique)⁸⁹.

Au regard de ces chiffres, une réelle distinction est à établir entre les porteurs de projet des associations nationales et ceux ayant des responsabilités locales/régionales. A l'échelle infra-nationale, les responsables associatifs sont plus jeunes d'un an, beaucoup plus bénévoles (71% contre 16% au niveau national) et ont intégré l'association plus récemment (2 ans contre 4 ans). Enfin, le niveau d'études est moins élevé (50% ont Bac+5, contre 67% des jeunes ayant des responsabilités nationales).

1.1.1.3. La complexité de la réponse à des appels à projets

A cet égard, en dépit de cette forte expérience associative et professionnelle des responsables d'organisations de jeunes, l'analyse des modalités de réponse à l'appel à projet APOJ permet de

⁸⁹ CREDOC : Enquête « Conditions de vie et Aspirations », 2009.

souligner que la réponse à ce type d'appel à projets est loin d'être accessible au plus grand nombre. Plusieurs types d'obstacles peuvent venir freiner leur chance de remporter l'appel à projet.

Un premier obstacle concerne le temps disponible et les compétences que les jeunes peuvent consacrer à la réponse. Les structures salariées sont alors avantagées par rapport à des structures uniquement composées de bénévoles. Comme le souligne un porteur de projet :

« Il y a peu d'associations locales dans APOJ, ce sont beaucoup d'associations nationales. La manière dont l'appel à projets est construit, déjà c'est exclu et ça excluait la totalité des associations de quartier. On l'a fait remonter à la DRJSCS : vos dossiers, c'est un obstacle à l'engagement des jeunes. C'est pas possible, il faut Bac+10 pour y répondre. On a du se mobiliser à 5 pendant une semaine pour pouvoir répondre à cet appel à projets. C'est très compliqué, il a fallu mobiliser beaucoup de compétences. »⁹⁰

De fait, pour une petite association, la réponse à un appel à projet constitue un double risque : un risque de perdre du temps en cas d'échec, mais également un risque de proposer un projet trop ambitieux qui peut fragiliser l'équilibre interne de l'association :

« On a eu deux difficultés je dirais pour une petite association comme nous. La première c'est qu'on a proposé un projet trop ambitieux par rapport à nos moyens. On avait un noyau dur de bénévoles qui était là pendant la réponse à l'appel à projet. Et à un moment ils sont tous partis travailler ailleurs ou dans d'autres associations. Et moi j'arrive sans vraiment connaître le dossier. La deuxième difficulté, je trouve, c'est qu'il faut remplir les bilans tous les six mois et cela me prend énormément de temps, plusieurs semaines. Moi je suis bénévole, je travaille aussi à côté et je n'ai pas le temps »⁹¹.

Une conséquence directe de cette situation est que certains porteurs de projets ne comprennent pas toujours la logique de l'expérimentation. Ils peuvent regretter n'avoir qu'une « relation de papier » avec les pouvoirs publics :

« Je..., j'ai une relation administrative avec les pouvoirs publics. C'est un paradoxe. Ils se soucient de l'intérêt général, mais c'est une question de papier. Les pouvoirs publics je ne les vois pas. Et le FEJ c'est cela ! La seule relation que j'ai avec le FEJ, c'est d'avoir postulé en janvier et puis je dois rendre un papier en Juin »⁹²

A l'inverse, l'évaluation montre que les porteurs de projets au sein des associations nationales de jeunes sont fortement expérimentés, et ont pu mobiliser différents types de compétences, préalablement acquises. Il existe de ce fait une inégalité d'information et de maîtrise du projet d'expérimentation entre les porteurs du projet et les autres jeunes de l'organisation.

1.1.2. Les bénéficiaires des actions : des jeunes « touchés » et des jeunes « engagés »

Les profils des publics touchés présentés ci-dessous, entre le début (octobre 2014) et la fin de l'expérimentation (juillet 2016) regroupe l'ensemble des jeunes touchés tous statuts confondus

⁹⁰ Entretien avec un porteur de projet, 2015.

⁹¹ Entretien avec un porteur de projet 2015.

⁹² Entretien avec un porteur de projet 2015.

(participants aux événements, bénévoles actifs ou ponctuels, volontaires, salariés). Les chiffres indiqués ici sont à prendre avec précaution car ils reposent sur du déclaratif.

1.1.2.1. Un nombre important de jeunes touchés

Le nombre de publics touchés pendant la durée de l'expérimentation varie fortement d'une association à une autre en fonction des objectifs de départ, mais aussi du choix ou non de l'axe 2 de l'expérimentation, et enfin des différentes logiques d'engagement : de soutien, de diversification, ou d'augmentation du nombre de jeunes engagés. En ce sens, la comparaison entre les différentes associations du nombre de jeunes directement touchés est peu significative (*Tableau*).

Tableau 5 : Un nombre important de jeunes touchés

Nom de l'association	Objectif	Bénéficiaires « physiques »	Bénéficiaires « numériques »
2KZ	110	100	370
Animafac	10 700	396	5 845
Concordia	320	152	1 874
E&D	400	703	0
Freeform	800	1 000-1 200	20 000
FRJ	n.c.	n.c.	n.c. ⁹³
FFJ	250	869	1 581
Génération Cobayes	4 000	4 500	200 572
Génépi	140	200-250	0
Horizon	70	84	0
Jets d'Encre	100	60	2 000
JOC	1 500-3 000	511	0
Les Jeunes Européens	600	500-100	6 830
MRJC	2000	1000-1100	2 800
REV	2 500	5 150	515
Ticket for Change	10 000	2 150	34 819
TOTAL (fourchette basse)	33 490	17 375	277 206
TOTAL (fourchette haute)	34 990	18 225	277 206

En revanche, les estimations statistiques présentées dans le tableau ci-dessus permettent de souligner globalement une mobilisation importante, avec un peu moins de 20 000 bénéficiaires

⁹³ Le FRJ Lorraine a diffusé une enquête sur les besoins des jeunes, qui a obtenu 3 000 réponses. Nous ne considérons pas ici qu'il s'agisse de « jeunes touchés ».

« physiques » et plus de 275 000 bénéficiaires « numériques ». Sur la période de l'expérimentation APOJ, il apparaît donc que les associations ont pu toucher un très grand nombre de jeunes.

1.1.2.2. Des niveaux d'engagement variés des bénéficiaires

Les résultats sont plus nuancés si l'on définit plus précisément comment les jeunes ont été touchés en fonction de leur niveau d'engagement. Il faut alors préciser concrètement le nombre de jeunes qui se sont mobilisés autour de la réalisation des actions. Le tableau suivant met ainsi en perspective **le nombre de jeunes engagés autour des actions de l'expérimentation FEJ/APOJ** avec les ressources humaines globales des organisations de jeunes (*Tableau*) :

Tableau 6 : Le nombre de jeunes mobilisés par les actions de l'expérimentation FEJ/APOJ

Nom de l'association	Ressources humaines des OJ		Nombre de jeunes engagés
	Service Civique	Salarié	
2KZ	0	2	50-100
Animafac	33	14	n.c.
Concordia	n.c.	138	30-50
E&D	11	7	500
Freeform	0	1	1000
FRJ	0	0	50-100
FFJ	0	2	50-100
Génération Cobayes	6	3	3 480
Génépi	17	1	150-200
Horizon	2	0	80
Jets d'Encre	3	0	50-100
JOC	10	32	500
Les Jeunes Européens	5	0	150-200
MRJC	30	80	1100
REV	1	0	50-100
Ticket for Change	3	12	2 150
TOTAL (fourchette basse)	121	292	4984
TOTAL (fourchette haute)	121	292	5304

La comparaison des publics touchés permet donc de préciser l'analyse des niveaux d'engagement des jeunes bénéficiaires de l'expérimentation : **si un grand nombre de jeunes a bien été touché par l'expérimentation, l'ensemble des associations a réellement engagé, durant au moins le temps**

d'une action, un public plus restreint de jeunes très mobilisés (environ 5000 individus). Ce résultat est d'autant plus à nuancer que les actions « numériques » touchent un nombre élevés de jeunes, sans qu'il s'agisse nécessairement de publics « engagés » grâce à l'expérimentation APOJ.

1.1.2.3. Une mobilisation locale variée

En complément de la mesure du nombre de jeunes touchés et engagés par les organisations de jeunes, l'évaluation permet de constater que certaines associations de jeunes ont provoqué une mobilisation variée au niveau local, notamment par la création de groupes locaux, plus ou moins autonomes vis-à-vis des associations nationales (*Tableau*).

Tableau 7 : Nombre de groupes locaux créés ou développés lors de l'expérimentation

Nom de l'association	Objectifs de création de groupes locaux/ou régionaux	Groupes locaux ou régionaux créés ou développés
2KZ	0	0
Animafac	0	0
Concordia	8	7
E&D	0	0
Freeform	0	4
FRJ	1	1
FFJ	4	3
Génération Cobayes	15	13
Génépi	0	0
Horizon	0	0
Jets d'Encre	0	0
JOC	3	4
Les Jeunes Européens	8	7
MRJC	12	12
REV	3	1
Ticket for Change	0	7
Total	54	55

Ces groupes locaux recouvrent néanmoins des réalités variées : ils peuvent être des collectifs régionaux, à l'échelle d'une commune, des permanences départementales ou encore des mobilisations interlocales. Si un nombre relativement important de groupes locaux a été créé (ou renforcé) pendant l'expérimentation, il faut noter que cela est essentiellement du fait des associations nationales.

Au final, l'analyse comparée permet de montrer que certaines associations ont touché un nombre beaucoup plus important de jeunes que les objectifs de départ initialement annoncés dans le dossier FEJ, tandis que d'autres associations ont touché le nombre de jeunes annoncé initialement⁹⁴. La différence peut s'expliquer sous plusieurs angles – indépendamment de la qualité des actions proposées, et notamment en fonction des caractéristiques des bénéficiaires touchés.

1.1.3. Les caractéristiques des bénéficiaires touchés

L'évaluation a permis de préciser les caractéristiques des bénéficiaires touchés par les actions, en identifiant leurs caractéristiques socio-économiques (milieu social et scolaire, territoire et niveau de diplôme). Les résultats sont ici d'abord ceux du volet qualitatif de l'enquête – bien que certains exemples soient issus des questionnaires réalisés avec certaines organisations de jeunes.

1.1.3.1. L'importance du milieu social et scolaire

L'analyse des publics touchés doit d'abord prendre en compte leurs différentes caractéristiques sociales. L'évaluation montre alors que la socialisation primaire – c'est-à-dire avoir grandi dans un environnement composé de personnes engagées (familles, amis) – joue fortement sur les motivations et la capacité d'engagement des individus⁹⁵.

Les associations ont pu toucher plusieurs catégories de jeunes qui étaient engagés (ou non) avant l'expérimentation APOJ :

- **une partie des jeunes engagés bénéficie d'un environnement familial mobilisé autour de causes, et souvent politisé.** Les jeunes ont souvent des proches (parents, amis) déjà engagés (responsables associatifs, élus) qui ont transmis des valeurs ou encore incité les jeunes à s'engager lors de premières expériences fondatrices de l'adolescence (notamment le scoutisme ou les colonies de vacances, beaucoup plus rarement l'engagement religieux)⁹⁶ ;
- **une deuxième partie des jeunes a pu faire l'expérience d'engagements ponctuels indépendamment du milieu familial.** Les manifestations avec des amis sont un lieu de socialisation fort pour beaucoup de jeunes - contre le Front national en 2002, des mobilisations lycéennes et étudiantes (Contrat Première Embauche, Loi relative aux Responsabilités et Libertés des Universités, Réforme des retraites). D'autres facteurs peuvent jouer: la rencontre avec un proche ou un enseignant, la volonté de s'informer sur une thématique (l'Europe, l'entrepreneuriat social, les enjeux santé/environnement) ;
- **une troisième partie des jeunes a grandi dans un environnement relativement « vierge » de tout engagement ou politisation.** C'est souvent le cas de jeunes venant de familles peu intéressées par la politique, par exemple venant dans des milieux populaires. Ces jeunes ont souvent procédé par un très fort tâtonnement de l'engagement, en cherchant à se positionner et à se différencier du milieu familial, tout en cherchant à travers l'engagement la possibilité de créer (création d'associations, engagement sociétal par le salariat dans une OJ, etc.). Ils ont pu auparavant, pour les plus engagés, adhérer à des associations sportives, culturelles ou solidaires à l'échelle locale.

⁹⁴ Ce type de constat est à nuancer fortement, car les réponses à appels à projets ne proposent pas toujours des objectifs réalistes, et surtout la même façon de considérer ces objectifs.

⁹⁵ Rizet, S., « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », *Cahiers de l'action* n°28, juin 2010.

⁹⁶ C'est le cas par exemple à Générations Cobayes, Jeunes Européens, Ticket for Change.

Il apparaît très clairement dans le terrain d'enquête que les organisations de jeunes considèrent que le premier engagement des jeunes ou primo-engagement est une priorité d'action. Cet aspect est probablement celui qui est le plus mis en avant par les organisations de jeunes (la possibilité de trouver sa place dans l'association, même si l'on n'est pas un jeune « expérimenté ») avec les questions liées au niveau d'études – bien plus que les réflexions sur le poids de l'âge, du sexe ou du territoire d'origine n'ont été que peu prises en compte par les organisations de jeunes.

1.1.3.2. Le poids du territoire et du niveau de diplôme

Il faut alors souligner que les organisations de jeunes ont réussi à toucher certains publics plutôt que d'autres, en fonction de leurs propres caractéristiques (niveau de diplôme des jeunes et territoire d'ancrage des organisations). Quatre types de publics ont surtout été touchés par les mêmes organisations :

- **des jeunes de quartiers populaires (JOC, Horizon, 2KZ) ou des territoires restreints (MRJC, 2KZ, Freeform)** dans des communes spécifiques. Dans ces cas, les associations sont uniquement ou fortement implantées à l'échelle locale et une très grande majorité des jeunes engagés vient d'une commune ou des communes voisines. Ils fréquentent par exemple, dans le cas de l'association locale 2KZ, le collège ou le lycée à côté de l'association ; le projet de « jeunes fondateurs » de la JOC a fait le choix de favoriser la mobilité des jeunes engagés en les affectant, pendant leur Service civique, sur des territoires qu'ils ne connaissent pas ;
- **des jeunes très diplômés – ou bien intégrés dans des cursus universitaires – dans des villes universitaires (Animafac, Etudiants et Développement, Jeunes Européens, GENEPI)**. Par exemple, Les Jeunes Européens repose sur 27 sections locales souvent situées dans des Universités ou des Instituts d'Etudes Politiques. Lors d'un séminaire international à Bordeaux, pour les représentants locaux de l'association, sur 38 participants, 28 sont des étudiants de niveau I (Bac+4 et Bac+5). Les « jeunes professionnels » se trouvent et se concentrent surtout dans certaines sections (Strasbourg, Toulon)⁹⁷ ;
- **des jeunes déjà engagés dans des réseaux associatifs et d'innovations (Animafac, Ticket for Change, Générations Cobayes)**. Le cas de l'association Ticket for Change illustre comment l'entrepreneuriat social est surtout accessible pour des jeunes urbains. Lors du Tour de France 2015, sur 48 participants, les trois quarts avaient déjà été engagés dans une association, et les trois quarts avaient un niveau d'étude de niveau I (Bac+4 et Bac+5). Plus encore, 100% des jeunes déclaraient habiter dans une ville de plus de 100 000 habitants⁹⁸ ;
- **des jeunes bénéficiaires du dispositif du Service civique (REV, Concordia, JOC) avec des institutions partenaires**. Par exemple, l'association de REV, située à Tours, en Indre et Loire, a surtout mobilisé des jeunes en service civiques de la commune et de l'agglomération de Tours. Sur les 30 participants aux actions de l'association entre janvier et juillet 2016, beaucoup habitent Tours et la plupart effectuent service civique à La Ligue de l'Enseignement, qui soutient activement REV⁹⁹. A la JOC, l'engagement des jeunes en tant que fondateurs à la JOC a été rendu possible par la voir du volontariat en Service civique.

⁹⁷ Agence Phare, Monographie Les Jeunes Européens, partie III : Enseignements sur l'engagement des jeunes.

⁹⁸ Agence Phare, Monographie Ticket for Change, partie III : Enseignements sur l'engagement des jeunes.

⁹⁹ Agence Phare, Monographie REV, partie III : Enseignements sur l'engagement des jeunes.

L'évaluation des actions de l'expérimentation permet alors d'identifier certains facteurs de l'engagement des jeunes par les organisations de jeunes. Le profil socio-économique dominant dans une association peut limiter sa capacité à mobiliser d'autres types de jeunes. Plus encore, il faut noter que plus les associations de jeunes se situent loin des territoires, des réseaux d'engagement et des partenaires susceptibles de faciliter la mobilisation des jeunes, plus elles auront des difficultés à diversifier le profil des jeunes engagés.

1.1.3.3. Certaines actions ont permis de toucher un public plus diversifié

En plus de leur public habituel, un certain nombre d'associations a touché un public beaucoup plus vaste lorsqu'elles ont mené des actions qui se situent au croisement de plusieurs thématiques d'engagement, de plusieurs modèles d'engagement et de cercles sociaux :

- **des représentants mais aussi des jeunes membres d'organisations associatives, politiques et syndicales (FFJ).** Le FFJ, en tant qu'instance de représentation mobilisant surtout des représentants d'organisations de jeunes, a reconfiguré progressivement son action. Après avoir produit plusieurs recommandations (des « avis ») pour les pouvoirs publics, en sollicitant surtout les représentants des organisations de jeunes, elle a réussi à organiser plusieurs formations et séminaires sur des sujets d'actualité avec les membres de ces associations. Les jeunes des organisations politiques (MJS, UDI) y ont été surreprésentés par rapport aux autres¹⁰⁰ ;
- **un grand nombre de jeunes intéressés par des thématiques d'environnement, de santé, et de sexualité (Génération Cobayes).** Les responsables de Génération Cobayes ont organisé un Tour de France (appelé « Tour de France de l'Eco-Orgasme ») dans plusieurs villes pour sensibiliser les jeunes à la thématique des perturbateurs endocriniens, touchant avant tout les plus jeunes (18-25 ans), mais aussi des moins jeunes (25-35 ans) sur la notion de bien-être, ceux-ci étant moins sensibles à la thématique de l'éco-orgasme¹⁰¹ ;
- **un grand nombre de jeunes et des adultes intéressés par les thématiques de l'entrepreneuriat social et du développement personnel (Ticket for Change).** La mise en place, en plus d'un MOOC a eu un écho important avec plus de 30 000 participants ayant suivi le cours entre janvier et juillet 2016. Comme l'indique un responsable, « *des adultes nous ont écrit pour nous demander pourquoi c'était réservé aux jeunes !* »¹⁰². Ce succès a eu une incidence sur le format du programme d'engagement de l'association, qui s'adresse désormais à toutes les personnes sans distinction d'âge ;
- **une diversité de jeunes provenant d'horizons sociaux très différents en mobilisant des partenaires très variés (MRJC).** L'exemple du Parlement des jeunes du MRJC montre comment l'association est parvenue, à l'échelle d'une région, à favoriser une plus grande mixité sociale. Elle a permis à des partenaires en lien avec des publics différents (associations d'éducation populaire, réseaux d'habitat jeunes ou des structures à caractère social) de se rencontrer alors qu'ils ne se seraient autrement jamais croisés, car évoluant dans des réseaux différents¹⁰³.

¹⁰⁰ Entretien avec des membres du Forum Français de la Jeunesse et des partenaires du FFJ, juillet 2016.

¹⁰¹ Entretien avec un membre de Génération Cobayes, juillet 2016

¹⁰² Entretien avec un membre de Ticket for Change, juillet 2016.

¹⁰³ Entretien avec un membre du MRJC, juillet 2015.

Si certaines associations sont parvenues à mobiliser au-delà des cercles classiques, c'est aussi parce qu'elles ont donc mis en œuvre **des actions qui se situent au croisement de plusieurs modèles d'engagement (associatif, syndical ou politique, entrepreneurial)**. Il faut alors noter que ces associations ont toutes cherché à adapter le format de leurs actions pour prendre en compte les besoins non-prévus des publics plutôt que de maintenir les actions dans leur forme initiale.

1.1.4. Adhésion du public ciblé au dispositif

L'analyse permet de contextualiser l'adhésion des jeunes, en montrant que certaines associations avaient pour objectif une forte croissance des publics.

1.1.4.1. Le pair-à-pair, une approche globalement adaptée

Les associations ont souvent proposé des solutions adaptées aux besoins des jeunes car elles ont proposé des actions très centrées sur le premier engagement ou « primo-engagement » en individualisant les approches :

Tableau 8 : Les types d'action de pair-à-paire expérimentées par les jeunes

Approche	Modalité	Exemple
Mise en débat des valeurs	Questionnement des valeurs sous un angle très pratique (manières d'être et de faire, notamment manières de débattre)	MRJC, Ticket for Change (phase d'inspiration et d'introspection pour questionner ses valeurs)
Participation à des actions	Participation des jeunes à la conception et la mise en œuvre d'actions permettant de faire l'expérience d'un premier engagement, d'aller au-devant de publics à informer, et de s'informer soi-même.	Jeunes Européens, MRJC, ou encore Générations Cobayes qui propose aux jeunes d'organiser des « apéros éco-orgasme » ou des ateliers Do It Yourself dans leur ville.
Participation à des formations	Transmission d'un socle minimum de compétences au cours de temps de formation plus centrés sur l'échange d'expériences et de pratiques que de savoirs formels, parfois sous la forme d'un « cycle ». Possibilité de vulgarisation scientifique, et de s'inscrire immédiatement après dans une action.	Etudiants et Développement, GENEPI, MRJC ou encore Jeunes Européens (mise en débat de la manière de vivre l'Europe plutôt que sous l'appréhension des grandes étapes de la construction européenne et de ses institutions, puis actions de rues).
Accompagnement à la conduite de projet	Construction avec les jeunes d'un parcours d'engagement selon une méthodologie très souple (partir des attentes des jeunes, laisser les jeunes faire l'expérience de leurs envies et de leurs responsabilités, apporter une expertise ponctuelle sur le pilotage du projet)	La mise en place d'un projet individuel associatif dont les étapes sont tacites et explicitées en fin de parcours (2KZ) ou bien explicites (Horizon), de nature associative (Animafac et son tiers-lieu de l'Arsenal et son programme d'incubation destiné aux associations étudiantes en voie de professionnalisation) ou professionnel (Ticket for Change).

En croisant ces différents enseignements, il apparaît que l'approche de l'engagement des associations est très pratique et centrée sur la construction de projets collectifs ou individuels. Les

associations ayant le plus mobilisé sont également celles qui ont le plus favorisé en même temps l'acquisition de nouvelles compétences et un accompagnement dans la conduite de projets individuels (Ticket for Change, Horizon)¹⁰⁴ ou dans l'émergence de nouveaux groupes locaux (Génération Cobayes). Lorsque l'acquisition de nouvelles compétences n'a pas été accompagnée, la mobilisation des jeunes et l'émergence de groupes locaux a été plus difficile (Concordia, 2KZ).

1.1.4.2. Les difficultés structurelles du pair-à-pair dans les organisations de jeunes

Si certaines associations ont donc touché un grand nombre de bénéficiaires, il faut souligner que les organisations de jeunes ont également rencontré de réelles difficultés sur certains aspects de l'engagement des jeunes :

- **l'importance des profils des jeunes déjà engagés dans les associations** : l'évaluation montre que lorsque le mode de fonctionnement et le discours sont adaptés aux profils des membres de l'association, dont la composition sociologique est généralement marquée par des convergences d'âge et de niveau d'études, il est plus difficile pour l'association de diversifier ses membres ou d'intégrer des jeunes ayant un profil sociologique différent, le message et les codes n'étant pas forcément adaptés (Jeunes Européens, Ticket for Change) ;
- **les freins d'un engagement des jeunes sur le long-terme** : l'engagement des jeunes demeure dans l'ensemble très volatile et ne prend corps dans le temps que de manière ponctuelle, lorsqu'il y a prise de responsabilités (sous forme d'élection au C.A. ou de salariat). Les raisons avancées sont diverses, mais il apparaît que l'individualisme est rarement une raison évoquée par les jeunes responsables d'association comme les jeunes engagés *via* les actions : bien plus, la mobilité étudiante et professionnelle et la nécessité d'obtenir un emploi salarié sont des raisons profondes du manque d'implication des jeunes dans les associations ;
- **la gestion administrative et financière des associations** : alors que la demande d'engagement des jeunes est grande, beaucoup d'entretiens menés soulignent que les jeunes sont assez réticents à prendre des responsabilités car cela implique de connaître et de maîtriser les rouages administratifs et financiers du fonctionnement des associations. Certains représentants des associations soulignent, dans les entretiens, qu'ils prennent « en charge » les tâches de trésorerie, de logistique pendant l'organisation d'événements locaux, « pour éviter de décourager les bénévoles », même si à terme, l'objectif est de rendre autonomes les groupes locaux sur ces questions (Jeunes Européens, Jets d'encre)¹⁰⁵ ;
- **le niveau d'autonomie des groupes locaux** : alors que les jeunes sont en demande d'une plus grande autonomie, le nombre de nouveaux groupes locaux ayant émergé demeure relativement faible (Ticket for Change, Concordia) et nécessite une forte animation de la part de l'équipe nationale (Génération Cobayes, MRJC). Si certaines associations proposent des outils efficaces pour donner la possibilité aux jeunes de s'organiser (formations et rassemblements – Ticket for Change, Génération Cobayes, MRJC, GENEPI), les associations peuvent rencontrer des difficultés pour créer des groupes locaux, organiser des événements, recruter des bénévoles sur certains territoires.

¹⁰⁴ Bien que ces deux associations soient dotées de moyens très différents.

¹⁰⁵ Entretien avec un responsable d'une organisation de jeunes, Juin 2015.

L'évaluation montre alors que ces difficultés impactent notamment les objectifs de diversification des publics. Ainsi, pour ces différentes raisons, certaines associations ont eu des difficultés pour mobiliser plus de jeunes et pour diversifier les publics au sein de l'association. D'autres ont pu, dès le départ, prendre le parti de cibler une petite partie de leurs bénéficiaires pour lui proposer un accompagnement ciblé (Etudiants et Développement). Les objectifs de diversification des publics des organisations dépendent alors de leurs canaux d'information et de communication.

1.1.4.3. Les canaux d'information et de communication des OJ

L'engagement d'un nombre élevé de jeunes peut également s'expliquer par l'utilisation efficace de canaux d'information et de communication. Il existe de grandes différences entre les associations à la fois sur le contenu (discours d'engagement), sur les canaux (numériques ou non) et sur les moyens mis en œuvre sur l'information et la communication :

- **les réseaux de politiques publiques** : un certain nombre d'associations ont cherché à mobiliser et à informer des jeunes en fonction de dispositifs existants (Education Nationale, insertion sociale et professionnelle avec les Missions Locales, Service Civique). De la sorte, elles pouvaient avoir accès à des jeunes plus ou moins éloignés de l'engagement, sans pour autant parvenir toujours à nouer un contact et construire des partenariats avec les acteurs publics ;
- **le recours aux médias classiques** : certaines associations sont parvenues à obtenir une couverture nationale sur leur thématique, notamment en raison de leur visibilité sur les réseaux sociaux (Ticket for Change)¹⁰⁶. Générations Cobayes a publié en 2015 un livre de vulgarisation intitulé « Et notre santé alors », en collaboration avec des experts scientifiques ; il a été acheté par plus de 2 600 personnes et participer à un reportage d'Envoyé spécial pour la réalisation d'une enquête sur l'impact des pesticides sur les jeunes femmes. Le MRJC publie régulièrement des communiqués de presse qui sont repris dans une presse spécialisée mais nationale (Témoignage Chrétien, La Croix).
- **le recours massif aux réseaux sociaux** : les réseaux sociaux les plus utilisés sont alors *Facebook*, *Twitter*, et *Youtube* et dans une moindre mesure *Linkedin* ou *Instagram*. Les *Google Hangouts* permettent également d'interagir sur Internet, autour d'une diffusion *live* de vidéo. A titre d'exemple, en deux ans, Ticket for Change a ainsi acquis plus de 10 000 « likes » sur *Facebook*, plus de 8000 « abonnés » sur *Twitter*, et 1000 soutiens sur *Linkedin*. Générations Cobayes est passée en 2015 de 8 000 à 14 000 abonnés sur *Facebook*, et compte 3500 abonnés sur *Twitter*. A l'inverse, certaines associations (MRJC, Concordia) soulignent que certains de leurs membres sont moins familiers des réseaux sociaux¹⁰⁷ ;
- **le ciblage de sous-populations** : une association, Générations Cobayes, a recours à un système avancé d'utilisation de bases de données, permettant de cibler l'envoi de messages d'information en fonction des caractéristiques des jeunes (genre, âge, territoire, etc.), définissant ainsi différents profils. Ces techniques sont inspirées des méthodes de « relation client » utilisées par le marketing et qui se diffusent actuellement dans les ONG ;

¹⁰⁶ Entretien avec un responsable de Ticket for Change, juillet 2015.

¹⁰⁷ Entretien avec des responsables et des jeunes engagés du MRJC et de Concordia, entre Juin 2015 et Juillet 2016.

Il est ainsi possible de souligner que les associations ayant le plus misés sur un nouveau type de discours, sur les réseaux sociaux et sur des moyens importants et prioritaires pour la communication ont pu mobiliser plus de jeunes que les autres associations (Ticket for Change, Générations Cobayes). Il convient toutefois de rester prudent sur la qualité de ce type de mobilisation, le fait de « toucher » un jeune pouvant avoir différentes significations.

1.2. Les effets des actions expérimentées

Au-delà de résultats bruts (nombre de jeunes et de territoires touchés), l'évaluation permet d'identifier comment les actions proposées par les associations sur les trois axes de l'expérimentation contribuent à la structuration des organisations de jeunes (Axe 1), l'engagement de plus de jeunes, notamment les plus éloignés de l'engagement (Axe 2), et la capacité des associations de jeunes à porter la parole des jeunes dans l'espace public, voire à participer à la co-construction des politiques publiques (Axe 3).

1.2.1. Les effets des actions sur la consolidation des organisations de jeunes (Axe 1)

Le premier axe de l'expérimentation APOJ questionne la manière dont les actions menées peuvent contribuer à la structuration des organisations des jeunes autour de plusieurs enjeux : professionnalisation des associations, consolidation de la gouvernance, mise en réseau d'initiatives.

La question de la « professionnalisation » est considérée sous trois angles : la montée en compétences des jeunes, l'importance du salariat dans la construction des actions et dans la gouvernance des associations, et le développement de nouvelles expertises.

La question de la consolidation et de la professionnalisation des associations de jeunes est d'autant plus pertinente qu'elle vient interroger une hypothèse classique de l'engagement des jeunes : ceux-ci seraient à la recherche d'un engagement moins institutionnel, plus souple, également plus expérimental que les formes d'engagement politiques et associatives déjà instituées depuis longtemps dans le paysage associatif¹⁰⁸. Ainsi, l'évaluation apporte une réponse sur les registres d'institutionnalisation de modes d'engagement souples.

L'évaluation montre que certaines actions ont consolidé les associations en renforçant leur ancrage local sur les territoires (1.2.1.1) et une plus grande proximité avec les bénévoles de terrain, désormais beaucoup plus associés à la construction et à la mise en place des actions (1.2.1.2). Certaines associations de jeunes ont également structuré une expertise thématique importante, notamment sur l'accompagnement des jeunes à la création de projets associatifs ou d'entrepreneuriat social ou à l'implication dans des projets existants (1.2.1.3).

1.2.1.1. Une consolidation des associations qui passe par l'échelle locale

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre que les associations de jeunes connaissent des situations très différentes car elles ont adopté des modèles de gouvernance très divers (1.2.1.1.1). La plupart des organisations de l'expérimentation ont essayé de mobiliser plus de jeunes pour mieux défendre une cause, mais aussi obtenir une plus grande visibilité auprès des pouvoirs publics locaux,

¹⁰⁸ Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences-Po, janvier 2001.

et ainsi diversifier les sources de financements (1.2.1.2.1). Certaines associations ont mis en place une stratégie de développement plutôt pilotée par les responsables de l'association ou bien une stratégie de soutien à des synergies locales (1.2.1.3.1). L'évaluation montre alors que si la première stratégie a été plus efficace dans l'émergence rapide de nouveaux groupes, la deuxième a été plus efficace dans la consolidation de ces groupes locaux (1.2.1.4.1).

1.2.1.1.1. La diversité des modèles de gouvernance associative

La plupart des associations adoptent des modèles de gouvernance permis par la loi 1901 et, le plus souvent, un fonctionnement classique (Président, Secrétaire, Trésorier)¹⁰⁹, qui structurent les relations entre le local et le national.

Tableau 9: la diversité des modèles de gouvernance

Type de gouvernance	Principes	Exemples
Les associations « traditionnelles »	Elles fonctionnent sur un modèle relativement centralisé autour d'une Assemblée Générale et d'un Conseil d'Administration composés des membres admis/élus par l'association.	Concordia, Jets d'encre, REV, Ticket for Change. Certaines associations ont expérimenté la place du local dans la gouvernance pendant l'expérimentation (Concordia).
Les grandes fédérations associatives	Elles reposent sur l'adhésion d'associations (locales) juridiquement autonomes bien qu'elles puissent dépendre des financements et d'une impulsion politique nationale.	Jeunes Européens, JOC. La structuration de la JOC en fédérations départementales et régionales facilite son ancrage territorial et la diffusion d'informations, de modèles et de consignes du national vers le local. L'action de l'échelon local est alors relativement contrôlée par le national, qui en fait le relais de ses campagnes nationales.
Les coordinations d'associations	Elles fonctionnent comme des réseaux qui s'appuient sur des relations plus ou moins établies avec les établissements d'enseignement supérieur et des acteurs locaux pour tenter de constituer des écosystèmes.	Animafac, Etudiant et Développement, FFJ, FRJ. Animafac et Etudiants et Développement s'appuient par exemple sur des salariés et des volontaires en Service civique qui jouent le rôle d'animateurs régionaux ou locaux.
Les collectifs de personnes ou d'associations	Certaines associations fonctionnent sous la forme d'un collectif ou d'un mouvement autour d'une cause à défendre.	Freeform, MRJC ; le GENEPI « réalise son action dans le cadre des Groupes locaux, définis par leur intervention dans un établissement pénitentiaire, une ville ou une région. Les Groupes locaux fonctionnent de façon entièrement autonome » ¹¹⁰ .

¹⁰⁹ Sans pourtant qu'aucune obligation légale n'impose ce type de fonctionnement

¹¹⁰ « Ils décident et mènent les actions conformes aux objectifs de l'association sous l'impulsion des instances nationales et régionales, ou de leur propre initiative. » (Statuts du GENEPI, article 14).

Au début de l'expérimentation, les jeunes responsables des associations de jeunes ont surtout cherché à expérimenter des actions au sein des cadres de gouvernance existants, qui ont pu contraindre ou faciliter la mise en place des actions. A la fin de l'expérimentation, aucune association n'a modifié son modèle de gouvernance, mais certaines associations ont expérimenté de nouvelles règles (Génération Cobayes, MRJC, Jeunes Européens).

1.2.1.1.2. L'efficacité des stratégies de mise en relation d'acteurs locaux

Le terrain d'enquête montre que l'émergence de nouveaux groupes a été largement favorisée par l'usage de méthodes d'animation de réseaux décentralisées. Plutôt que de proposer une logique ascendante/descendante, les projets ont développé une optique plus réticulaire, cherchant davantage la mise en lien des bénéficiaires et/ou partenaires (lors de weekends de formation par exemple). Ces actions sont basées sur plusieurs constats.

- **l'échec des méthodes descendantes et ascendantes** : la volonté du FFJ de créer des plateformes régionales de la jeunesse (FRJ) s'est heurtée à un refus des jeunes en Lorraine de s'aligner sur les principes et les modes de gouvernance du FFJ (notamment sur l'adhésion des associations plutôt que des membres individuels)¹¹¹. Le FFJ a alors modifié sa stratégie de développement, en proposant des temps de mise en relation et de rencontre entre associations locales dans d'autres régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) ;
- **l'efficacité de la coordination d'acteurs locaux sur les territoires** : l'émergence de groupes ou de collectifs locaux a pu être facilitée par la présence d'un coordinateur, souvent salarié ou volontaire en Service civique, sur les territoires. Ces coordinateurs ont proposé des temps d'information et d'échange, des formations, ou des actions pour permettre aux acteurs locaux de faire connaissance et de s'engager autour d'actions communes choisies par les acteurs locaux (Jeunes Européens, FFJ, MRJC, Ticket for Change, GENEPI, Jets d'encre). Parfois, les jeunes bénévoles locaux ont eu des difficultés et des réticences à s'approprier des objectifs et des outils proposés par l'échelle nationale sans suffisamment de concertation (Concordia),
- **le besoin de connaissance du territoire et de ses associations** : lorsque les coordinateurs n'habitent pas ou bien ne sont pas issus eux-mêmes de ces territoires (Animafac, FFJ), l'animation est plus complexe sur le plan opérationnel. C'est également le cas au MRJC, pourtant très soucieux d'un ancrage local, où les permanents locaux de territoires peuvent rencontrer des difficultés : *« Ce n'est pas facile quand on n'est pas du territoire de comprendre et de faire vivre les réseaux locaux. Moi je ne connais pas [le département] je n'ai pas grandi ici donc il me faut un peu plus de temps pour repérer les acteurs clés et surtout pour qu'ils m'identifient en retour »*¹¹² ;
- **l'importance de l'appui sur les acteurs associatifs locaux** : plusieurs organisations de jeunes (Animafac, Etudiants et Développement, etc.) maillent le territoire par une présence certes nationale mais également locale. Les groupes locaux de ces organisations peuvent s'épauler et diffuser des ressources les uns aux autres. Plus largement, il apparaît que les groupes locaux des OJ sont d'autant mieux implantés qu'ils se connectent à des acteurs implantés sur les territoires (associations, CRIJ, etc.).

¹¹¹ Entretien avec un jeune responsable du FRJ Lorraine, Juin 2015.

¹¹² Entretien avec un jeune engagé au MRJC, 2015.

L'évaluation montre que la consolidation des organisations de jeunes dépend dans une très large mesure des ressources disponibles (moyens humains et financiers, formations). Elle serait par conséquent très dépendante des choix stratégiques du « national » de soutenir ou non la mobilisation des groupes locaux par un accompagnement important.

1.2.1.1.3. L'efficacité des méthodes d'accompagnement d'acteurs locaux

Une partie des associations visent ainsi à favoriser l'autonomie des groupes locaux en organisant des temps de rencontre et en les dotant d'un pouvoir de décision et d'animation (FFJ, Jeunes Européens, MRJC, Ticket for Change, Générations Cobayes, GENEPI). L'accompagnement des animateurs de réseau a été efficace pour mettre en capacité les jeunes d'agir lorsqu'ils ont pu :

- **informer les jeunes sur le fonctionnement global de l'association** : souvent confrontés à des besoins immédiats (mieux connaître les objectifs généraux de l'association, comprendre le fonctionnement de l'association sur les réseaux sociaux, être formé sur l'animation de groupe, etc.), les jeunes bénévoles sont plus à même d'approfondir leur engagement local lorsque l'équipe nationale leur explicite ces enjeux (Générations Cobayes, GENEPI), voir explicite le fonctionnement spécifique d'une association (Animafac);
- **proposer des formations sur la gestion associative** : des associations ont réussi à outiller et rendre plus autonomes les jeunes à l'échelle locale (créer des associations, organiser des actions de rue ou des événements, mobiliser des bénévoles, trouver des partenaires). Elles ont permis la création de groupes de rencontres (GENEPI, Jets d'encre, 2KZ), d'associations locales (Animafac, Etudiants et Développement) ou régionales (FFJ, MRJC) pouvant ensuite adhérer en à l'association nationale ;
- **proposer des outils de formation à distance** : certaines associations ont proposé des formations à distance (sous la forme de MOOC et de tutoriels Youtube) pour faciliter la rencontre de jeunes et leur prise de responsabilité locale (Animafac, Ticket for Change, Générations Cobayes)¹¹³ ou bien, par la construction même du MOOC, l'émergence de groupes locaux (Concordia). A cet égard, le caractère technique du MOOC et l'absence d'accompagnement par les salariés n'a permis que très lentement l'émergence de comités locaux de bénévoles (Concordia)¹¹⁴ ;
- **rassurer les jeunes sur leurs capacités à s'engager localement** : les intervenants nationaux des associations sont confrontés à un dilemme (Jeunes Européens, FFJ) : accompagner suffisamment les bénévoles dans les groupes locaux ou les sections locales sur l'organisation d'événements est important pour renforcer son efficacité, sa capacité à accroître sa visibilité, et donc sa capacité à recruter de nouveaux membres mais bien souvent, « trop accompagner » une section locale ne permet pas de donner aux bénévoles locaux les moyens de reproduire l'évènement l'année suivante¹¹⁵.

L'évaluation montre que l'équipe de Générations Cobayes est l'une des principales associations ayant pu favoriser l'émergence rapide de groupes locaux¹¹⁶ : elle accompagne ainsi les « commandos » en

¹¹³ Agence Phare, monographie Animafac et Ticket for Change, partie II (Effets des actions).

¹¹⁴ Agence Phare, monographie Concordia, Partie II (Effets des actions).

¹¹⁵ Agence Phare, monographie Jeunes Européens, Partie III (Enseignements sur l'engagement des jeunes).

¹¹⁶ Agence Phare, monographie Générations Cobayes, Partie III (Enseignements sur l'engagement des jeunes).

rassurant les jeunes qui se mobilisent localement – il s’agit souvent peu expérimentés dans la prise de responsabilité associative ; les groupes locaux les plus avancés peuvent également être incités à s’autonomiser. Le Tour de France de Générations Cobayes a permis l’émergence de groupes locaux autour d’un accompagnement souple et spécifique à chaque dynamique locale.

1.2.1.1.4. Les trois modèles de pilotage des mobilisations locales

Le terrain d’enquête montre que la création de groupes locaux a été vue comme un terrain d’expérimentation privilégié de nouvelles solutions (Générations Cobayes, Jeunes Européens). L’efficacité des actions mises en œuvre a été variable selon les modèles de mise en œuvre des actions.

Tableau 10 : Les modèles de mise en œuvre des actions expérimentées

Type d’organisation	Principes d’animation	Exemples
Les organisations politiques de jeunes	L’organisation fonctionne comme un centre de décision et de représentation unique. Les groupes locaux peuvent faire remonter des propositions, qui sont débattues par des représentants nationaux, mais les groupes locaux n’ont aucune autonomie locale.	Dans le cas du FFJ, les organisations politiques et syndicales de jeunes souhaitent garder un contrôle fort sur le contenu de la parole publique des jeunes engagés dans leurs groupes locaux, potentiellement adhérents des plateformes régionales (FRJ) ¹¹⁷ .
Les coordinations associatives et les collectifs	L’organisation fonctionne comme une tête de réseau qui cherche alors à accompagner les jeunes dans la structuration d’action locales. Les groupes locaux ont un certain degré d’autonomie (définition des actions, recherche de financement, prise de parole public).	Animafac, Etudiants et Développement, MRJC, GENEPI, Concordia, Jeunes Européens (organisation d’une Tournée Jeunesse pour permettre aux sections locales de se rapprocher de leurs nouveaux membres, de se mobiliser sur des thématiques locales, de travailler entre elles sur un projet interlocal).
Les start-ups associatives	Une vision organisationnelle à la fois centralisée (sur la définition et le pilotage des actions) et souple (sur le déploiement et les usages des actions), guidée par l’idée selon laquelle les participants aux actions ne sont pas seulement des bénévoles, mais un regroupement large d’intérêts individuels.	Générations Cobayes, Ticket for Change (organisation d’un MOOC pour devenir un entrepreneur social/ « entrepreneur du changement », au cours duquel les participants peuvent organiser des événements locaux, pour suivre ensemble le contenu du MOOC, à partir d’un kit.

L’évaluation montre que les associations de jeunes peuvent concevoir différemment la place des groupes et bénévoles locaux dans le fonctionnement des associations en adoptant : un modèle centralisé, un modèle très décentralisé, ou bien un modèle plus communautaire, lorsqu’une organisation centralisée incite ses bénévoles à développer des actions de manière décentralisée. Lorsque cette dynamique est plus ouverte et nourrie par le numérique, les associations peuvent

¹¹⁷ Agence Phare, Monographie FFJ, partie II : Les effets des actions.

toucher plus facilement et plus rapidement un nombre de jeunes (Génération Cobayes, Ticket for Change).

1.2.1.2. Une plus grande participation des bénévoles au fonctionnement des associations

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre que la place des salariés se trouve au cœur de la réflexion et de la structuration des associations de jeunes à l'échelle nationale (1.2.1.2.1), certaines associations ont donné une place plus importante à aux jeunes bénévoles (1.2.1.2.2), et aux jeunes en Service Civique (1.2.1.2.3), dans la construction des actions, voir dans la définition des orientations de l'association - sans pour autant affaiblir les associations. Le renforcement de la place des bénévoles et des services civiques constitue ainsi un axe complémentaire, sinon alternatif, de la croissance par le salariat (1.2.1.2.4).

1.2.1.2.1. **La place structurante des salariés dans la réussite des actions**

Les associations employeuses de l'expérimentation APOJ fonctionnent généralement autour de l'action de salariés pour proposer des actions et mobiliser des bénévoles autour de ces actions. Ce modèle n'est pas celui des plus petites associations, qui dépendent exclusivement de bénévoles :

- **dans les plus grandes associations, les salariés jouent un rôle décisif dans la gestion de l'association** (projets, définition du budget et recherche de financement, développement stratégique) et les tâches opérationnelles (pilotage des actions, accompagnement et formation des bénévoles, communication sur le projet). Les salariés peuvent alors avoir le statut de directeur/directrice, délégué(e) général(e), secrétaire national(e), chargé(e) de mission, porte-parole, etc.) (Concordia, JOC, Ticket for Change, Animafac, et, bien que plus petite, Jets d'encre). Les équipes salariées peuvent combiner des hauts niveaux de compétence, à tel point qu'il est possible de parler d'équipes « d'experts-engagés » ;
- **dans les associations plus petites, les tâches opérationnelles sont surtout assurées par des bénévoles** : formation des bénévoles, animation d'action, accompagnement au projet (Jeunes Européens, Horizon, REV, 2KZ, Génération Cobayes, Jets d'encre). Dans le cas de REV, par exemple, l'association a eu des difficultés pour se développer à l'échelle départementale et régionale en raison d'un manque de ressources humaines (manque de temps des bénévoles déjà très fortement investis, mobilité professionnelle des fondateurs, faible taux de remplacement des fondateurs, manque de bénévoles) ;
- **l'équilibre entre la place des bénévoles et celle des salariés est souvent recherché et expérimenté par les organisations de jeunes** : l'équipe salariée occupe une place importante, de par sa présence quotidienne et sa relative stabilité, la conservation de la mémoire de l'association, et une expertise forte sur les thématiques d'action de l'organisation, qui peut parfois échapper aux administrateurs nouvellement élus. Les projets des associations ont pu chercher à renforcer les liens entre salariés et élus par des actions de rapprochement telles que des Commissions de travail mixtes, ou des binômes salariés/élus (Etudiants et Développement, MRJC, Jets d'encre).

L'évaluation montre que, sans salariés, ou bien sans l'accompagnement de salariés au sein de l'association, l'action des bénévoles est moins efficace. Surtout, les petites associations, sans l'implication de salariés, peuvent être fragilisées par des objectifs d'expérimentation trop ambitieux

car les bénévoles ont des contraintes de temps et de moyens qui pèsent sur leur engagement¹¹⁸. Pour autant, les organisations de jeunes sont parvenues à consolider leurs associations en donnant une plus grande place aux bénévoles et aux volontaires en Service civique.

1.2.1.2.2. L'efficacité des rôles donnés aux bénévoles

Certaines associations, avec ou sans salariés, ont pu construire des actions efficaces en profitant de l'expérimentation pour plus d'importance à l'action des bénévoles, notamment à l'échelle locale. Les bénévoles ont pu être associés aux actions de différentes manières : dans le fait d'obtenir des « retours » ou des « feedbacks » pour améliorer la pertinence des actions, ou dans la construction des actions avec les salariés. Il a pu s'agir de :

- **obtenir un retour sur la pertinence des actions de l'association** : tous les responsables d'association ont agi pour mieux comprendre les effets des actions sur les jeunes à travers des bilans ou des ateliers de réflexion avec les bénévoles de l'association. Ils ont utilisé différentes méthodes (bilan de fin de journées, ateliers, questionnaires). Les méthodes les plus efficaces étaient structurées sous la forme de petits groupes, et accompagnés par des salariés ou des bénévoles expérimentés capables d'animer les temps d'échange et d'identification des points de réussite mais aussi d'amélioration des actions. Ce type de démarche a permis de redynamiser des actions complexes et techniques ;
- **donner les moyens aux jeunes de participer aux actions ou à la construction des actions** : dans certains cas, les bénévoles ont été sollicités pour participer à des actions dont les objectifs et les moyens ont été définis par l'échelle nationale. Dans d'autres, ce sont les bénévoles qui ont pu exprimer leurs attentes et leurs besoins sur des actions (REV, Jeunes Européens, MRJC). La plupart du temps, les salariés et les bénévoles ont pu travailler dans des logiques de coopération poussée, puisque l'absence de prise en compte des besoins des bénévoles au départ des actions pouvait se traduire par un échec, sinon un fort ralentissement de la dynamique d'expérimentation des actions (Concordia) ;
- **permettre aux bénévoles de construire leurs propres actions et des projets**. Un très grand nombre d'associations a favorisé la mise en capacité des jeunes bénévoles à construire leurs propres actions (Génération Cobayes, MRJC, GENEPI), projets associatifs (Animafac, Jeunes Européens), ou projets entrepreneuriaux (Ticket for Change). Cette volonté de mise en responsabilité par le projet est clairement identifiée comme un atout par les jeunes. Ils témoignent par exemple que « *[les jeunes] peuvent compter sur les animateurs mais c'est pas les animateurs qui vont le faire pour lui, c'est à lui de dire son projet et de le monter* »¹¹⁹ ou encore que « *entre 16 et 25 ans n'ont pas tellement d'occasion d'avoir de vraies responsabilités au sein d'une association ou d'une entreprise, alors que là c'est réparti entre tout le monde* »¹²⁰ ;

La place donnée aux bénévoles a été variable selon les types d'action mises en œuvre, mais également le type de gouvernance des associations. Le terrain d'enquête montre que les actions ont été beaucoup plus efficaces lorsque les bénévoles ont été associés à la définition des actions, ou du moins à des temps d'échanges sur la pertinence des actions. Ces temps de coopération des

¹¹⁸ Voir Agence Phare, monographie REV, partie III (Enseignements de politiques publiques).

¹¹⁹ Entretien avec un jeune engagé à 2KZ, 2015.

¹²⁰ Entretien avec un jeune engagé à Jets d'encre, 2015.

responsables d'association avec les bénévoles ont permis de mieux identifier les besoins et les réponses adéquates pouvant être apportées.

1.2.1.2.3. L'efficacité des jeunes volontaires en Service civique

Les actions réalisées par les associations de jeunes ont pu être portées par des salariés ou des bénévoles ayant reçu le soutien de volontaires en Service Civique pour réaliser des tâches opérationnelles au sein des associations. Les jeunes volontaires ont réalisés plusieurs types de missions avec plus ou moins de réussite, selon la nature des objectifs et les conditions d'accompagnement par les salariés :

- **faire un diagnostic des territoires** : les jeunes en Service Civique peuvent contribuer à identifier les besoins, de jeunes, notamment de jeunes de quartiers (JOC), ou de jeunes en services civiques (REV). Les jeunes sont parvenus à monter des actions et des partenariats locaux, notamment lorsqu'ils avaient une certaine expérience et un haut niveau d'étude (REV)¹²¹. Les jeunes volontaires ont également pu organiser et mener des actions d'ampleur, telles que le Tour de France de l'éco-orgasme (Génération Cobayes) ;
- **monter eux-mêmes des projets de loisirs et culturels** pour les publics de quartiers populaires, qu'ils soient jeunes ou non (Horizon). L'action des jeunes en Service civique ne semble pas avoir eu d'effets significatifs sur la mobilisation d'autres jeunes et la consolidation de l'association – par rapport à l'intervention des bénévoles de l'association. En revanche, l'expérience a été enrichissante pour les jeunes volontaires sur le plan de l'acquisition de compétences (confiance en soi, structuration des idées, rédaction de dossiers et de projets, connaissance du fonctionnement d'une association, préparation d'une réunion, apprendre à faire un site Web, socialisation avec des acteurs publics, etc.)¹²² ;
- **construire un MOOC participatif sous format vidéo avec les bénévoles** (Concordia) : l'action des jeunes en Service civique et des bénévoles sur ce type d'action a été peu efficace. Les jeunes ont éprouvé des difficultés à comprendre les objectifs de l'action (les modalités d'organisation des actions de Concordia plutôt qu'une action en tant que telle), et ils ont été freinés par les enjeux techniques de sa réalisation (l'« angoisse » et le « stress » de rater des prises vidéos, l'absence de matériel spécialisé) ;
- **animer des réseaux de jeunes et de partenaires** : locaux (Animafac, Etudiants et Développement, Jeunes Européens, Ticket for Change) ou nationaux (Etudiants et Développement et Ticket for Change) : les jeunes sont parvenus à aider les salariés et les bénévoles à organiser des événements (choix de la thématique, organisation logistique). Au niveau local, les jeunes volontaires des grands réseaux étudiants (Animafac, Etudiants et Développement) ont accompagné des associations locales (notamment étudiantes) sur plusieurs enjeux : réunions d'information sur des thématiques, mise en relation avec des partenaires, organisation de formations et accompagnement ponctuel.

Au cours de l'expérimentation, la plupart des associations ont cherché à donner une place plus grande aux volontaires en Service civique. Ces volontaires ont notamment permis aux associations de tester plus d'actions de pair-à-pair pour favoriser l'engagement des jeunes et permettre à ces jeunes

¹²¹ Cependant les enseignements sur ce point sont limités car l'association JOC n'a que très faiblement permis d'accéder au terrain d'enquête.

¹²² Voir Agence Phare, monographie Horizon, Partie II (Effets des actions).

de se rencontrer autour de l'organisation d'évènements. La place des volontaires a notamment soulagé l'action des bénévoles dans des associations sans salariés (Jeunes Européens, REV, Horizon). Les jeunes volontaires sont ensuite devenus bénévoles.

1.2.1.2.4. La place importante donnée aux bénévoles dans la gouvernance

Traditionnellement, de nombreuses d'associations considèrent que le bénévolat ne permet pas suffisamment de stabiliser la gouvernance. Pour parer à l'éventualité du « turn-over », elles peuvent faire en sorte que les membres du bureau national bénéficient du statut de salariés (MRJC) ou de volontaires en Service civique (GENEPI). Pour elles, l'indemnisation financière favorise l'engagement à plein temps et de la stabilité des structures, à défaut de l'existence d'un autre statut permettant de aux jeunes, notamment les moins favorisés, d'accéder à des responsabilités associatives.

Au-delà de cette distinction, plusieurs types d'initiatives ont eu pour effet de donner plus de pouvoir aux bénévoles :

- **l'inversion du calendrier du fonctionnement de l'association** (MRJC) : alors que de nombreuses associations organisent une Assemblée Générale unique en juin, le MRJC a organisé, à partir de 2014, au moment du début de l'expérimentation APOJ, une Assemblée Générale locale en septembre, une Assemblée Générale régionale en Octobre, et une Assemblée Générale en décembre de chaque année¹²³ ;
- **inciter les bénévoles du Conseil d'administration à s'engager dans la gestion de l'association** (Etudiants et Développements, Jet d'Encre, Génépi, MRJC). À Etudiants & Développement, l'expérimentation a réussi à outiller les administrateurs nouvellement élus en proposant des formations thématiques (solidarité internationale, éducation à la citoyenneté) et des « commissions de travail ouvertes » (facilitant le travail commun des élus, salariés, volontaires en services civiques, et d'autres membres volontaires). Le choix de faire des binômes (salariés/élus) favorise la stabilité des associations et la qualité de la passation entre jeunes (Jet d'Encre, GENEPI, MRJC, E&D) ;
- **inciter les bénévoles les plus actifs à s'engager dans la gestion de l'association.** Générations Cobayes a eu une volonté de penser autrement la répartition classique des rôles entre les salariés et les bénévoles au sein de l'association. Le schéma de gouvernance distingue plusieurs cercles d'implication non plus sur la base du statut, mais en fonction du niveau d'engagement au sein du groupe : salariés, volontaires en Service civique et bénévoles ont tous le même pouvoir de décision au sein du groupe des « Cobayes Obsédés », forme alternative de Conseil d'administration.

L'évaluation montre que le renforcement de la place des bénévoles et des jeunes en service civique peut constituer un modèle complémentaire, sinon alternatif, à un modèle d'association porté principalement par des salariés. Dans certaines associations (et notamment Générations Cobayes), on constate une volonté de faire disparaître la hiérarchie qui peut exister entre les porteurs de projet et les bénéficiaires de ces projets, et notamment entre les salariés et les bénévoles. La mise en

¹²³ « Les jeunes animent un CA au niveau local. Le niveau local : c'est un groupe de plusieurs villages et le département, c'est le premier échelon démocratique. Nous sommes dans 50 départements. Donc nous avons 50 salariés. Avant, nous avions notre Assemblée Générale en Juin, le national faisait ses actions et avait du mal à trouver des gens pour le faire. L'organisation des Assemblées Générales, c'est un symbole montant », Entretien avec un représentant du MRJC, entretien collectif, Juillet 2016.

responsabilité directe est ainsi un objectif en soi (autonomisation, capacitation) et on assiste à une perméabilité entre les rôles généralement assignés au sein d'un projet.

1.2.1.3. La consolidation du travail d'expertise et de formation dans les associations

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre que les jeunes responsables associatifs ont des compétences importantes (1.2.1.3.1), ce qui leur a permis de proposer des formations de qualité (1.2.1.3.2). S'ils ont réussi à consolider une expertise sur la jeunesse et sur des thématiques de société – parfois en mobilisant des intervenants, ils questionnent aussi la place trop prédominante des experts (1.2.1.3.3). Dans cette volonté de privilégier la formation des jeunes, le recours à des outils numériques de production et de diffusion de connaissance (MOOC) a cependant des effets contrastés, car ces outils ne sont pas accessibles pour tous les jeunes (1.2.1.3.4).

1.2.1.3.1. **Des responsables associatifs très compétents**

Le terrain d'enquête montre que les responsables des organisations de jeunes disposent souvent de compétences très importantes qu'ils ont acquises au cours de leurs parcours familial, scolaire, associatif ou professionnel, et qu'ils ont pu progresser sur plusieurs volets :

- **la structuration du projet de l'association** : pour certaines associations, le projet de l'expérimentation FEJ/APOJ se confond fortement avec le projet de l'association, et ce d'autant que l'association est jeune et récente (REV, Freeform, Générations Cobayes). La réponse à l'appel à projets a alors permis de structurer et de mieux préciser le projet de l'association, la nature des actions, ses objectifs. Cela a également pu être le cas pour des associations plus anciennes (Etudiants et Développement) ;
- **la gestion de projet** : « experts engagés » de la vie associative, les permanents sont capables d'organiser des événements, des réunions, coordonner des événements, tout en gardant une mémoire de leurs actions (bilans de réunions, questionnaires) (Animafac, Etudiants et Développement, Ticket for Change, Jeunes Européens, FFJ, MRJC, JOC, Générations Cobayes, GENEPI) ;
- **la gouvernance de l'association** : une association (Générations Cobayes) a pu expérimenter des modes de gouvernance plus inclusifs, avec des méthodes de sélection des jeunes innovantes, telles que la sociocratie (élection des jeunes qui deviennent « responsables » de projets par un vote sans candidat déclaré). Les membres de l'équipe ont reçu le soutien bénévole de facilitateurs, professionnels de l'animation de ce type de démarche ;
- **la valorisation des actions par des outils de communication** : alors que certains responsables ont progressé ou renforcé leurs compétences sur ce volet (Générations Cobayes, Ticket for Change, Animafac), la plupart des autres responsables associatifs soulignent leur difficulté à maintenir un niveau d'innovation permanent, voir le risque de « ringardiser les associations historiques »¹²⁴.

L'expérimentation a aussi permis aux jeunes de réfléchir à de nouveaux types de formations pour répondre aux besoins des jeunes déjà engagés (connaissance d'une cause, épanouissement

¹²⁴ Entretiens avec des responsables d'associations de l'expérimentation APOJ.

personnel, recherche du lien social, apprentissage de nouvelles compétences, motivation de l'insertion professionnelle).

1.2.1.3.2. L'efficacité des formations par les pairs (témoignage et production d'outils

Si certaines associations ont proposé des temps de formation avec des intervenants extérieurs, les apports de connaissances théoriques et extérieures ont surtout fonctionné auprès des publics les plus expérimentés, notamment les responsables associatifs (Animafac). Certaines formations ont proposé des actions innovantes et efficaces autour de logiques de témoignages et de production d'outils :

- **une logique de témoignage individuel ou par focus-groupes** : les rencontres organisées autour des témoignages de jeunes sur des expériences et du vécu ont clairement permis à des jeunes de se sensibiliser à des causes. Les temps d'échange prévu ont permis aux jeunes de s'exprimer, de mettre des mots sur des situations vécues, de s'échanger des références de lectures. A travers ces échanges, les jeunes ont pu mieux comprendre la manière dont leur parcours personnel s'inscrit dans une cause, et les raisons d'un possible engagement (GENEPI, Ticket for Change, Générations Cobayes) ;
- **des ateliers de production d'outils** : par exemple, l'organisation « d'ateliers Do It Yourself » (ou DIY, « fais le toi-même ») de production de produits cosmétiques bio par Générations Cobayes a permis aux jeunes de se familiariser et de questionner le productivisme dans le secteur de la santé et ses dégâts environnementaux. L'association propose au cours des ateliers une vulgarisation scientifique et des possibilités d'action immédiates afin de sensibiliser et d'outiller les jeunes sur un sujet relativement technique ;
- **des formations basées sur l'auto-évaluation des participants** : les formats de formation permettant aux jeunes d'évaluer la portée des échanges ou des outils produits a constitué un facteur d'accélération important de diffusion et de mise en débat de la pertinence des actions menées et des apprentissages. Plus précisément, ils ont permis aux jeunes de prendre conscience des connaissances qu'ils pouvaient acquérir – notamment lors des ateliers de Ticket for Change faisant écho à la pratique de « relecture » très présente à la JOC.
- **des formations basée sur l'auto-organisation des participants** : dans certaines associations (MRJC, Concordia), si la qualité des outils est soulignée, la possibilité de s'en saisir au quotidien est questionnée : *« le format ne convient pas du tout, aucun jeune n'aura ça dans sa poche, c'est un truc de formateur de formateur, c'est bien pour un coordinateur jeunesse qui va le potasser et s'en servir pour faire discuter des jeunes »*¹²⁵. Ainsi, il faut noter que la production d'outils n'est pas toujours suivie d'une phase d'accompagnement à l'utilisation de cet outil ;

L'évaluation montre que les logiques de témoignage et d'échange de pairs-à-pairs permettent de révéler et de valoriser, auprès des jeunes, des compétences non-formelles (notamment la capacité à s'exprimer, à parler de son milieu social d'origine et de son vécu) et certains de leurs effets (prise de confiance en soi). Les formations les plus efficaces sont celles proposant des temps de

¹²⁵ Entretien avec partenaire-organisateur, janvier 2016.

questionnement et de mise en perspective de la parole des experts par la parole des participants, même si la présence des experts peut aussi favoriser l'auto-évaluation ou l'auto-organisation.

1.2.1.3.3. La consolidation d'une expertise par la méthode de pair-à-pair

L'analyse des compétences des responsables associatifs et des types de formation proposées par les associations de jeunes permet de souligner que l'expérimentation a permis aux jeunes des organisations de mieux connaître certaines thématiques, les possibilités d'engagement, et de participer à l'organisation d'évènements de mobilisation et de formation. Plusieurs résultats sont à distinguer :

- **la connaissance des besoins des jeunes, notamment sur l'engagement** : l'engagement des jeunes permet également de faire émerger une « expertise » voire une « contre-expertise » sur les besoins des jeunes (FFJ, FRJ, Ticket for Change, Jets d'encre) et certaines thématiques (santé, environnement). Certaines associations ont pu, plus rarement, proposer des solutions pour soutenir l'engagement et la vie associative des jeunes, ou pour l'amélioration de certaines politiques publiques ;
- **la co-construction avec des experts de programmes d'engagement** : certaines associations de jeunes (Ticket for Change, Horizon, Jeunes Européens, 2KZ dans une moindre mesure) se sont appuyées sur l'intervention d'experts pour construire les dispositifs d'engagement. Par exemple, Ticket for Change s'est appuyé sur trois experts ayant des expériences de coaching en entreprise et pour construire un MOOC sur l'expertise de HEC¹²⁶ ; Horizon collabore étroitement avec Entreprendre Ensemble, association accompagnant les habitants dunkerquois vers l'emploi ;
- **l'accompagnement à la création, l'animation et la consolidation d'associations** : certaines associations ont mis en place des temps de formation réunissant plusieurs associations (Animafac, Etudiants et Développement, FFJ). Etudiants et Développement a ainsi expérimenté avec succès deux dispositifs : les Commissions d'Appui aux Projets, sortes d'oraux blancs permettant aux associations de son réseau de se confronter à un jury devant d'autres jeunes et les Chantiers d'Appui aux Projets, ateliers où les jeunes peuvent challenger leur projet associatif avec des pairs ;
- **la création de lieux d'engagement et de professionnalisation** : certaines associations ont proposé des solutions visant à professionnaliser l'engagement des jeunes. Ainsi, l'Arsenal, « tiers-lieu des associations étudiantes » basé à Paris, permet aux associations hébergées de bénéficier d'accompagnements individuels et collectifs les faisant progresser très rapidement, accélérant ainsi leur professionnalisation.

L'évaluation nuance la plus-value du pair-à-pair dans la production d'une expertise par les associations de jeunes. Le pair-à-pair fonctionne sur plusieurs dimensions : l'échange de conseils sous un mode informel entre jeunes pour répondre aux besoins de leur organisation, l'organisation de temps entre pairs où des adultes, souvent intervenants experts, peuvent transmettre de la

¹²⁶ Agence Phare, Monographie Ticket for Change, Partie I (Introduction).

connaissance dans un cadre bien défini (connaissances académiques, expériences professionnelles, compétences en communication ou relation interpersonnelles, etc.)¹²⁷.

1.2.1.3.4. L'efficacité relative des outils numériques

L'analyse comparée des trois MOOC, pendant l'expérimentation, témoigne de l'intérêt des associations de jeunes pour les formations à distance que permet le numérique. La comparaison des trois actions permet de montrer la manière dont les associations ont voulu innover, notamment autour de la question de l'accompagnement physique des MOOCS (Tableau 11).

¹²⁷ Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « *Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes mineurs* », FEJ, 2013.

Tableau 11 : Une comparaison du format et de l'efficacité des trois MOOCs

Organisation de jeunes	Objectif	Production	Accompagnement	Effets
Animafac	Doter les jeunes des connaissances de base pour la création et la gestion d'une association étudiante.	Les jeunes prennent leur projet comme un « cas d'étude » pour le questionner et l'améliorer via le suivi du MOOC.	L'organisation d'ateliers pour le suivi du MOOC n'a pas connu un réel succès en raison du caractère formel de la démarche et d'une communication peu adaptée.	300 projets déposés. Les apprenants: majoritairement des étudiants (62%), des salariés à temps plein (17%), des salariés à temps partiels (6%), et des chômeurs (6%)
Concordia	Améliorer la connaissance du fonctionnement de l'association ¹²⁸ mais aussi la création de groupes locaux.	Une méthodologie participative : ce sont les bénévoles accompagnés par des jeunes volontaires en service civique qui sont invités à produire des vidéos.	L'absence d'accompagnement par le national n'a pas favorisé la compréhension des objectifs et les moyens de produire ces vidéos.	7 groupes locaux mobilisés. Une place importante des volontaires en service civiques dans l'émergence des groupes. Aucune vidéo produite
Ticket for Change	Donner au plus grand nombre la possibilité de passer d'une envie d'engagement à une idée et un projet concret d'entrepreneuriat social.	Des connaissances et des compétences dans la construction de projet, de contenu produit par des experts et des jeunes, présentant le MOOC comme une expérience d'engagement.	Accompagnement par les pairs sur le volet numérique (correction des exercices en ligne) et physique (kits de suivi du MOOC) ; événements et ateliers par des experts et des partenaires.	35 000 personnes inscrites, 9000 ont fini le MOOC, et 900 projets déposés (2015). Mais une mobilisation essentiellement de diplômés (60% de bac+5).

¹²⁸ Voir Agence Phare, Evaluation de l'expérimentation FEJ/APOJ, monographie Concordia, Partie I : Objectifs de l'expérimentation.

L'évaluation identifie trois facteurs de succès du MOOC comme outil de mobilisation de jeunes : le MOOC comme une expérience d'engagement, l'articulation de la formation avec une production concrète et un accompagnement de qualité – notamment de pair-à-pair, à la fois en ligne et dans des rencontres physiques (Ticket for Change, Animafac).

1.2.2. Les effets de l'expérimentation sur l'engagement des jeunes (Axe 2)

L'axe 2 de l'expérimentation APOJ vise à comprendre en quoi les organisations de jeunes peuvent proposer des modes d'engagement qui permettent de toucher de nouveaux publics, en contournant les différentes inégalités (d'âge et de genre, socio-économiques, éducatives, territoriales) qui pèsent sur les capacités d'engagement, et les contraintes inhérentes à l'engagement des jeunes (forte mobilité, sentiment d'incompétence). De ce point de vue, les associations de l'expérimentation APOJ s'interrogent toutes sur la manière d'intéresser les jeunes à s'engager sur le long terme dans une association.

L'évaluation montre clairement que les projets expérimentés par **les organisations de jeunes ont permis de socialiser les jeunes dans des dynamiques d'engagement sur plusieurs niveaux** : sensibiliser (à des causes, à l'existence des associations, et au fait associatif), insérer (dans un nouveau milieu social d'engagement), et enfin favoriser la mise en capacité (*empowerment*) des jeunes pour construire des actions ou de projets (associatifs, professionnels)¹²⁹. Toutes les associations n'ont cependant pas permis la mise en réseau et la mise en capacité des jeunes.

Pour autant, il apparaît que les logiques de pair-à-pair peut aussi favoriser des logiques d'engagement de jeunes ayant le même profil, et donc de reproduction d'un entre soi. La relative homogénéité des profils scolaires et universitaires des associations est claire: des niveaux élevés dans des associations étudiantes (GENEPI, Animafac, E&D, Jets d'encre) et de l'entrepreneuriat social (Ticket for Change). Seules certaines associations ont des profils de jeunes engagés plutôt faiblement diplômés (2kz) ou cherchant à engager spécifiquement ces profils de jeunes (JOC)¹³⁰.

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre ainsi que si les organisations ont proposé des programmes d'engagement innovants et efficaces (1.2.2.1), qui ont favorisé l'acquisition de compétences par les jeunes sur la construction et le pilotage de projets (1.2.2.2), elles ont eu de réelles difficultés à toucher des jeunes éloignés de l'engagement, en raison d'un certain nombre de facteurs qu'il convient de préciser (1.2.2.3).

1.2.2.1. La mise en place de programmes d'engagement efficaces

Le terrain d'enquête montre que les associations ont proposé des programmes d'engagement des jeunes très efficaces car ils proposent des parcours d'engagement qui correspondent aux types de motivations et d'attentes des jeunes (1.2.2.1.1), favorisant l'engagement de bénévoles autour de plusieurs types de motivations (1.2.2.1.2), voir l'engagement militant de certains jeunes (1.2.2.1.3). Ces programmes d'engagement ont pu avoir ces effets car ils se sont appuyés sur des méthodes

¹²⁹ Nous proposons ici une lecture française du concept, qui souligne la manière dont les jeunes sont accompagnés pour gagner une plus grande autonomie dans la construction de projets, Bacqué, M.H et Biewer, C., *L'empowerment : une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte, 2015.

¹³⁰ C'est par exemple le cas de l'association 2kz, mais ce n'est pas systématiquement le cas des associations locales, puisque les membres de l'équipe-projet de l'association Horizon sont, pour partie, diplômés de Master 2.

d'engagement mettant l'accent sur la mise en situation ou le partage d'émotions plutôt que le partage de discours perçus comme trop idéologiques et théoriques (1.2.2.1.4).

1.2.2.1.1. Des programmes d'engagement très variés

L'engagement dans l'expérimentation est beaucoup plus structuré autour de la valorisation de l'engagement au travers d'expériences individuelles fortes. Certaines associations ont particulièrement développé ce volet en proposant des « parcours d'engagement » formalisés autour d'objectifs et d'actions précises. Ces programmes ont eu des effets différents (Tableau 12).

Tableau 12 : Des exemples de parcours d'engagement des associations de jeunes

Type de programme d'engagement	Objectif	Accompagnement	Effets et limites
Horizon Jeunes	Proposer à des jeunes de mener des projets nouveaux ou qui ont existé auparavant (organiser un tournoi de football, organiser une sortie pour des familles du quartier, etc.).	Accompagnement personnalisé par des bénévoles expérimentés, proposition d'une « banque de projets », réunions régulières avec les jeunes	Renforcement ou émergence de projets particuliers des jeunes impliqués. Prise de responsabilités au sein du C.A. pour certains.
Séminaire Jeunes Européens	Proposer à des jeunes de participer à un cycle de trois séminaires ayant différents niveaux de difficulté (premier engagement, production d'actions, responsable groupe local) sur trois ans	Accompagnement collectif par des bénévoles expérimentés et intervention d'« experts » thématiques ou de l'engagement (par exemple Animafac)	Organisation de « tournées jeunesse » en 2014 (8) et 2015 (7), ayant mobilisée plus de 250 jeunes. Difficulté de faire accéder les jeunes à des responsabilités et de diversifier les profils
Tour de France de Ticket for Change	Proposer un Tour de France de l'engagement entrepreneurial pour aider 50 jeunes de passer d'une envie à une idée et un projet d'engagement	Accompagnement par les fondateurs-salariés, des jeunes en service civique, et par des coachs professionnels de l'entrepreneuriat et du développement personnel	50 idées trouvées par les jeunes chaque année ; acquisition de compétences non-formelles et une « maturité vocationnelle », et donc professionnelle ¹³¹ .

Les associations ont pu proposer un cycle d'apprentissage proposant soit un accompagnement par les pairs, soit par des experts, mais les parcours d'engagement les plus efficaces sont ceux ayant réussi à articuler les deux types d'accompagnement (Animafac, Horizon, Ticket for Change). A 2KZ, si les différentes étapes du parcours d'engagement et de l'accès au portage de projet sont relativement

¹³¹ Nyock, A., Ilouka Nyok, S., Hikkerova, L., « Intention entrepreneuriale et projet professionnel », Gestion 2000, vol.30, 2013, pp.47-65.

tacites et surtout perçues par les animateurs adultes et les jeunes « en fin de parcours » (par exemple le Président de l'association).

1.2.2.1.2. Un engagement bénévole autour de plusieurs motivations

Le terrain d'enquête montre que les jeunes se sont engagés dans les actions proposées par les associations selon plusieurs types de motivations :

- **un engagement pour défendre une cause** : les entretiens avec les jeunes bénéficiaires montrent qu'ils s'engagent pour donner un sens à leur vie, notamment dans le fait d'aider « des gens », « des jeunes ». Ils ont alors référence à des valeurs (égalité, solidarité, justice sociale et lutte contre les inégalités), ou des thématiques plurielles (environnement, santé, démocratie, culture). Les valeurs religieuses sont très peu citées, même par les organisations qui s'en réclament (sauf dans le cas de débats sur le vivre ensemble au FFJ) ;
- **la recherche de l'épanouissement personnel**. Les entretiens menés avec les jeunes bénéficiaires des actions montrent qu'ils se sont engagés dans les actions proposées pour sortir, sinon échapper, à un milieu familial ou scolaire qui les enferment dans certaines catégories (le jeune « des banlieues », des « campagnes », le « bon élève »). Les jeunes affirment que les actions leur offrent au contraire des ressources et des opportunités pour découvrir d'autres environnements, et se faisant se découvrir soi-même ;
- **la recherche et la découverte du lien social**. Les entretiens avec les jeunes bénéficiaires soulignent à quel point les jeunes cherchent et valorisent dans l'engagement la rencontre avec d'autres jeunes. Ils recherchent par exemple des jeunes vivant la même expérience (REV avec le Service civique, Jets d'encre avec le journalisme jeune)), sur le même territoire (2KZ, MRJC) ou bien les mêmes aspirations de changement de la société par l'entrepreneuriat (Ticket for Change) ou plus généralement par l'engagement associatif, perçu comme plus efficace que l'engagement politique et/ou syndical (Animafac, Etudiants et Développement, Générations Cobayes, MRJC) ;
- **l'apprentissage de nouvelles compétences**. Il est très clair que de nombreux bénéficiaires cherchent, à travers les actions expérimentées et leur engagement, à acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, dans certaines associations, de nombreux jeunes s'engagent au départ pour s'informer et informer sur une thématique, plutôt que sur la base d'une réflexion politique (Jeunes Européens, Générations Cobayes, Jets d'encre). Ils ont souvent, cependant, une idée peu précise des apprentissages qu'ils souhaitent obtenir – ceux-ci leur apparaissent souvent au fil de l'eau, en fonction des besoins en formation qu'ils rencontrent lors de leur engagement ;
- **l'engagement comme une opportunité professionnelle**. Il apparaît enfin que de nombreux jeunes justifient le choix de l'engagement par les ressources et les opportunités professionnelles qu'ils peuvent en retirer dans un secteur d'activité spécifique (contacts, nouvelles compétences, référence sur le CV).

Au travers de cette analyse transversale des motivations des jeunes, il apparaît clairement que l'engagement des jeunes pour une cause n'est plus le seul facteur de l'engagement, mais qu'il continue d'avoir son importance. **L'évaluation permet d'affirmer que les associations ayant le plus mobilisé de jeunes sont également celles qui ont cherché à répondre à plusieurs de ces besoins en même temps** (Ticket for Change, Générations Cobayes, MRJC) ; les jeunes semblent privilégier un

engagement qui leur permet notamment de concilier des aspirations personnelles et professionnelles.

1.2.2.1.3. Un engagement militant autour de la réflexion sur les valeurs

Le terrain d'enquête montre que certains jeunes ont eu une forte implication dans les actions. Sans surprise, **les jeunes se définissent alors comme des « militants » par le fait d'avoir un engagement suffisamment fort sur le terrain, des valeurs, une appartenance forte à une organisation et surtout une vision globale des objectifs de l'association**, pour faire « des sacrifices » par rapport à des bénévoles qui ne viendraient que pour accomplir des tâches ponctuelles et plus faciles.

L'évaluation de l'expérimentation montre que les jeunes se définissent souvent également en opposition des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire institués, par leur capacité à réfléchir sur leurs valeurs et la manière dont elles sont incarnées par des méthodes d'action :

« Pour nous, l'éducation populaire, ce sont des gens avec une activité ou un métier, qui se rencontrent et qui discutent et qui font évoluer leur métier, sur les conditions de travail. Il y a des gens qui veulent faire passer cela pour une méthode, et c'est des vieux qui ont figés les pratiques de leurs enfances. Ce n'est pas un label. C'est toi le dépositaire de ton projet. Le CNAJEP sert à dire qui est dans l'éducation populaire, dans une position monopolistique de l'association, mais c'est une vision que nous cherchons à dépasser. Et les subventions données par le gouvernement dans les années 1980 ont figés les choses. L'éducation populaire ce n'est pas se mettre tous en rond autour d'une table, ça regarde tous le milieu. Nous on ne veut pas reproduire une discipline, on veut donner la possibilité aux jeunes de l'inventer»¹³².

Pour autant, de nombreux jeunes engagés dans des associations refusent de se définir comme des militants. Plusieurs arguments sont avancés : les militants seraient porteurs d'une vision trop clivante de l'engagement, trop dans la contestation plutôt que l'action et la production de solutions (Ticket for Change, Générations Cobayes, Animafac, Jets d'encre) :

« On essaye d'être hyper ouverts avec les gens avec lesquels on travaille, parce qu'on se dit que c'est comme cela que le message résonnera le plus possible. J'ai l'impression que dans le militantisme traditionnel, tout est figé sur des croyances et une option forte, mais cela se traduit aussi parfois par un manque d'écoute, d'ouverture, d'adaptation, d'évolution, une attitude contre, qui ne permet pas d'accepter le compromis. Par exemple, Coca Cola est partenaire de Ticket, mais ils nous permettent d'avoir deux salariés de plus. On se dit que c'est un premier pas pour changer le truc, pour nous et pour eux, pour les sensibiliser et leur montrer l'impact que cela peut avoir »¹³³.

Il apparaît ici clairement que les actions de l'expérimentation ont permis aux jeunes responsables des associations d'explorer et d'expérimenter de nouvelles façons de s'engager fortement dans les projets dans deux directions principales : le renouvellement des méthodes d'action de l'éducation populaire, notamment autour du pair-à-pair (Etudiants et Développement, MRJC), et l'exploration de l'entrepreneuriat social comme une nouvelle forme d'engagement pour les jeunes. La revendication

¹³² Entretien collectif avec des représentants de jeunes sur le thème « l'émergence de groupes locaux »,

¹³³ Entretien avec un jeune de Ticket for Change, Juillet 2016.

ou la disqualification de l'appellation de « militant » nous amène à souligner que les jeunes ont désormais bien plus de facilité à se définir comme des « jeunes engagés ».

1.2.2.1.4. Les atouts des programmes d'engagement

Le terrain d'enquête montre que les différents parcours d'engagement présentent des différences, mais également des similitudes. Certains programmes ont notamment eu des effets sur la valorisation de compétences non-formelles (connaissance de soi, de ses valeurs, de son corps, de ses émotions, expression de soi, connaissance des autres) (Tableau 13).

Tableau 13 : Les atouts de certaines modalités d'engagement

Format de l'action	Objectif	Accompagnement	Effets
L'engagement « à chaud » des jeunes (JOC, MRJC, Horizon, 2KZ, Etudiant et Développement, Générations Cobayes, Ticket for Change)	Donner la possibilité à des jeunes de prendre des responsabilités directement sans formation préalable, de manière à les former ensuite au fur et à mesure des actions concrètes rencontrées dans l'association.	La candidature est suggérée par les pairs (interpellation à la JOC et au MRJC, incitation rapide à Jets d'encre et E&D) ou des adultes-relais (animateurs à 2KZ, administrateurs à Horizon, pionniers de l'entrepreneuriat de Ticket for Change).	Permet d'engager des jeunes en faisant confiance à leur capacité de réussite, plutôt que sur leurs résultats. Permet de renouveler notamment les instances dirigeantes des associations.
L'engagement par « les émotions » (Jets d'Encre, Ticket for Change)	Proposé des moments de rencontre et d'échange festifs et ludiques pour favoriser la mise en relation des jeunes, un sentiment d'appartenance et de fierté des jeunes.	Structuration de l'engagement autour de rites de passage (journée d'inauguration, weekends de découverte et d'intégration) et de libération de l'énergie (exercices sur le corps de Ticket for Change)	Incite les jeunes à s'engager moralement sur le plan des valeurs individuelles et de l'identification et l'appartenance à un groupe.
L'identification à des parcours de vie et des exemples d'engagement (Ticket for Change)	Permettre à des jeunes de mieux connaître des parcours (de vie et d'engagement) pour donner aux jeunes envie de s'engager.	Une identification plus forte à des jeunes déjà engagés que des personnes adultes, moins capables de parler de leurs débuts	Importance de la diversité des profils pour faciliter des apprentissages chez les jeunes. Lorsque les profils ne sont pas diversifiés (âge, femme, milieu populaire), l'exemplarité n'est pas efficace.

Dans l'ensemble, l'évaluation montre que les programmes d'engagement les plus efficaces ont articulé ces trois caractéristiques (engagement « à chaud », engagement « par les émotions », engagement par l'identification à des exemples d'engagement). En ce sens, les associations sont, certes, souvent vues comme des lieux de découverte de l'engagement, de sensibilisation à une cause

et de découverte de soi¹³⁴, mais elles peuvent aussi nourrir plus ou moins fortement le sentiment d'affirmation d'un sentiment d'appartenance à un groupe.

1.2.2.2. La mise en capacité des jeunes sur la construction et le développement de projets

L'évaluation montre que les actions des associations ont permis aux jeunes d'être plus sensibilisés à des causes ou des thématiques (1.2.2.2.1), d'acquérir de nouvelles compétences (savoir, savoir-faire ou de savoir-être) associatives (1.2.2.2.2) ou entrepreneuriales (1.2.2.2.3). La principale difficulté rencontrée par les organisations de jeunes a été de permettre aux jeunes de se rendre compte et de formaliser l'apprentissage de ces compétences (1.2.2.2.4)¹³⁵.

1.2.2.2.1. Une très forte sensibilisation des jeunes

Une grande partie des actions ont permis une forte sensibilisation des jeunes sur les enjeux et possibilités de leur propre engagement. Les associations ont ainsi abordé différents enjeux lors de l'expérimentation :

- **une sensibilisation à des causes** : les associations ont permis de sensibiliser sur la santé environnementale, la sexualité et le bien-être (Génération Cobayes), le journalisme jeune (Jets d'encre), aux conditions d'engagement et de reconnaissance du Service civique (REV), aux conditions de l'engagement dans l'entrepreneuriat social (Ticket for Change) ou l'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale (Etudiants et Développement) ;
- **une sensibilisation à la connaissance des associations** : certaines associations considèrent qu'il est préférable de présenter le fonctionnement de leurs actions (Jeunes Européens), de donner la possibilité aux jeunes d'échanger sur des enjeux de société (MRJC, Ticket for Change, Freeform), sur leurs modes de vie et de consommation (Génération Cobayes), de travail ou d'engagement (Animafac, JOC, E&D, Horizon, MRJC, REV), pour ensuite leur démontrer le rôle et l'intérêt de l'association ;
- **une sensibilisation au fait associatif** : certaines associations ont cherché à sensibiliser les jeunes sur les processus organisationnels (gestion, prise de décision, procédures de recrutement) par des rencontres (Freeform, GENEPI) ou des outils (Animafac). La production de « guides sur l'engagement ou le fonctionnement des associations » semblent peu efficaces car « plus personne n'a le temps de lire ce genre de guides »¹³⁶. En revanche, lorsque les outils ont été utilisés comme support dans des mises en situation (« engagement à chaud » à Jets d'Encre) ou des formations à destination des jeunes, ils ont été plus efficaces ;
- **une sensibilisation sur les dispositifs et les acteurs publics** : sur la mobilité européenne (Jeunes Européens), sur l'existence du service civique et les droits des jeunes en Service civique (REV), sur la manière dont les pouvoirs publics peuvent sélectionner des associations lors d'appels à projet et donc la manière dont les jeunes représentants associatifs peuvent répondre à ces appels à projets (Animafac, Horizon) ou encore sur la réforme territoriale (FFJ).

L'évaluation montre alors que les actions les plus efficaces sont surtout celles qui ont envisagé cette sensibilisation sous la forme d'un parcours (Ticket for Change, Jeunes Européens, Horizon, MRJC,

¹³⁴ Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *ibid.*, pp.61-63.

¹³⁵ Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

¹³⁶ Entretien avec un jeune responsable des Jeunes Européens.

Freeform). La sensibilisation est d'autant plus efficace que l'association présente d'abord une vision (changement de société) dans laquelle les jeunes sont présentés comme étant les principaux et futurs acteurs de la production des actions de l'association.

1.2.2.2. L'acquisition de compétences associatives

Un certain nombre d'associations a cherché à donner aux jeunes des compétences permettant de monter d'autres projets associatifs ou, le plus souvent, de réutiliser ces compétences dans d'autres associations. L'évaluation distingue ici différents types de bénévoles en fonction de la position qu'ils occupent dans l'association. Les actions ont pu, dans certains cas, renforcer l'engagement des jeunes dans un parcours au sein de l'association (Tableau 14).

Tableau 14 : Les besoins et apports en compétences associatives, par type d'engagement

Types de bénévoles	Compétences acquises	Limites constatées
Jeunes primo-engagés, néophytes de la vie associative	Connaissance des objectifs et des actions de l'association.	Langage trop technique de certaines formations. Sentiment d'incompétence de certains jeunes.
Jeunes bénévoles engagés des groupes locaux	Connaissance pratique de l'organisation des actions. Capacité à parler de l'association et la présenter.	Besoin d'un binôme (jeune bénévole/ jeune bénévole expérimenté) pour lancer une action pour la première fois. Certaines formations ne proposent pas suffisamment de mise en situation pratique pour faciliter la mise en capacité des jeunes.
Jeunes responsables de groupes locaux	Connaissance des rôles associatifs (président, secrétaire général, trésorier). Mobilisation et animation de groupes de bénévoles. Gestion administrative et recherche de financements locaux.	Certaines formations portent plus sur la présentation des actions de l'association que sur l'analyse des rôles associatifs. La transmission de ces compétences est souvent interindividuelle en temps, et donc chronophage pour les responsables associatifs Difficulté de former sur la gestion administrative et financière.
Jeunes élus au C.A. des organisations de jeunes	Connaissance des rôles des équipes salariées. Connaissance de la fonction employeur. Recherche de financements nationaux.	La « vie associative » peut être importante à l'échelle nationale (entre salariés et bénévoles), mais elle est beaucoup plus difficile à animer au niveau local.

L'évaluation montre que les bénévoles, en fonction de leur position dans l'association, peuvent avoir des besoins et des difficultés spécifiques. De fait, ils peuvent alors rencontrer ces difficultés pour chacun des étapes de l'engagement et de la montée en responsabilité au sein de l'association. Dans

l'ensemble, les jeunes nouvellement engagés soulignent le besoin d'être formés en amont des actions et du projet, mais également d'être accompagnés au cours de la réalisation des actions et de la construction des projets.

1.2.2.2.3. L'acquisition de compétences entrepreneuriales

Parmi les projets d'expérimentation, une association a visé à donner des compétences permettant aux jeunes de monter des projets entrepreneuriaux. L'association Ticket for Change a permis aux jeunes d'acquérir alors différents types de savoirs, savoirs-être, et savoir-faire (Tableau 15).

Tableau 15 : Les compétences acquises pour la création d'un projet d'entrepreneuriat social¹³⁷

Compétences entrepreneuriales	Compétences acquises	Difficultés constatées
Savoirs	Connaissance des besoins sociaux à résoudre ; connaissance du milieu de l'économie sociale et solidaire, de projets innovants et de profils d'entrepreneurs sociaux ; connaissance des outils de développement personnel, et de l'entrepreneuriat (canevas de modèle économique).	Connaissance de l'action et des solutions imaginées par les pouvoirs publics et des associations sur les besoins sociaux identifiés ; Connaissance de la mesure d'impact social.
Savoirs-faire	Imaginer des produits ou services potentiels à partir des besoins insatisfaits et des besoins futurs de marchés existants ou des besoins induits par l'apparition de nouvelles techniques ; Formaliser un système d'offre en fonction des attentes du prospect et les autres parties prenantes (financeurs, collaborateurs).	Concevoir ces nouveaux produits ou services en analysant leurs faisabilités technique, commerciale et financière (mise au point technique du produit/service, étude des attentes des prospects, analyse de la concurrence potentielle, étude de la rentabilité) ; Réaliser une étude de marché afin d'identifier et mieux cerner la cible et ses attentes ;
Savoirs-être	Susciter l'adhésion et l'implication de ses collaborateurs et /ou partenaires ; Promouvoir son entreprise et ses produits en utilisant les supports adaptés (presse, mail, courrier).	Présenter un projet de manière cohérente et organisée à des partenaires/investisseurs.

Il apparaît que les actions du Tour de France et du programme d'accompagnement de Ticket for Change (2015-2016) ont permis aux jeunes d'acquérir certaines compétences concernant l'émergence d'idées et la capacité à incarner à l'oral un projet. En revanche, le programme a eu plus de difficulté à donner aux jeunes des compétences pour faire passer l'idée de projet à un projet d'entreprise sociale en raison de plusieurs facteurs : la courte durée du programme, la complexité de

¹³⁷ Ce tableau est élaboré à partir du référentiel de l'article suivant : Loué, C., Lavolette, E., Bonnafous-Boucher, M., « L'entrepreneur à l'épreuve de ses compétences : éléments de construction d'un référentiel en situation d'incubation », *Revue de l'entrepreneuriat*, vol.7, 2008, pp.63-83.

proposer un accompagnement à distance, et enfin, la difficulté de formaliser l'apprentissage des compétences.

1.2.2.2.4. La difficile formalisation des compétences

Alors que les jeunes s'étant engagés pendant l'expérimentation valorisent le fait de pouvoir sentir « une progression dans l'engagement » tout en parvenant à identifier des seuils de complexité les empêchant parfois de s'impliquer davantage, les responsables d'associations considèrent bien souvent qu'il n'y a pas de pré-requis à l'engagement et tendent à occulter cet enjeu. Ainsi, les temps de « bilans » proposés par les organisations de jeunes ont été souvent menés pour obtenir le point de vue des jeunes sur les actions et améliorer celles-ci, plus rarement pour faire prendre conscience concrètement aux jeunes de la diversité des compétences acquises¹³⁸.

Sur ce point, les effets de l'expérimentation sur les jeunes doivent nuancés pour plusieurs raisons :

- **une absence d'ateliers spécifique** : certaines associations n'ont pas consacré de temps ou d'atelier spécifique pour échanger sur le sujet des compétences liées à l'engagement des jeunes. Lorsqu'il y a eu des échanges, ils ont pu être menés après d'autres ateliers, en fin de journée, sous la forme d'un bilan collectif. Or cette logique d'échange ne permet pas de poser l'acquisition de compétences comme un enjeu clé de l'engagement (Jeunes Européens). Les MOOCs permettent cependant aux jeunes de prendre conscience de leur progression ;
- **une logique de validation trop formelle** : certains ateliers ont pu proposer une logique de « vérification » des compétences supposées acquises par les jeunes, menée par le responsable de l'association, plutôt que de « stimulation » de la réflexivité des jeunes sur la question. Or, ce type de logique ne facilite pas l'émergence d'un questionnement personnel des jeunes, et l'identification, par les jeunes, de ces compétences.

A l'inverse, certains temps de réflexion (conférence, ateliers, petits groupes) ont surtout eu des effets positifs lorsqu'ils ont fait l'objet d'un atelier spécifique, basé sur des échanges en petit groupe :

- **la mise en situation individuelle** : en demandant aux jeunes d'identifier les apprentissages-clés, l'association laisse les jeunes libres d'identifier leurs propres compétences, la diversité des compétences acquises, et de mener un questionnement collectif. Les jeunes s'écoutent et argumentent les uns les autres, arrivent de cette façon à mettre des mots sur leurs expériences, prennent des notes (Ticket for Change) ;
- **la mise en relation et la rencontre avec des partenaires institutionnels** : elle peut permettre aux jeunes de prendre confiance, en les socialisant au système politico-administratif local (Horizon, 2KZ), de valoriser les compétences acquises avant et pendant leur engagement pour faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

L'évaluation permet d'identifier plusieurs facteurs de la formalisation des compétences : organiser des ateliers sur cette thématique, pendant des temps de formalisation de l'acquisition de compétences qui ne soient justement pas trop formels, dans des groupes de petites tailles, avec un

¹³⁸ Cette étape est un élément clé d'un parcours d'apprentissage : elle permet en principe aux jeunes de pouvoir ensuite utiliser et mobiliser de nouveaux ces compétences pour faire face à une diversité de situations.

accompagnement spécifique. Le risque, pour l'association, est de freiner une dynamique collective d'engagement basé sur l'horizontalité, l'informel et le ludique.

1.2.2.3. La difficulté des associations à toucher des jeunes éloignés de l'engagement

Le terrain d'enquête montre que les associations sont rarement parvenues à engager des jeunes éloignés de l'engagement en raison de trois difficultés : la technicité de certains dispositifs d'engagement (1.2.2.3.1), la difficulté à investir certains cercles de sociabilité (1.2.2.3.2), alors que le recours à la mixité des groupes a eu des effets positifs sur la durabilité de l'engagement (1.2.2.3.3). L'évaluation montre qu'il existe des « seuils d'engagement » au sein des associations de jeunes qui demeurent très élevés (1.2.2.3.4).

1.2.2.3.1. La forte technicité de certaines actions

Le terrain d'enquête montre que la technicité importante de certaines actions (sujets techniques, vocabulaire complexe) peut freiner l'engagement de certains jeunes :

- **le langage des actions** : certains jeunes ont rencontré de réelles difficultés à appréhender le discours des associations visant à engager des jeunes quand bien même celles-ci s'adressent au grand public (Jeunes Européens, Générations Cobayes, Ticket for Change) ;
- **l'expression de soi** : certains jeunes ont rencontré des difficultés à prendre la parole en public pour parler de soi, défendre un point de vue, faire des propositions. A cet égard, l'évaluation montre que les techniques de développement personnel ne sont pas spontanément accessibles à tous. Un participant du Tour de France de Ticket for Change 2015 témoigne de sa difficulté à rentrer dans le processus d'engagement par le développement personnel en raison de son milieu d'origine et de son niveau d'étude : « *quand on est arrivé dans la phase d'introspection, ou il faut parler de soi, je me suis dit que je n'avais pas ma place ici. J'ai refusé de participer à l'atelier dans lequel on parle de son enfance car cela n'est pas naturel chez moi, dans mon éducation on garde cela pour nous* ». C'est alors la rencontre avec un coach-psychologue qui déclenche en lui une autre façon de regarder et de valoriser son parcours « *pour parler de mon profil avec les autres* »¹³⁹ ;
- **les outils, notamment numériques** : les associations ont choisi, le plus souvent pour des questions de moyens humains et financiers, d'agir dans les grandes villes régionales (FRJ, FFJ, Ticket for Change, Générations Cobayes, Etudiants et Développement, Animafac). Seules quelques associations ont proposé un ancrage très local pour toucher des publics particuliers (MRJC, JOC), notamment le MRJC avec l'action du Parlement des Jeunes : « *cela commence à prendre sur deux territoires. Pour les publics des territoires ruraux, il n'y a que 'l'espace de faire ensemble' qui marche, pas l'outil. Cela marche pour des gens avec des études, des étudiants, qui peuvent se déplacer et s'emparer des outils, mais pas les autres. Au niveau régional, ce sont ainsi les étudiants qui ont le pouvoir. C'est en donnant le pouvoir de décision au plus près, que les gens s'en emparent plus facilement, dans le quartier. Notre travail, c'est résister à la concentration du pouvoir politique* »¹⁴⁰.

L'évaluation montre ainsi que les « seuils d'engagement » se situent à plusieurs points-clés de l'engagement des jeunes : la nature des espaces d'engagement, la première rencontre, la prise de

¹³⁹ Entretien avec un jeune engagé lors du Tour de France 2015.

¹⁴⁰ Entretien avec un responsable du MRJC, entretien collectif juillet 2016.

parole. Ces différents seuils peuvent contribuer, lorsque les actions mises en œuvre ou les sujets abordés sont trop techniques, à un fort sentiment d'illégitimité des jeunes. Or, les stratégies des associations de jeunes n'ont que trop rarement permis de dénouer ces différences.

1.2.2.3.2. L'efficacité relative des stratégies de diversification des profils

La plupart des associations ont proposé des actions ouvertes à tous, et dans le cas plus rare d'une sélection des jeunes (Ticket for Change, Etudiants et Développement, Animafac), les critères d'engagement proposés étaient supposés ne pas valoriser certains types de profils. L'ensemble de ces stratégies a connu une efficacité très relative :

- **la sélection et l'engagement en fonction de la « motivation » des jeunes renvoient en réalité à la possession de compétences scolaires ou universitaires.** La sélection des jeunes pour le Tour de France de Ticket for Change est réalisée autour de quatre critères « non-académiques » qui soulignent le potentiel de changement des jeunes : « *leur capacité à rêver, leur détermination à changer l'économie et la société, leur potentiel de leadership et leur capacité à communiquer leur enthousiasme* »¹⁴¹. Cependant, il apparaît que la sélection de jeunes selon ces critères a surtout favorisé des profils de jeunes pour le Tour de France 2015, près de trois quart des répondants (74%) sont diplômés du supérieur de cycle long Bac +5 (master, DEA, DESS, doctorat) et 14% ont un diplôme du supérieur de niveau Bac+3 ou Bac+4. Aussi, si les critères de sélection de l'équipe projet ne sont pas directement « académiques », ils sont certainement plus facilement appropriables par des jeunes disposant d'un capital scolaire élevé et issus de milieux privilégiés ;
- **l'appui sur des partenaires locaux permet de toucher des jeunes plus variés, mais souvent déjà identifiés dans des réseaux associatifs.** Certaines associations ont réussi à toucher des jeunes sur des territoires en raison d'une forte proximité avec des acteurs locaux, comme dans l'exemple des PLJ portés par le MRJC (Centres sociaux, FJT)¹⁴². A l'inverse, des associations visant à toucher de nouveaux publics ne sont pas parvenues à activer des partenaires capables de les aider à toucher ces publics (Jeunes Européens, REV) ;
- **l'action locale et le numérique favorisent surtout l'engagement de jeunes peu connaisseurs de la vie associative :** concernant le MOOC d'Animafac, la partie la plus importante des apprenants (42%) déclare avoir quelques notions, et seulement 22% affirment détenir, avant de réaliser le MOOC, une bonne et très bonne connaissance du sujet. Les néophytes de la vie associative (36% des apprenants se considèrent comme débutants complets) sont aussi âgés et diplômés que les autres, mais sont beaucoup moins engagés que les autres et ont des parents également moins engagés (politiquement, syndicalement ou dans le milieu associatif). Par ailleurs, la mobilisation de jeunes dans des groupes locaux peut faire émerger des profils de jeunes également fortement diplômés mais peu expérimentés vis-à-vis des associations, ayant des besoins importants d'accompagnement et de formation (Génération Cobayes).

Dans le cas des Jeunes Européens, l'association est confrontée à la fragilité de ses sections locales : les jeunes bénévoles et responsables locaux se concentrent d'abord sur le recrutement de jeunes

¹⁴¹ Ticket for Change, Bilan du Tour 2015.

¹⁴² Entretien avec partenaire-organisateur, janvier 2016

dans les établissements universitaires, où les publics sont plus faciles à toucher sur la question européenne, plutôt que les quartiers populaires¹⁴³. L'antenne nationale n'est pas parvenue à lier de partenariats avec des associations de ces quartiers. Lorsque des associations locales (REV) avaient des partenaires privilégiés (DDCS, Ligue de l'Enseignement), ils ont également eu des difficultés à mobiliser des jeunes en Service civique provenant d'autres types de structures.

1.2.2.3.3. La mixité des groupes : des effets constructifs

Comme cela a été souligné, le terrain d'enquête montre qu'il existe des seuils d'engagement très importants. Les dispositifs d'engagement des associations de jeunes présentent parfois une technicité importante, contribuant à une faible mixité sociale dans les groupes de jeunes engagés :

- **la mixité des profils sociaux dans les associations favorise l'engagement des moins engagés** : « pour moi, Ticket for Change c'est une change incroyable. Au quotidien, on a tendance à suivre et prendre le pli de son entourage. Moi je viens d'un milieu social populaire, et la plupart m'ont découragé sur l'entrepreneuriat social en me disant c'est foutu, il n'y a plus rien à faire, et de toute façon tu n'as pas les moyens, les compétences. Mais de rencontrer des personnes motivées, les coachs, les pionniers, les participants, qui sont de fortes personnalités, qui te disent que c'est possible, qui t'accompagnent, te soutiennent et partagent leurs idées, c'est une chance inouïe. On se rend compte qu'on vient de milieux différents, mais qu'on va vers la même finalité »¹⁴⁴ ;
- **la mixité des profils sur les territoires favorise l'engagement des moins engagés** : « on reproche souvent au MRJC d'être un peu fermé et là ça permet vraiment de rencontrer d'autres jeunes et de confronter nos idées ; on rencontre des jeunes différents, on essaye de comprendre leurs vies, ce qu'ils pensent, pourquoi ils le pensent. Je me dis si on faisait ça à grande échelle, tout le monde comprendrait et supporterait mieux l'autre, c'est vraiment du vivre ensemble »¹⁴⁵ ;
- **la mixité des niveaux d'études peut favoriser l'engagement des moins engagés sous certaines conditions** : « arrive à faire, c'est de créer un groupe qui marche vraiment bien. Tout le monde est stimulé sans se juger, et sans beaucoup se connaître. On m'en aurait parlé avant je ne l'aurai pas cru ! Mais je trouve que les coachs structurent beaucoup le groupe, avec des exercices physiques, avec des rituels, pour faire remonter les feedbacks. Pendant les moments difficiles du tour, ils créent des moments pour qu'on en parle en cercle et pour valoriser la diversité des participants. On avait toujours quelque chose à dire et je trouve que c'est super. Je me suis sentie appartenir à ce groupe, c'est aussi comme cela qu'on a plus confiance en nous »¹⁴⁶.

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre que la mixité sociale peut avoir des effets positifs pour l'engagement des jeunes qui viennent de milieux ou de quartiers populaires. Dans l'ensemble, la diversité au sein des groupes de jeunes est perçue comme une richesse car elle permet aux jeunes de sortir de leur milieu social, scolaire et territorial pour envisager un autre espace des possibles

¹⁴³ Agence Phare, Evaluation de l'expérimentation FEJ/APOJ, monographie Les Jeunes Européens, Partie II (Effets des actions).

¹⁴⁴ Entretien avec un jeune engagé de Ticket for Change, Tour de France 2015, Février 2016.

¹⁴⁵ Entretien avec une participante MRJC au PLJ Rhône-Alpes, janvier 2016

¹⁴⁶ Entretien avec un jeune engagé de Ticket for Change, Tour de France 2014, Juillet 2015.

d'épanouissement et d'engagement¹⁴⁷. En revanche, l'évaluation souligne également que cette mixité doit être accompagnée par de jeunes formateurs (MRJC) ou des coachs professionnels (Ticket for Change).

1.2.2.3.4. Une sélection stricte des jeunes représentants associatifs

L'évaluation permet de constater que les associations peuvent mettre en place des processus complexes de cooptation pour parer à plusieurs facteurs d'instabilité des associations de jeunes (et notamment au turn-over des jeunes en raison d'une forte mobilité sociale et professionnelle). Plusieurs critères favorisant la prise de responsabilité des jeunes ont été identifiés lors de l'évaluation :

- **des convictions compatibles avec l'association** : la sélection des jeunes prend en compte l'adhésion à des valeurs très spécifiques (MRJC, JOC, Etudiants et Développement) ou la recherche d'un impact sur le monde (Ticket for Change). Ces valeurs peuvent être plus ou moins affirmées selon les organisations de jeunes et mouvantes – comment peut en témoigner les profils des jeunes nouvellement recrutés ou élus, avec une montée en puissance du référentiel de l'innovation sociale dans certaines associations (Animafac) ;
- **une légitimité par le fait d'avoir été bénévole et d'avoir fait du terrain** : dans le cas des réseaux d'associations étudiantes (Animafac, Etudiants et Développement) ou de collectifs d'associations (MRJC, GENEPI), le fait d'avoir déjà exercé une prise de responsabilité dans leur association d'origine (ou d'une branche locale de l'association) est un facteur clé de l'accès à des postes de responsabilité ;
- **une accumulation de compétences issues de leurs expériences associatives** (organisation d'événements, coordination, représentation de l'association, méthodologie de projet : « *faire un document Word bien présenté, un bon compte rendu* »¹⁴⁸) (Horizon, Etudiant et Développement). L'accès à de hautes responsabilités s'explique alors par le cumul d'apprentissage croisés : des études en lien avec la thématique de l'association, des premières expériences de terrain, la création d'une structure associative, voire une première expérience professionnelle (Etudiant et Développement, Jeunes Européens)¹⁴⁹ ;
- **la conscientisation de la possession des compétences** : certaines associations font particulièrement attention au fait que les jeunes soient capables de désigner et de comprendre les compétences dont ils disposent pour mieux pouvoir les utiliser dans la compréhension des orientations de l'association (Etudiants et Développement) ;
- **leur capacité à créer « une dynamique » et un « consensus » au sein de l'association** : certaines associations accordent une attention particulière au fait que les jeunes soient capables d'apporter des points de vue constructifs, voire à développer une réflexion transpartisane, lorsque les membres ont des positions politiques très différentes (Jeunes Européens, FFJ).

Dans l'ensemble, l'évaluation montre que l'accumulation de ces critères ne favorise qu'un léger renouvellement et qu'une faible diversification des profils des dirigeants des associations. Seules les

¹⁴⁷ Monographie Ticket for Change, Partie III (Enseignements de Politiques Publiques).

¹⁴⁸ Entretien avec un responsable de l'association Horizon.

¹⁴⁹ Voir monographie Etudiant et Développement, partie 3 sur les enseignements de politiques publiques.

associations qui modifient les critères de sélection pour favoriser une synergie des jeunes et de leurs profils (Génération Cobayes) permettent véritablement de diversifier la prise de responsabilités.

1.2.3. Les effets de l'expérimentation sur la prise de parole des jeunes dans l'espace public (Axe 3)

Comme le souligne le cahier des charges de l'appel à projets APOJ, le troisième axe de l'expérimentation vise à mieux comprendre la contribution des associations de jeunes à la prise en compte de la parole des jeunes dans l'espace public. Dans l'évaluation, cette question est comprise sous deux angles : la capacité des associations de jeunes à produire un discours dans l'espace public, de coopérer entre elle pour porter une ou plusieurs paroles de jeunes, et de coopérer avec les pouvoirs publics dans la construction des politiques publiques.

Les travaux en sciences sociales, pour autant, montrent que les pouvoirs publics ont une réelle difficulté à valoriser la participation des jeunes et associations de jeunes dans des expériences institutionnalisées de participation (débat citoyens, instances de consultation, etc.). Ils chercheraient surtout à prendre en compte l'avis des jeunes qui correspondent aux cadres des politiques publiques. Ce constat est d'autant plus important dans le cas des jeunes de quartiers populaires ou de territoires ruraux.

L'évaluation confirme que les organisations de jeunes constituent un espace dans lequel les jeunes expérimentent leurs valeurs et de discours, produisent des revendications, avant qu'elles ne soient portées dans l'espace public (1.2.3.1). La coopération entre les organisations de jeunes demeure cependant limitée, et ce qui pourrait s'apparenter à un « espace public des jeunes » est loin d'être très structuré (1.2.3.2). Si certains acteurs publics visent bien à impliquer les jeunes dans la construction des politiques publiques, il s'agit davantage d'une logique consultation en amont des décisions, plutôt qu'une réelle concertation et prise en compte des solutions à apporter (1.2.3.3).

1.2.3.1. Un espace d'expérimentation et d'expression de nouveaux discours

Le terrain d'enquête montre que les jeunes contribuent à construire, au sein des organisations de jeunes et de leurs réseaux, une parole collective spécifique sur les valeurs, les modes de vie, les besoins, les attentes des jeunes (1.2.3.1.1). L'objectif, pour ces organisations, est notamment de donner la parole à des jeunes qui ne sont pas habituellement pas visibles dans l'espace public (1.2.3.1.2). Les organisations de jeunes sont alors un terrain privilégié d'expression et de découverte d'une parole collective des jeunes sur les jeunes, et pour les jeunes, même s'ils constatent que cette voix porte encore trop peu (1.2.3.1.3). A cet égard, les réseaux sociaux sont un lieu d'expression privilégié pour échanger dans des groupes de discussions privés ou publics (1.2.3.1.4).

1.2.3.1.1. La structuration d'une parole collective ?

Les associations constituent un espace important de réflexion sur les conditions de vie et d'engagement des jeunes. Plomb et Henchoz montrent bien comment les jeunes cherchent à produire et expérimenter leurs propres discours en questionnant et en détournant les cadres normatifs imposés par les pouvoirs publics, dans des espaces d'engagement propre¹⁵⁰. Le terrain

¹⁵⁰ Plomb, F. et Henchoz, C., « Les engagements infra-politiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, 2014.

d'enquête réalisé montre que les organisations de jeunes ont contribué à structurer l'expression des jeunes autour de trois axes :

Les associations de jeunes jouent un rôle important dans l'information des jeunes sur la liberté d'expression. L'information des jeunes sur leurs droits peut les inciter à prendre plus facilement la parole dans l'espace public de positions publiques, comme par exemple à Jets d'Encre :

« On ne se connaissait pas de droits particuliers avant de rencontrer Jets d'encre : on a eu la charte de déontologie, on a débattu de censure avec une personne de RSF, débat sur la liberté de la presse jeune ; d'un coup, on a découvert qu'on avait plus de droits que ce qu'on pensait et qu'on pouvait plus de choses avec le journal »¹⁵¹ ;

Les associations de jeunes cherchent alors notamment à mettre en débat et déconstruire les stéréotypes sur la jeunesse, afin de faire changer les motivations. Cela est fortement souligné par un responsable d'une association :

« On nous donne l'image qu'on n'est pas sérieux, feignants, pas organisés. Mais en fait, on a l'impression qu'il y a surtout un manque de connaissance, de prise de connaissance, de la manière dont les pouvoirs publics vont anticiper le dialogue avec les jeunes. Ils vont trouver qu'écouter un jeune, c'est généreux et instructif. Et puis d'un coup, ils annulent une réunion. La réception par les jeunes, ils interprètent cela comme 'ils ne sont pas venus, ils se foutent de notre gueule'. Du côté de l'Etat et des institutions, il n'y a pas de prise de conscience qu'il faut parler et se comporter de manière différente vis-à-vis des jeunes. Il n'y a pas de connaissance des codes de communication. On a monté une action dans plus de 45 villes, et sur le flyer un symbole qui ne leur plaisait pas. Ils n'ont que parlé du symbole, pas des 45 rassemblements »¹⁵² ;

Un autre enjeu est **mieux connaître les besoins et des points de vue des jeunes pour structurer une parole collective et identifier des messages** pour répondre aux besoins des jeunes, mais aussi contribuer, pour certaines associations, au vivre ensemble :

« On reproche souvent à notre association d'être un peu fermée, donc nous organisons des rencontres très locales. Et cela permet vraiment de rencontrer d'autres jeunes et de confronter nos idées ; on rencontre des jeunes différents. On essaye de comprendre leurs vies, ce qu'ils pensent, pourquoi ils le pensent. Je me dis si on faisait ça à grande échelle, tout le monde comprendrait et supporterait mieux l'autre, c'est vraiment du vivre ensemble. La volonté du parlement c'est aussi l'après, qu'est ce qu'on fait après, c'est très noble, on a co-construit des choses pendant le weekend et on veut que ça ait une répercussion sur notre région sauf que du moment où est on ensemble on a plein d'idées et quand chacun repart dans son petit patelin, c'est plus compliqué »¹⁵³

L'évaluation montre que les associations de jeunes contribuent à la structuration d'une parole collective, dans un premier temps, puis à sa mise en visibilité lors de campagnes collectives d'information ou de revendications (MRJC, Génération Cobaye, FFJ, Animafac). Les associations de jeunes cherchent notamment à réagir et prendre position vis-à-vis de l'actualité (par exemple après les attentats). Certaines associations (MRJC, Animafac, JOC) ont produit une tribune commune sur les

¹⁵¹ Entretien avec une bénéficiaire, membre d'un réseau régional, décembre 2015

¹⁵² Entretien avec un responsable d'association de jeunes.

¹⁵³ Entretien avec un responsable d'une association de jeunes

attentats. Elles ont surtout impulsé au sein du FFJ une réflexion collective sur la thématique du « vivre ensemble » avec des organisations partenaires politiques et syndicales de jeunes.

1.2.3.1.2. Rendre visible la parole des jeunes peu représentés

Au cours de l'expérimentation, l'évaluation montre que les jeunes ne cherchent pas nécessairement à construire une parole collective. Les associations de jeunes ont ainsi souvent la volonté de ne pas structurer une parole collective des jeunes au détriment de la pluralité des expériences.

Pour certaines associations, comme le MRJC, **la structuration d'un discours collectif est intrinsèquement complexe, et n'est pas forcément un objectif :**

« Cela permet l'expression mais de là à en faire ressortir des messages, je ne crois pas que ça ira très loin, peut être une ou deux actions mais pas plus. Ça va pas plus loin mais en même temps ça peut être tout faire quand même via les échanges, les étincelles et les déclics que ça produit, c'est peut-être l'essentiel en fait »¹⁵⁴

De fait, **certaines associations rencontrent des difficultés pour structurer une parole collective nationale lorsque les jeunes sont encore peu expérimentés** dans la prise de parole, ou bien fortement ancrés dans des contextes locaux populaires :

« La JOC est top pour mobiliser des jeunes localement, mais dès qu'on leur demande de prendre d'être représentés au niveau national, les jeunes engagés ne le font pas, ils sont bien dans leur quartier, au local »¹⁵⁵ ;

Enfin, les associations de jeunes rencontrent aussi des difficultés pour mobiliser les jeunes sur des actions et structurer une parole collective lorsque **les jeunes en question considèrent que le dialogue avec les pouvoirs publics est impossible**, du moins très peu efficace :

« Les jeunes, avoir des retours positifs dans les médias, ça les intéresse. Par contre clairement, on ne communique plus sur les démarches institutionnelles que l'on porte auprès des Ministères. J'en parle bien entendu à mon Bureau, mais il y a une vraie méfiance. J'ai amené plusieurs fois les responsables locaux lors de mes réunions au Ministère, et puis ils sont repartis directement car ils s'étaient fait traiter d'irresponsables par le Ministère. Je ne le fais plus, parce que je perds les gens et on me dit alors « j'y suis déjà allé 3 fois, ça ne sert à rien ». L'image des pouvoirs publics se délite, mais visiblement pour eux c'est un détail ! Si les gens ne savent pas, au moins, ils ne sont pas déçus si les choses promises ne se font pas. J'essaie d'éviter d'aggraver le cas du gouvernement ! Avec mon Président, quand je lui dis par texto : 'je sors de réunion au Ministère, ça s'est pas très bien passé', et il me répond 'LOL' par SMS »¹⁵⁶.

L'évaluation montre que la plupart des initiatives de structuration d'un discours collectif sur les jeunes ont des effets très contrastés selon les organisations. Si dans les organisations de jeunes les plus centralisées, la production du discours est incarnée efficacement par des fondateurs (Génération Cobaye, Ticket for Change), les associations qui cherchent à donner la parole à des jeunes peu visibles ou invisibles peuvent alors avoir plus de difficultés à structurer une parole collective et acquérir une certaine visibilité dans l'espace public.

¹⁵⁴ Entretien avec un jeune représentant du MRJC, janvier 2016

¹⁵⁵ Entretien avec un représentant d'une association de l'expérimentation APOJ.

¹⁵⁶ Entretien avec un représentant d'une association de l'expérimentation APOJ, lors d'un entretien collectif, Juillet 2016.

1.2.3.1.3. Les difficultés rencontrées pour porter la parole des jeunes

La plupart des grandes associations nationales de jeunes organisent des prises de position dans les principaux médias nationaux (radios, presse, journaux). Elles ont recours à des modes d'action souvent très classiques (communiqué de presse lors d'évènements ou de faits d'actualité, tribunes, ou encore entretiens des porteurs de projets), ce qui témoigne de leur connaissance et de leur capacité à utiliser les codes des grands médias.

Le MRJC a quant à lui réagi aux attentats de novembre 2015 par l'envoi d'une lettre ouverte au gouvernement avec des propositions d'actions sur le vivre-ensemble :

« Aujourd'hui, 66 millions de Français ont chacun leur analyse et leurs idées : pourquoi ne pas en profiter ? Pourquoi ne pas ouvrir des espaces de débats dans tous les quartiers et les villages ? Pourquoi ne pas banaliser des demi-journées en entreprise ou à l'école, pour permettre à chaque citoyen d'apporter sa pierre dans la construction d'une solution moins coûteuse en vies humaines ? »¹⁵⁷.

Tous les représentants d'associations de jeunes regrettent, non pas l'absence d'écoute des médias et des pouvoirs publics, mais la manière dont les interlocuteurs reproduisent des « préjugés » sur la jeunesse :

« D'habitude, je trouve que les médias écoutent les jeunes qui vont dans le sens des décideurs, ou ceux qui confirment les préjugés sur la jeunesse. On veut faire entrer les jeunes dans des cases, et on écoute ceux qui rentrent dans des cases du bon moment ou de la bonne politique. Je dirais même plus : qu'un jeune engagé, c'est suspect. L'association est suspecte quand il n'y a que des jeunes, quand elle est dirigée par des jeunes. On nous pose des questions sur le caractère démocratique, sur les partenaires, sur nos influences politiques. On ne peut pas s'engager sans qu'on nous dise que c'est parce qu'on est dans une mouvance ou que l'on est soutenu par des institutions. Et quand ce n'est pas le cas, on nous le reproche. On a toujours des reproches. Parce qu'on est des jeunes. Alors ici c'est intéressant pour échanger et prendre le temps de construire des actions communes »¹⁵⁸.

Plus que des préjugés, les représentants des associations de jeunes ont le sentiment que les pouvoirs publics ne reconnaissent pas leur expertise :

« Notre expertise est moins valorisée, nous sommes moins pris au sérieux que lorsqu'une autre association prend la parole. On ne nous invite que pour ne parler que des enjeux des jeunes. »¹⁵⁹

Les associations de jeunes, même parmi les plus expérimentées, ne se revendiquent pas nécessairement d'une image de jeunes, ou de jeunes engagés, pour peser dans le débat public. S'ils peuvent recourir à ce type d'image pour faire connaître des besoins et des revendications pour la jeunesse, c'est la plupart du temps pour correspondre aux attendus des pouvoirs publics et des médias, afin de se garantir une voix au chapitre.

¹⁵⁷ Lettre ouverte du MRJC, 18 novembre 2015

¹⁵⁸ Entretien avec un jeune d'une association du FRJ Aquitaine.

¹⁵⁹ Entretien avec un responsable d'une organisation de jeunes, 2015.

1.2.3.1.4. L'expression des jeunes par les réseaux sociaux : une alternative

Depuis le milieu des années 2000, les jeunes ont largement intégré les réseaux sociaux dans leurs modes d'action (Facebook, Twitter, Youtube et plus récemment Instagram, Snapchat, Periscope). De fait, les médias traditionnels tout comme les organisations de jeunes ont rarement le monopole de l'expression des jeunes : les réseaux sociaux constituent désormais des espaces d'expression, de mobilisation, et d'interpellation accordant une grande importance à la spontanéité et au caractère ludique de l'engagement¹⁶⁰. Ils peuvent alors être :

- **un réflexe organisationnel pour certaines associations** : la création d'une association ou d'une action s'accompagnent nécessairement de la création d'une page Facebook, voire d'un compte Twitter. Cette organisation numérique a permis à certaines associations d'exister rapidement dans l'espace public pour recueillir des soutiens (Ticket for Change, Générations Cobayes et dans une moindre mesure REV). A l'inverse, certaines organisations de jeunes (MRJC, Concordia) mobilisent assez peu cette ressource pour des raisons politiques, leur base est réticente à utiliser des outils considérés comme pouvant porter atteinte à la vie privée (données personnelles en ligne et commercialisées)¹⁶¹ et techniques (aveu d'un manque de compétences dans le domaine - MRJC) ;
- **un espace privé d'échange et d'expression d'un engagement** : certaines associations utilisent par exemple un groupe privé sur le réseau social *Facebook*, avec un accès restreint, afin de donner la possibilité aux bénévoles d'échanger sans être vus ou dérangés par des acteurs extérieurs (Ticket for Change, Générations Cobayes, MRJC, REV). Le groupe *Facebook* devient l'espace privilégié de renforcement de l'engagement, du discours, et de l'appartenance à un réseau, sinon à une communauté d'engagement. Au niveau local et national, ils permettent de régler les enjeux logistiques (organisation d'évènements), mais aussi d'échanger des contacts et des lectures, de débattre, et de se soutenir ;
- **un moyen de faire entendre des prises de position publiques** : certains réseaux sociaux ont été le support des revendications quand les organisations de jeunes n'ont pas la possibilité d'exister dans les médias nationaux, sinon sous la forme de « clichés » qui sont rejetés par les jeunes. Dans ce cas, le contenu des publications de l'OJ sur les réseaux sociaux n'est pas un simple relais d'informations sur la vie de l'association et les événements organisés mais s'inscrit aussi dans un registre contestataire et dénonciateurs des injustices subies: cela peut être le cas de l'association Freeform.

Le changement introduit par les réseaux sociaux favorise la création d'un espace d'organisation, d'expression et de socialisation qui contribue à renforcer l'engagement des jeunes au sein des associations et dans l'espace public, voire à rendre visible des mouvements peu formels rarement pris en compte par les décideurs¹⁶². Il est cependant plus surprenant qu'aucune association n'ait expérimenté ou utilisé des outils numériques alternatifs¹⁶³.

¹⁶⁰ Dagnaud, M., *Générations Y. Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*, Presses de Science Po, 2013.

¹⁶¹ Cela se manifeste notamment par un faible taux de publication (moins de 5 par mois), une forte irrégularité des publications (pas de publications pendant plusieurs mois) et un auditoire assez restreint (faible nombre de *followers* de la page).

¹⁶² Walther, A., Stauber, B., Pohl, A., « Support and success in youth transitions » in Moreno, M., Almudena (ed.), «Family well-being. European perspectives», *Social Indicator Research Series*, pp. 225-137, 2012.

¹⁶³ Notamment des logiciels libres, ou des réseaux sociaux se présentant comme une alternative aux grands groupes du numérique (Google, Facebook).

1.2.3.2. Une coopération limitée des organisations de jeunes entre elles

Alors que la communication des associations sur les réseaux sociaux prend des formes très différentes et éclatées, l'évaluation de l'expérimentation APOJ montre qu'un facteur important de cette situation est que les associations de jeunes coopèrent très peu entre elles, d'un secteur à l'autre (1.2.3.2.1). Le FFJ constitue un espace d'échange et de représentation privilégié et efficace pour certaines associations nationales (1.2.3.2.2), mais il est également contesté sur certains plans (1.2.3.2.4).

1.2.3.2.1. **Les facteurs de la coopération des organisations de jeunes**

Les organisations de jeunes peuvent coopérer sur plusieurs points : échange d'information, intervention dans des événements partagés, tribunes communes, ou bien des projets communs (incubation de projets, coordination d'acteurs, création d'une nouvelle organisation). Certaines associations de jeunes se connaissent déjà avant le début de l'expérimentation :

- **elles se mobilisent en faveur de publics communs** : l'expérimentation montre que la coopération est facilitée par le fait de viser certains publics similaires (Animafac, Etudiants et Développement) ;
- **elles partagent des valeurs communes** : ces associations partagent des modèles d'engagement qui s'inspirent fortement des mouvements de l'éducation populaire (Animafac, JOC, MRJC), ou bien du modèle de l'entrepreneuriat social (Ticket for Change, Génération Cobaye)¹⁶⁴ ;
- **elles partagent des intérêts communs** : Animafac et Etudiants et Développement sont liés par des objectifs communs et des articulations institutionnelles fortes, Animafac étant membre permanent du Conseil d'administration d'E&D. De même, Génération Cobaye a été hébergée dans l'incubateur d'Animafac pendant deux ans.
- **elles développent des formes partenariales plus institutionnelles** : certaines associations (Animafac, JOC, MRJC) ont fortement formalisé leur coopération au sein du Forum Français de la Jeunesse depuis 2013, date de sa création qui regroupe seize autres associations de jeunes autour de quatre collègues (lycéen, étudiant, partisan, associatif). Au sein du FFJ sont notamment très actives des organisations politiques (MJS, UDI), des organisations syndicales (UNEF, FAGE). L'association Jets d'Encre est plus en retrait. Les associations étudiantes adhérentes d'Animafac ne peuvent cependant pas adhérer au FFJ.

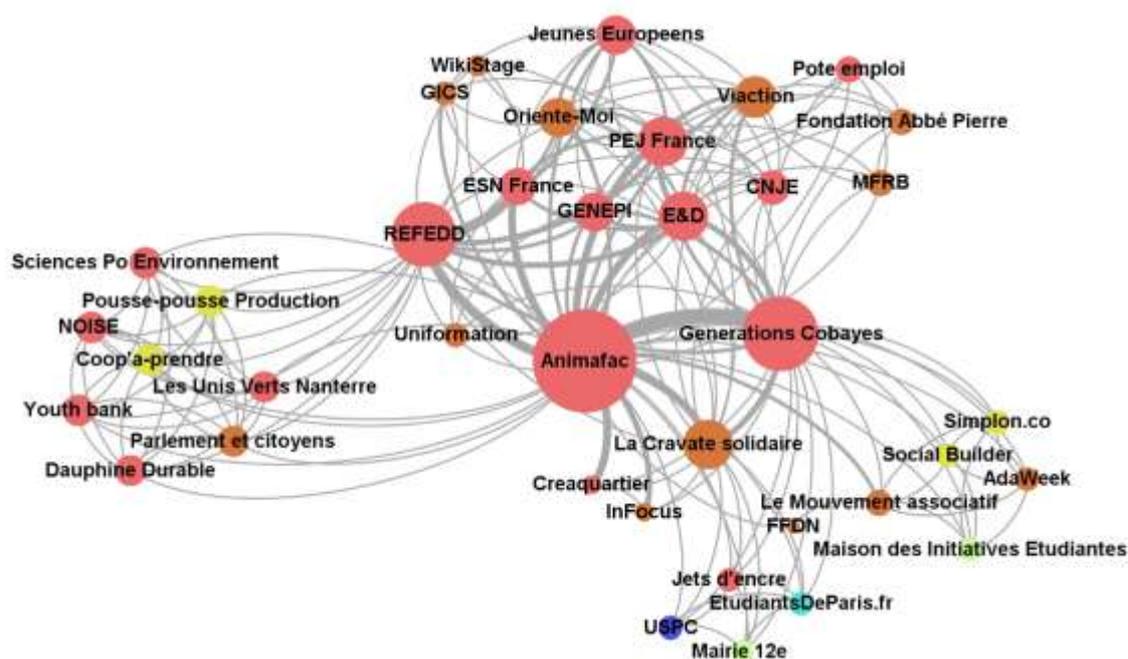
L'évaluation montre que ces associations évoluent dans des échelles d'action et des univers d'engagement différents. Ainsi, si les représentants de certaines associations (Animafac, Etudiants et Développement, JOC, MRJC, FFJ) se connaissent très bien, évoluant selon les lignes d'un « entre-soi » étudiant, mais à la fin de l'expérimentation, connaissent rarement les autres, notamment les associations locales (Horizon, 2KZ) ou bien les associations plus récentes (Ticket for Change).

¹⁶⁴ Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

1.2.3.2.2. Une coopération existante mais limitée

Si des interactions peuvent avoir lieu habituellement entre les membres des différentes organisations de jeunes, un équipement tel que l’Arsenal (défini comme le « tiers-lieu des associations étudiantes ») constitue en revanche le lieu support de la mise en réseau des organisations de jeunes, comme le représente la cartographie des acteurs mobilisés autour des différents événements y ayant lieu¹⁶⁵ :

Graphique 2 : Cartographie du réseau d’acteurs mobilisé autour de l’Arsenal



Lecture : en rouge les organisations de jeunes, en orange les autres associations, en jaune les entreprises, en vert les collectivités territoriales, en bleu foncé les Universités, en bleu clair les établissements publics

Un des effets de l’organisation d’événements à l’Arsenal est notamment de mettre en contact des structures associatives au statut proche – telles qu’Animafac, Générations Cobayes, le REFEDD, Etudiants et Développement, le Parlement Européen des Jeunes France, le GENEPI ou encore les Jeunes Européens) et des associations dont le public ne se limite pas aux jeunes (telles que La Cravate solidaire, Viaction et Oriente-Moi, toutes incubées à l’Arsenal).

Si l’Arsenal favorise clairement la mise en réseau des organisations de jeunes tout en permettant une porosité avec d’autres types d’associations, il permet également d’intégrer, à la marge, des entreprises sociales – celles-ci se joignant ponctuellement aux événements (Simplon.co, Coop’à-prendre ou Social Builder). Il concerne cependant surtout un petit nombre d’associations nationales.

De fait, il apparaît que la coopération des associations de jeunes est facilitée par une organisation telle qu’Animafac, fonctionnant sous la forme d’un réseau. L’association est alors centrale en raison du nombre de contacts dont l’association dispose (centralité de degré), mais également du nombre d’associations qu’elle est capable de mettre en relation (centralité d’intermédiarité)¹⁶⁶.

¹⁶⁵ L’analyse contextualisée de cette cartographie est consultable dans la monographie dédiée à l’expérimentation d’Animafac.

¹⁶⁶ Degenne, A., Forsé, M., Les réseaux sociaux, Paris, Armand Colin, 2004.

1.2.3.2.3. Le FFJ, un espace utile de connaissance et de débat pour les organisations de jeunes

Alors que les associations de jeunes se connaissent relativement peu, le Forum Français de la Jeunesse apporte ici un autre terrain de rencontre et de débats entre des organisations de jeunes très différentes (organisations politiques, syndicales, et associatives). Les entretiens avec les représentants de jeunes témoignent de l'utilité du FFJ sur plusieurs plans :

Une première utilité reconnue du FFJ est de **produire de l'expertise sur les besoins des jeunes, qui ont pu avoir un écho important et une reconnaissance forte auprès des élus**, à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle régionale¹⁶⁷ :

*« En Janvier puis l'été 2013 il y a un changement avec le portage de l'avis 2 sur les politiques de jeunesse, qui permet d'intervenir dans différentes instances et différents Ministères. Donc il y a eu une reconnaissance du rôle du FFJ et des partenariats. Certains se disent que cela peut-être intéressant de les avoir. Dans le premier CIJ, il y a pas mal de choses qui ont été intégrés et c'est significatif. Par exemple sur la plateforme locale de mobilité. Après il y a des points annoncés en 2013, qui n'ont pas été tenu en 2014 et en 2015».*¹⁶⁸

Une deuxième utilité du FFJ est de **structurer des plateformes régionales de rencontre et de débats entre des associations qui ne se connaissent pas, pour renforcer leur entraide et mutualiser des messages communs auprès des pouvoirs publics régionaux** :

*« Le CRAJEP ou les Conseils Régionaux de jeunes : les critères sont difficiles et on sait qu'on ne peut pas rentrer : nombre d'adhérents, représentation particulière, un budget minimum. Ce sont toujours les mêmes associations. Pour nous le FFJ, c'est un espace neutre dans lequel on va pouvoir rencontre d'autres associations, pour faire des constats communs, et porter des messages plus forts »*¹⁶⁹.

Un troisième objectif, **et une troisième utilité du FFJ, est de favoriser la formation et le débat des jeunes des organisations membres. Ces formations permettent autant une meilleure connaissance de certaines thématiques que d'entretenir un réseau de contacts** :

*« Cela nous a permis de dialoguer, d'échanger avec des gens dans d'autres cadres. C'est un très bon facilitateur de contacts communs. Cela permet de matérialiser l'idée d'un réseau, qui doit être entretenu, ce qui est très chronophage. Avant, il fallait qu'on pense à entretenir les contacts, à avoir des rencontres régulières, car on perd de vu ce que fait l'autre. Maintenant, on a des informations, on voit passer les mails, c'est un bon catalyseur de réseaux »*¹⁷⁰

L'évaluation montre que le FFJ, pendant l'expérimentation, a d'ailleurs fait évoluer la forme de cette coopération en développant beaucoup plus ses actions autour de la rencontre et de la formation de ses membres : il a progressivement orienté son action vers l'organisation de séminaires mais également de débats (par exemple sur le vivre ensemble à destination des membres individuels des organisations de jeunes membres du FFJ afin de faciliter la diffusion des points de vue et des expertises entre ses membres.

¹⁶⁷ Entretien avec des représentants du Conseil Régional Aquitaine, Juillet 2015 et Juillet 2016.

¹⁶⁸ Entretien avec un jeune du MJS, Observation d'un évènement régional du FFJ, 21 janvier 2016.

¹⁶⁹ Entretien avec un jeune d'une association de la plateforme Aquitaine, Juillet 2015.

¹⁷⁰ Entretien avec un jeune représentant d'une association de jeunes, juillet 2016.

1.2.3.2.4. La représentation politique des jeunes : un équilibre à trouver

Au-delà des distinctions historiques, comme on peut le constater, certaines de ces associations partagent des valeurs, des objectifs, et des modes d'organisation semblables, mais ces points communs ne suffisent pas toujours à structurer une parole commune dans l'espace public.

D'une part, les représentants du FFJ ont connu un blocage systématique de la part du CNAJEP pour représenter les jeunes en France au niveau international, car le CNAJEP refuse de perdre son implantation européenne au sein du *Youth European Forum* (Forum Européen de la Jeunesse) :

« Il y a des difficultés avec le CNAJEP, car ils sont déjà les représentants de la jeunesse à l'échelle européenne. Mais ce n'est pas un réseau de jeunes. Nous avons de bonnes relations au niveau national, mais à l'échelle européenne c'est compliqué. Et les partenaires du CNAJEP dans le Forum Européen ne nous ouvrent pas la porte »¹⁷¹.

Si le FFJ permet de devenir un espace d'interconnaissance, d'échange et d'entraide pour les associations de jeunes, la nécessité d'avoir une production d'expertise et une représentation nationale de la parole des jeunes est parfois discutée par certains représentants :

« Le FFJ a pondu beaucoup d'avis sans que cela engage vraiment des structures, car les structures n'ont jamais mis de moyens importants pour porter tous ces avis. Cela a toujours été des consensus. Il n'y a pas grand-chose qui a émergé. Et comme le FFJ tire sa légitimité du Ministère, on est obligé d'être un peu gentils, on ne peut pas trop râler, et ne montre pas trop les dents. Alors les associations savent que cela sera toujours mieux porté par elles »¹⁷².

Pour autant, les pouvoirs publics sont attachés à avoir un interlocuteur à la fois unique et représentatif de la jeunesse, à la fois à l'échelle nationale et locale, en dépit des tensions internes propres au FFJ¹⁷³:

« Il y a toujours des organisations qui cherchent à garder ou prendre le pouvoir dans les coordinations, qu'elles soient jeunes ou non. Ce que nous cherchons, ce sont des interlocuteurs reconnus par les jeunes. La principale difficulté selon moi, ce ne sont pas les différences politiques. C'est que ces jeunes sont mal élus, qu'il y a trop de syndicats étudiants, et trop d'hommes. Par contre, la question du Front National, cela ne nous regarde pas. Les associations doivent être autonomes dans le choix des critères de leurs membres. Mais nous voulons qu'ils soient plus représentatifs »¹⁷⁴.

L'évaluation de l'expérimentation montre ainsi deux tendances de la représentation politiques des jeunes : soit des associations peuvent avoir un poids politique parce qu'elles disposent d'un pouvoir de représentation des jeunes, soient parce qu'ils possèdent une expertise sur une thématique spécifique (Animafac sur la vie étudiante par exemple).

¹⁷¹ Observation, Prise de parole, comité de pilotage FFJ, 2016.

¹⁷² Entretien avec un représentant d'une association de jeunes, 2016.

¹⁷³ Les organisations politiques (les Jeunes Républicains) et syndicales (UNI, FAGE) ont quitté l'organisation en Janvier puis juillet 2016. Les jeunes Républicains n'ont pas répondu à nos sollicitations.

¹⁷⁴ Entretien avec un acteur d'un Conseil Régional, Juillet 2016.

1.2.3.3. Une relation très complexe avec les pouvoirs publics

Le terrain d'enquête montre pour le moment que de nombreuses associations de jeunes cherchent à travailler avec les pouvoirs publics (1.2.3.3.1), mais que ceux-ci consultent surtout les associations de jeunes les plus en phase avec les politiques de Jeunesse – voire dans une perspective interministérielle (1.2.2.3.2). De fait, ils s'inscrivent plus dans une logique de consultation, très en amont de la décision ou après celle-ci, plutôt qu'une logique de concertation (1.2.3.3.3). Pour cette raison, les associations de jeunes cherchent à diversifier leurs partenaires – associations mais également entreprises (1.2.3.3.4).

1.2.3.3.1. Un intérêt des pouvoirs publics pour les organisations de jeunes

Les pouvoirs publics peuvent chercher à renforcer la capacité d'action des organisations des jeunes en fournissant plus de ressources internes (financements, outils de gestion, etc.) pour qu'elles remplissent des missions d'intérêt général.

Les pouvoirs publics peuvent chercher à soutenir et conseiller les associations de jeunes pour toucher certains types de jeunes dont les besoins ne sont pas répondus par les dispositifs existants :

« Nous soutenons l'association le Réseau des Jeunes Volontaires, car leur objectif c'est faire la promotion du service civique, permettre la rencontre entre les jeunes en service civique et défendre leur droit, et la valorisation avec des tarifs réduits et des avantages. Je ne crois pas que leur action ait eu un impact sur le dispositif en tant que tel, mais ce n'est pas non plus ce qu'on leur demande »¹⁷⁵.

Ils peuvent également associer et consulter certaines associations de jeunes, surtout nationales, aux décisions à prendre répondre aux besoins des jeunes, en fonction des priorités de l'agenda politique :

« On nous a demandé, au Forum Français de la Jeunesse, par exemple de prendre en compte dans notre travail de construction de plateformes régionales la situation des rassemblements de jeunes en Outre-Mer, et on a rencontré récemment pour cela les Jeunes de Guadeloupe et le Forum Régional de la Réunion »¹⁷⁶.

Pour autant, les pouvoirs publics peuvent adopter une attitude de méfiance à l'égard des associations de jeunes. L'association Horizon a ainsi rencontré de réelles difficultés dans ses relations avec une collectivité territoriale, car les élus ne voyaient pas d'un bon œil le succès rencontré par les actions menées dans les quartiers populaires de la ville. Si les relations semblent aujourd'hui apaisées, plusieurs bénévoles fortement impliqués dans la vie de l'association ont pu ressentir un sentiment fort de discrimination vis-à-vis des rumeurs de communautarisme dont Horizon a fait l'objet, et exprimer alors une lassitude dans leur engagement associatif.

A cet égard, le terrain d'enquête montre que les associations de jeunes ne sont pas égales devant la coopération avec les pouvoirs publics. Plusieurs freins peuvent jouer (principalement la lenteur des procédures et de la décision, la difficulté à identifier l'interlocuteur) ne sont pas encore levés pour certaines des organisations de jeunes : c'est le cas également, par exemple, dans les projets

¹⁷⁵ Entretien avec un représentant des services de l'Etat.

¹⁷⁶ Observation du comité de pilotage du FFJ, et échange avec un jeune du FFJ lors d'une action régionale.

d'Interventions en Milieu Scolaire menés par le MRJC, où le contact et le partenariat avec les établissements publics de l'Education Nationale a du mal à se développer¹⁷⁷.

1.2.3.3.2. Une logique de consultation des associations de jeunes

Les associations ont réussi à obtenir, au cours de l'expérimentation APOJ, des espaces de consultation à l'échelle régionale et à l'échelle nationale, dans lesquels ils ont pu présenter les besoins des jeunes et différentes revendications.

Les pouvoirs publics peuvent chercher à consulter de manière informelle les associations pour prendre la température des besoins et des attentes des jeunes sur une thématique. L'expertise « jeunesse » de l'association est alors surtout sollicitée :

« On est parfois sollicité sur des questions de jeunes, mais nous n'avons pas d'expertise reconnue sur les questions européennes. Nous inviter sur les plateaux pour parler d'Erasmus+, c'est bien, mais on a plein d'autres choses à dire. Notre étiquette, du coup c'est tout le temps Erasmus+, jeunes et mobilité. Mais l'environnement, la sécurité, non »¹⁷⁸.

Les pouvoirs publics peuvent également plus associer de rares organisations de jeunes dans des comités de pilotage d'une politique publique, afin d'assurer un suivi de la mise en place de mesures :

« On a la spécificité d'être sur une problématique assez intense, donc on a un accès direct au cabinet du Ministère. On a aussi d'autres ressources car nous faisons partie d'un groupe de travail qui a un positionnement transversal, et qui permet de faire dialoguer la Culture, l'Intérieur, le cabinet du Premier Ministre, etc. On a un groupe de travail interministériel, qui fait office de COPIL. Et ce groupe de travail permet de « redescendre » de l'information, si on a un problématique au niveau territorial »¹⁷⁹.

Les pouvoirs publics consultation ponctuelle sur la construction des politiques publiques, en fonction des priorités de l'agenda politique. Les organisations de jeunes doivent surtout compter alors sur des réseaux interpersonnels :

« Nous avons pu échanger pendant les consultations publiques, j'étais dubitatif. Mais il y a eu deux exemples positifs : la loi sur le numérique, et la loi Egalité Citoyenneté. On a pu s'exprimer, tout n'est pas passé, certes, mais après les politiques n'ont pas juste mis ça à la poubelle »¹⁸⁰.

L'évaluation permet de dire que les pouvoirs publics ont pu chercher à prendre en compte les points de vue de certaines associations de jeunes à l'échelle locale et nationale en fonction de plusieurs critères : lorsque les actions concernaient des jeunes « ciblés » par les politiques en question, et lorsque les associations de jeunes étaient capables de faire la démonstration d'une expertise, en adaptant leur discours au cadrage du problème tel qu'il était présenté par les pouvoirs publics en question.

¹⁷⁷ Agence Phare, Monographie MRJC, Partie II (Effets des actions).

¹⁷⁸ Entretien avec un responsable d'une association de jeunes, entretien collectif, Juillet 2016.

¹⁷⁹ Entretien avec un responsable d'une association de jeunes, entretien collectif, Juillet 2016.

¹⁸⁰ Entretien avec un responsable d'une association de jeunes, entretien collectif, juillet 2016.

1.2.3.3.3. Une logique de concertation pratiquement inexistante

Dans l'ensemble, seules certaines associations de jeunes parviennent à rencontrer les pouvoirs publics. Certaines OJ bénéficient des ressources diverses (compétences personnelles et professionnelles, réseau social) acquises au cours de leur parcours personnel et professionnel qu'ils peuvent mobiliser pour servir leur action et leur donner plus de visibilité. Les jeunes et les associations de jeunes expriment ainsi plusieurs types de constats sur la difficulté qu'ils ou qu'elles ont à s'inscrire dans des processus d'élaboration des politiques publiques :

Tout d'abord, les jeunes responsables d'association de jeunes soulignent que la logique de l'écoute prime sur la logique d'expertise. Ils se sentent surtout écoutés pour leur capacité à témoigner de la parole des jeunes, plutôt que leur capacité à formuler des propositions pour les jeunes :

« Les instances sont plus consultatives que participatives ; que ce soient les conseils de jeunes dans les quartiers, le CESE, c'est toujours que de l'écoute. Une vraie co-construction, ça irait du diagnostic à l'évaluation. »¹⁸¹

Les logiques de consultation prime sur la logique de co-décision : les associations de jeunes sont surtout écoutées lors de consultation qu'associées aux processus d'élaboration des politiques publiques – réservées à des cercles difficilement accessibles d'experts déjà reconnus :

« Tu peux être consulté, mais quand les idées ont été entendues, quand il s'agit d'aller plus loin dans le processus, la consultation s'arrête, il y a des gens qui sont spécialistes, ce sont « les gens responsables » qui entrent en scène »¹⁸² ;

La logique de consultation est surtout nourrie par des associations salariées, car les associations de jeunes soulignent que, pour la plupart, elles n'ont pas les moyens de s'engager dans des processus de consultation, et encore moins de concertation :

« Bon il faut quand même le dire, je suis beaucoup seul, et finalement la concertation, il n'y'a plus que moi qui la porte, et je ne suis plus un jeune ! Nous avons perdu la signification de la co-construction »¹⁸³ ;

Enfin, les jeunes regrettent que la logique médiatique prime sur la logique politique lors de leurs relations de consultation avec les pouvoirs publics, ce qui ne permet pas de construire des réflexions sur le long terme :

« On a des rendez-vous très réguliers, mais on nous écoute surtout sur des urgences – suite aux attentats on avait reçu des coups de fil des Ministères. C'est toujours quand « eux » ont besoin de nous »¹⁸⁴.

A la lumière de ces différents constats, l'évaluation montre qu'il n'est très difficile de parler de contribution des associations à la co-construction des politiques publiques – à l'exception des associations de jeunes que sont le FFJ, Animafac, Freeform qui disposent d'une reconnaissance institutionnelle très forte, et qui sont en mesure d'avoir des relations interpersonnelles avec des

¹⁸¹ Entretien avec une responsable d'une association de jeunes, juin 2015.

¹⁸² Entretien avec une responsable d'une association de jeunes, entretien collectif, juillet 2016

¹⁸³ Entretien avec un responsable d'une association de jeunes, entretien collectif, juillet 2016

¹⁸⁴ Entretien avec un responsable d'une association de jeunes, entretien collectif, juillet 2016

représentants politiques (Assemblée Nationale, Ministères)¹⁸⁵. Dans l'ensemble, les pouvoirs publics tendent davantage à considérer les associations de jeunes comme une finalité (avoir une consultation plus représentative) que comme un moyen d'amélioration des politiques publiques.

1.2.3.3.4. La diversification des partenariats associatifs et/ou privés

Dans ce contexte, on constate souvent que les associations de jeunes s'appuient concrètement sur d'autres types de réseaux (associatifs, experts, acteurs privés). Il convient alors d'élargir la focale de l'analyse pour prendre en compte la grande diversité des réseaux qu'ils tissent en dehors du partenariat institutionnel, soit avec des associations déjà instituées, soit avec des experts, soit encore, dans des cas plus rares, avec des acteurs privés (grandes entreprises, start-ups) :

- **une « dépendance constructive » aux partenaires associatifs.** Dans le cas de REV, le projet a été initialement suggéré et initié par La Ligue de L'Enseignement à Tours, qui souhaitait que les jeunes volontaires de la Ligue puissent construire un projet visant à favoriser l'information des jeunes volontaires sur leurs droits, la mise en réseau des volontaires, et la reconnaissance de leur statut. Par la suite, les bénévoles ont pu mettre en place des actions spécifiques (REV) avec le soutien technique et financier des bénévoles de la Ligue de L'Enseignement, qui peut également solliciter l'association pour intervenir dans des réunions d'information auprès des volontaires de la Ligue dans le département.
- **la connexion à des réseaux d'experts et d'innovation :** c'est le cas des Jeunes Européens, qui peuvent obtenir le soutien du Mouvement Européen (qui héberge l'association dans ses bureaux), lorsqu'ils travaillent étroitement lors des séminaires de formation des bénévoles avec des associations spécialistes d'une thématique (intervention de Erasmus+ sur les enjeux de la thématique de la mobilité internationale, la présence des Francas lors d'un séminaire sur les méthodes et les outils de l'éducation populaire). « *C'est important pour nous de faire appel à des associations qui ont une expertise que l'on n'a pas* »¹⁸⁶. C'est également le cas du mouvement Générations Cobayes, qui fait appel à de nombreux experts pour qu'ils les accompagnent dans la structuration et la validité scientifique de leur message ;
- **une coopération plus rare, mais réelle, avec les entreprises et les acteurs privés.** Le cas de Ticket for Change fait exception. L'association travaille étroitement avec des entreprises. Les entreprises sont particulièrement intéressées, dans le projet Ticket for Change, par plusieurs enjeux : l'impact du discours de l'association sur la façon de présenter l'entreprise et l'entrepreneuriat comme une expérience d'engagement, et le fait de pouvoir faire émerger des projets d'entrepreneuriat et d'innovation sociale dans des secteurs encore peu structurés (mobilité urbaine, etc.)¹⁸⁷. Elles apportent à Ticket for Change des sources de financement, et peuvent aussi permettre à leurs professionnels de témoigner de leur engagement social.

L'évaluation a pu permettre de préciser quels partenaires soutiennent le plus les associations de jeunes, et en fonction de quels critères. Une hypothèse forte est que les partenariats inter-associations (2KZ, Freeform, MRJC, Jeunes Européens, Animafac, Etudiants et Développement) ou

¹⁸⁵ Loncle. P (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, pp.27-31.

¹⁸⁶ Entretien avec un jeune des Jeunes Européens, 2015.

¹⁸⁷ Entretien avec une entreprise partenaire de Ticket for Change, 2016.

dans certains cas privés (Ticket for Change) semblent les plus fluides et les plus faciles à créer que les partenariats institutionnels.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

La question de la validité externe des résultats d'évaluation peut être schématiquement résumée ainsi : les mêmes effets se reproduiront-ils ailleurs si le projet était répliqué sur d'autres territoires ou bien pour d'autres associations? La présentation de la validité des résultats doit alors expliciter les conditions de généralisation et d'essaimage des actions expérimentées (Encadré 4).

Encadré 4: La notion de validité externe des résultats de l'évaluation

« Selon leur nature, les expérimentations ont une validité externe plus ou moins grande, qui doit faire l'objet d'une discussion. Cela n'enlève rien à leur force, ni à leur utilité – à moins de considérer, radicalement, que l'on ne peut rien apprendre de l'expérience. Mais, pour le comprendre, il faut absolument renoncer à un usage naïf de l'évaluation : elle ne donne pas de réponses toutes faites, elle ne promet pas des dispositifs « clé en main » que l'on peut dupliquer à la chaîne, bref elle n'est pas une technocratie. Au contraire, elle donne des éléments qui sont dans certains cas presque auto-suffisants, mais qui, dans d'autres cas, ne constituent qu'une pièce d'un mécano – pièce centrale dont on veut être assuré du bon fonctionnement, mais que l'on devrait inclure dans un ensemble, qui reste à penser, avec ce que cela comporte de risque et de choix politique. »

Source : Le FEJ et les politiques éducatives : premier retour d'expérience¹⁸⁸

La manière dont l'évaluation a été conduite, et notamment l'appui de l'analyse évaluative sur la réalisation de monographies dont le niveau de détail est approfondi, permet de donner des avis étayés sur les actions tout en précisant contexte de déploiement. Nous ne nous plaçons donc pas dans la perspective d'une généralisation ou d'un essaimage « automatique » ou « clés en main » des actions ; notre travail au contraire cherché à expliciter, pour chaque action, quels pouvaient être les freins et les leviers rencontrés par les porteurs de projets. La transférabilité des actions sera donc fonction de la capacité des acteurs qui souhaitent s'en saisir à prendre en compte les expériences menées par les 16 organisations de jeunes ayant participé à l'expérimentation APOJ.

2.1. Caractère expérimental des actions évaluées

L'analyse du caractère expérimental des actions évaluées doit prendre en compte les référentiels d'action dans lesquels s'inscrivent les associations de jeunes, et la manière dont les actions proposées sont innovantes par rapport aux actions classiques que proposent ces associations. Au cours de l'évaluation de l'expérimentation, nous avons identifié le fait que les actions proposées par les associations s'inscrivent dans deux types de référentiels d'action : certaines se réclament d'un héritage et d'un référentiel proche de l'éducation populaire, tandis que d'autres se revendiquent plus explicitement d'une logique d'action issue de l'entrepreneuriat et de l'innovation sociale.

¹⁸⁸ Gurgand, V., Valdenaire, M., « Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et les politiques éducatives : premier retour d'expérience », *Education et formations* n°81, mars 2012.

2.1.1. Des modèles d'engagement différents

Si pendant longtemps les associations de jeunes ont été structurées par les valeurs des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, comme le soulignent les études sur le sujet¹⁸⁹, l'évaluation de l'expérimentation permet de montrer que l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social sont de nouvelles sources d'inspiration pour les jeunes depuis le début des années 2000¹⁹⁰.

Un premier modèle important, pour les associations de jeunes, est celui d'Animafac. Par exemple, l'association les Jeunes Européens s'est rapprochée depuis 2013 et pendant l'expérimentation du réseau des associations étudiantes :

« Avant, les contacts des Jeunes Européens avec Animafac étaient rares et irréguliers. Aujourd'hui, nous sommes dans les instances d'Animafac. Et le bureau transmet des invitations pour les séminaires ou des fiches produites par eux aux bénévoles. C'est lié en partie à l'équipe en place. Et puis il y a eu une prise de conscience qu'il fallait aller au contact d'autres associations pour élargir notre action à d'autres causes et toucher d'autres publics. Par exemple et on a communiqué le MOOC aux bénévoles»¹⁹¹.

Un deuxième modèle important, pour certaines associations de jeunes, est celui de l'association MakeSense, spécialisée sur la mobilisation de jeunes pour résoudre des défis d'entrepreneurs sociaux. Ce modèle est surtout prégnant pour Générations Cobayes et Ticket for Change :

« J'aime beaucoup MakeSense, qu'on fait intervenir dès qu'on peut. Cela m'a inspiré pour me donner envie d'agir, car le projet porte l'idée de faire confiance aux communautés de gens et de jeunes en fonction de l'envie des gens. Il m'a aidé à me lancer aussi comme porteur de projet. Après, on organise différemment la communauté. Un bénévole lambda de MakeSense est un gangster [NDRL : le nom d'un animateur d'un groupe], chez c'est important que l'évènement organisés soient fait par Ticket, ou bien fait par la communauté, et pas Ticket.»¹⁹²

Ainsi, Générations Cobayes a pu identifier la complémentarité de différentes associations pour former les bénévoles de ses groupes locaux :

« Moi j'ai parlé du MOOC d'Animafac aux bénévoles de Générations Cobayes, mais je ne sais pas s'ils l'ont suivi. On essaye de s'appuyer sur les outils d'Animafac et de MakeSense. On s'est beaucoup inspiré de leurs outils pour faire nos propres outils. Maintenant, on va faire en sorte que Animafac, sur le fait associatif, Ticket for Change sur le développement personnel, et MakeSense forment nos bénévoles. C'est un projet »¹⁹³.

L'évaluation permet d'identifier l'existence de deux modèles pour les organisations nationales de jeunes. L'évaluation de l'expérimentation nuance alors cette analyse : l'identification de ces modèles associatifs concerne surtout les associations nationales – ils sont pratiquement inconnus des associations locales (2K2, Horizon, REV), à l'exception d'Animafac, implantée depuis longtemps dans le paysage associatif jeune.

¹⁸⁹ Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC*, Rapport d'enquête, décembre 2008.

¹⁹⁰ Allemand, S., « L'économie sociale et solidaire à l'heure de l'entrepreneuriat social », *Marché et organisation*, n°11, 2010, pp.93-105.

¹⁹¹ Entretien Jeunes Européens, 2015.

¹⁹² Entretien avec un responsable de Ticket for Change, juillet 2016.

¹⁹³ Entretien avec une représentante de Générations Cobayes, Entretien collectif, juillet 2015.

2.1.2. Des référentiels d'action distincts

Dans le schéma de l'éducation populaire classique, les associations cherchent davantage à mettre en avant des principes et des valeurs d'émancipation des jeunes par le dialogue et la construction de lien social entre les personnes. Dans l'expérimentation APOJ, un grand nombre d'associations se réfèrent à cette logique d'action (MRJC, JOC, Concordia, REV), à l'image du MRJC :

« On nous réclame des outils pour mobiliser les jeunes, mais on est en lutte contre les outils, notre outil à nous, c'est une réunion. On est aussi en lutte contre le discours de la montée en compétence, c'est une question de l'individualisation de l'engagement. La section adhère à l'association, et ils ne payent pas une adhésion individuelle mais collective. Du coup il y a un sentiment d'appartenance différent. Les membres du bureau national et les formateurs peuvent ensuite faire de l'animation locale. Alors, on a développé un laboratoire d'éducation populaire : c'est un groupe de militant qui va faire des actions de conscientisation, faire du porte à porte, de la pratique. Puis le groupe se pose avec des militants locaux. Il a alors la volonté d'aller sur les territoires et de ne pas revenir l'année prochaine. Du coup, on fait des formations militantes et très politiques sur comment aller voir les gens, pas sur comment on monte un projet. Ce n'est pas évident car la société nous pousse à dire et à faire des projets qui doivent aboutir à quelque chose, à mettre en situation la réussite »¹⁹⁴.

A l'inverse, un certain nombre d'associations ont mis en avant l'importance de faire progresser les jeunes sur l'acquisition de compétences pouvant ensuite être valorisées sur le plan professionnel. Dans l'expérimentation, plusieurs associations se réclament principalement de cette logique (Ticket for Change, Horizon), à l'image de Ticket for Change :

« Il y a deux options pour moi. Soit on veut tout contrôler et on va seulement toucher une vingtaine de personnes, un peu plus et d'ailleurs on aurait aussi pu avoir une application sur mobile et elle aurait été nulle car on est une petite équipe et on n'est pas bon pour le faire. Soit on ouvre au maximum. Si justement, alors il faut être clair dans la communication, on parle d'entrepreneurs du changement, on le fait d'une certaine manière mais cela doit rester ouvert à tous. Et on essaye de professionnaliser les bénévoles amateurs en leur donnant tous les outils dont ils vont avoir besoin, des visuels, des astuces pour réserver des salles, un programme tout fait pour avoir une base (...) On ne s'est pas posé la question du contrôle (hésitation, très longue). J'aime beaucoup l'idée de l'entreprise libérée. Responsabiliser et faire confiance aux gens. Je déteste ce modèle de contrôle. Si j'ai pas envie d'y aller, je vois pas pourquoi les gens auraient envie d'y aller. Si j'ai envie de faire un truc, alors je me dis que les autres aussi peuvent avoir envie »¹⁹⁵

Il faut alors nuancer cette distinction trop réductrice, car l'évaluation a montré que les sources d'inspiration des projets peuvent également se croiser : certains projets inspirés par l'entrepreneuriat social sont également inspirés par les premiers engagements des fondateurs dans l'éducation populaire (Ticket for Change), et des associations de l'éducation populaire ont également

¹⁹⁴ Entretien avec un responsable du MRJC, entretien collectif, Juillet 2016.

¹⁹⁵ Entretien avec un responsable de Ticket for Change, entretien, Juin 2015.

mis en avant des logiques de production d'outils (Concordia) ou de construction de projets (Jeunes Européens), voir les deux (Animafac, Etudiants et Développement).

2.1.3. Les deux logiques de l'expérimentation

La présentation des projets expérimentaux selon ces deux lignes de partage peut également se traduire dans la nature des projets expérimentés. L'évaluation montre que les associations ont proposé deux types d'expérimentations en fonction des objectifs qu'elles se sont données et des moyens accordés à la réalisation de ces objectifs.

D'une part, la plupart des associations n'ont pas eu de mobilisation supérieure à leurs attentes car **elles ont assumé la dimension locale et expérimentale des actions** (MRJC, Concordia, Jeunes Européens). Plusieurs aspects caractérisent cette démarche :

- **une croissance guidée « par les principes »** : ces associations souhaitent que la croissance de l'organisation soit incarnée par des valeurs qui doivent guider le choix des actions et des partenaires (éducation populaire, ancrage local, inclusion des bénévoles dans la gouvernance) ;
- **la dimension très locale des projets** : certaines associations ont surtout cherché à faire émerger des initiatives locales, ou bien à donner plus de responsabilités à des groupes locaux. Elles ont laissé une très grande marge de manœuvre aux groupes locaux pour interpréter les objectifs des actions ;
- **la recherche d'une structuration interne locale et nationale** : certaines associations ont surtout considéré que l'expérimentation avait pour objectif de repenser des logiques de gouvernance, et de mobiliser différemment des publics déjà touchés, afin renouveler des référentiels historiques potentiellement en décalage avec les motivations actuelles des jeunes.

A l'inverse, certaines associations ont d'abord cherché à mobiliser plus de jeunes **en assumant le pilotage national et une forte adaptation des actions aux effets observés sur les bénéficiaires** (Ticket for Change, Générations Cobayes). Plusieurs aspects caractérisent cette démarche :

- **une croissance guidée « par les résultats »** : si ces associations ont des valeurs (souvent indirectement ou directement influencées par l'éducation populaire), elles souhaitent que les valeurs n'excluent pas une croissance rapide des bénéficiaires et le choix de certains partenaires (par exemple des grandes entreprises) ;
- **un fort accent mis sur la communication nationale** : ces associations ont enfin favorisé une communication grand public très intense, en conservant un pilotage très national de l'expérimentation.
- **une logique itérative très forte** : ces associations ont surtout cherché à tester et valider de multiples versions de leurs actions pour aboutir rapidement à des résultats. En ce sens, elles ont une capacité d'expérimentation – et donc une vitesse d'expérimentation – plus forte que les autres associations.

Un des enseignements majeurs de l'évaluation est donc que l'expérimentation a été portée de deux manières très différentes selon les référentiels dans lesquelles les associations s'inscrivent. En résumé, ces deux types d'associations n'ont pas donné la même signification à l'idée d'expérimentation : alors que certaines ont considéré qu'APOJ était une expérimentation, les autres

associations ont structuré plusieurs expérimentations au sein de l'expérimentation pour alimenter une dynamique d'itération et de forte croissance.

2.1.4. Les quatre types d'organisations de jeunes

Pour aller plus loin dans l'analyse, l'évaluation permet de distinguer quatre types d'associations de jeunes en fonction de plusieurs critères et en reprenant plusieurs travaux de la sociologie des mouvements sociaux et de la sociologie du milieu associatif (Tableau 16).

Tableau 16 : Les quatre modèles associatifs de l'expérimentation APOJ

Modèles	Associations de bénévoles	Coordinations associatives	Entreprises associatives ¹⁹⁶	Start-up associatives
Influence majeure	Education populaire	Education populaire	Education populaire	Entrepreneuriat social
Modèle de croissance	Guidée par les principes	Guidée par les principes	Guidée par les principes	Guidée par les résultats
Stratégie de développement	Bénévolat	Répartition claire des responsabilités entre salariés et bénévoles	Passage du bénévolat au salariat	Salariat ou bénévolat
Dynamique territoriale	Locale (éventuellement vers national)	Nationale et locale	Nationale vers locale	Nationale vers locale
Logique d'expérimentation	Ciblée par projet	Ciblée par projet et adossée à des réseaux importants	Ciblée par projet	Globale et itérative
Modèle économique	Subventions	Subventions et opérateurs de politiques publiques	Subventions et opérateurs politiques publiques	Subventions et grandes entreprises, ressources propres
Associations de l'expérimentation APOJ	Horizon, REV, 2KZ, Jeunes Européens	Animafac, Etudiant et Développement, FFJ, Freeform, Jets d'Encre, JOC, MRJC	Concordia, GENEPI	Ticket for Change, Générations Cobayes

Ces différents modèles sont le résultat du terrain d'enquête et de l'analyse de la diversité des associations et des actions proposées par l'expérimentation. Ils peuvent alors permettre d'expliquer plus précisément à la fois les effets des dispositifs expérimentés, ainsi que les conditions de transférabilité et de généralisation des actions.

¹⁹⁶ Hély, M., *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2009.

2.2. Caractère transférable des actions sur les territoires et auprès d'autres associations

L'expérimentation s'est déroulée sur l'ensemble du territoire national ; il faut cependant rappeler que seulement trois associations locales étaient représentées (Horizon à Dunkerque, REV en Indre-et-Loire et 2KZ à Decazeville) – les résultats obtenus sont donc, en partie, davantage représentatifs de l'action d'organisations de jeunes nationales. Nous présentons ci-après des actions innovantes et transférables sur les trois axes de l'expérimentation.

2.2.1. La consolidation des organisations de jeunes

Nous avons identifié quatre actions, en particulier, qui permettent la consolidation des organisations de jeunes (structuration et professionnalisation).

Tableau 17 : Quatre actions qui favorisent la consolidation des organisations de jeunes

Action (porteur de projet)	Principe et innovation	Effets majeurs	Conditions de transférabilité
L'Arsenal, tiers-lieu des associations étudiantes (Animafac)	Un lieu ouvert aux associations étudiantes, proposant un programme d'incubation pour une partie d'entre elles et des activités ouvertes à un public plus large (conférences, formations).	Augmenter les compétences de jeunes porteurs de projets associatifs ; Accélérer le développement professionnalisation et le changement d'échelle des organisations de jeunes ; Favoriser la rencontre entre les différentes cultures associatives (éducation populaire, entrepreneuriat social, réseaux associatifs).	Existence d'une équipe disposant d'un socle suffisant d'expertise de la vie associative ; Clarifier les critères de sélection des organisations hébergées ainsi que les conditions de sortie ; Articuler des temps formels et informels d'apprentissage et d'échanges de pair-à-pair. Concevoir un modèle économique permettant la pérennité du lieu.
Le Tour de France de l'éco-orgasme (Génération Cobayes)	Un Tour de France de plusieurs mois pour aller à la rencontre des jeunes souhaitant s'engager sur leur territoire, afin de faire émerger des groupes locaux de bénévoles.	Favoriser un engagement très rapide des jeunes (souvent néophytes de la vie associative) ; Faire essaimer l'association tout en développant une communauté de jeunes bénévoles très investis dans la vie de l'association.	S'appuyer sur les réseaux étudiants mais également sur des acteurs locaux de la vie associative ; Être en capacité de proposer un accompagnement très poussé des groupes locaux, physique et en ligne ; Organiser des échanges et des rencontres entre les groupes des différents territoires.
Une gouvernance innovante (Génération Cobayes)	Un modèle alternatif d'instances associatives, remplaçant les AG et CA par des formes plus souples, où les décisions sont prises par un système de sociocratie (élections sans candidats déclarés).	Permettre aux jeunes de mieux trouver leur place dans l'association, indépendamment de leur statut (salaré, bénévole, Service civique) de leur niveau d'engagement (local, national) et de leurs possibilités matérielles d'engagement ; Optimiser le fonctionnement de l'association en	Identifier les caractéristiques de la population susceptible de s'engager dans l'association, et désigner des « cercles d'engagement » adaptés ; Se faire accompagner par des « facilitateurs », experts en animation de groupe ; Placer l'association dans une dynamique de

		<p>attribuant aux jeunes des responsabilités par projets ;</p> <p>Répondre à la problématique du turn-over des associations de jeunes en opérant un renouvellement rapide des jeunes en responsabilité.</p>	<p>croissance rapide, nécessitant une mobilisation forte des bénévoles ;</p> <p>Positionner l'équipe « permanente » (les salariés et volontaires en Service civique) dans un rôle de soutien et d'animation de la communauté de bénévoles.</p>
<p>Un accompagnement dans la prise de responsabilités (Etudiants et Développement)</p>	<p>Des mécanismes simples (binômes salariés-administrateurs, passation entre les anciens et nouveaux Bureaux, Commissions de travail mélangeant les bénévoles, salariés, volontaires et administrateurs)</p>	<p>Faciliter la prise de responsabilités des jeunes dans leurs fonctions d'élus et permettre une plus grande continuité dans le suivi des dossiers de l'association.</p>	<p>Une bonne information des jeunes en amont afin qu'ils soient prêts à s'engager fortement.</p> <p>Une animation forte pour que la dynamique soit suivie et ne s'essouffle pas.</p> <p>Un soutien important de l'équipe salariée aux bénévoles.</p>

2.2.2. L'engagement de plus de jeunes et la diversification des profils

Cinq actions ont également contribué à engager plus de jeunes, et à diversifier, dans une certaine mesure, l'engagement des jeunes.

Tableau 18 : Cinq actions qui favorisent la mobilisation des jeunes

Action (porteur de projet)	Principe et innovation	Effets majeurs	Conditions de transférabilité
Le MOOC Ticket for Change	Un cours en ligne de sensibilisation à l'entrepreneuriat social, efficacement structuré par des outils de développement personnel, de méthodologie de projet, et un accompagnement par les pairs	Un très grand nombre de jeunes touchés (30 000) et de projets déposés (900) ; Socialisation les jeunes à l'entrepreneuriat social (sensibilisation à des projets existants) ; Acquisition de compétences de développement personnel et de projet ; Valorisation et « révélation » de compétences non-formelles ; Mise en réseau de groupes de jeunes autour du suivi du MOOC.	Proposer un contenu réalisé par des experts et des jeunes entrepreneurs sociaux ; Proposer un contenu massivement tourné vers des vidéos ; Proposer que le MOOC aboutisse à une production personnelle (un projet) ; Structurer l'animation locale du MOOC avec des bénévoles/des partenaires. Cependant : un coût important du MOOC – suppose le soutien financier et technique d'un partenaire
Les parlements libres des jeunes (MRJC)	Un Parlement libre des jeunes (PLJ) est un rassemblement ouvert à tous les jeunes d'un territoire régional sans conditions particulières d'accès ; c'est un lieu de rencontres, d'expression et de propositions	Créer une mixité sociale rare, rassemblant les jeunes d'un territoire ; Inscrire l'association dans un maillage territorial solide ; Offrir un lieu de découverte et/ou de d'innovation du pouvoir citoyen.	S'appuyer sur des réseaux diversifiés (thématiques, publics, etc.) ; Laisser les jeunes définir les thématiques du parlement sur le moment ; Diffuser l'expérience et accompagner les futurs porteurs de PLJ (référents, collectif national, etc...) ; Faire émerger des groupes de jeunes volontaires pour travailler au développement des actions à l'issue de l'événement.

<p>Les dynamiques jeunesse de territoire (MRJC)</p>	<p>Développer des actions d'animation et de mobilisation des jeunes sur des territoires vierges, par l'ouverture d'une permanence locale, assurée par un jeune salarié, qui va accompagner le développement d'équipes locales de jeunes.</p>	<p>Proposer une offre jeunesse sur des territoires qui en sont dépourvus ; Favoriser le primo-engagement ; Créer des expériences collectives qui dotent les jeunes de compétences formelles et informelles variées.</p>	<p>Fournir au permanent local un accompagnement et une formation de qualité ; Avoir ou être en capacité d'acquérir une réelle expertise du territoire ; S'appuyer sur les réseaux de partenaires historiques et les déclinaisons locales des partenaires nationaux.</p>
<p>Horizon Jeunes (Horizon)</p>	<p>Des jeunes habitants dans des quartiers populaires sont sensibilisés à l'engagement associatif par la participation à des petites actions concrètes, puis accompagnés dans le montage de leur propre projet, pour devenir ensuite représentants de l'association et à leur tour sensibiliser d'autres jeunes.</p>	<p>Engagement de jeunes sur une durée importante. ; Effet multiplicateur des jeunes fortement investis auprès d'autres jeunes.</p>	<p>Un accompagnement très poussé de la part de bénévoles très expérimentés ; La possibilité de disposer de l'agrément Service civique pour les jeunes qui souhaitent effectuer une mission en étant rémunéré.</p>
<p>Les REV'Unions (Réseau Engagé des Volontaires)</p>	<p>Un temps de rencontre et d'échange ludique pour permettre aux jeunes volontaire d'un territoire d'échanger régulièrement sur leurs expériences, leurs droits et des thématiques de société</p>	<p>Réunir des jeunes isolés dans leurs missions ; Permettre à des jeunes ayant des missions différentes de se rencontrer ; Permettre aux jeunes d'échanger sur les difficultés rencontrées sur les missions ; Permettre aux jeunes d'identifier des personnes ressources ; Renforcer la dimension collective de l'engagement en service civique.</p>	<p>Organiser la rencontre dans un bar plutôt que dans les locaux d'une institution ; Recrutement d'un jeune en service volontaire pour préparer et animer les réunions ; Mise en place d'un espace d'échange en ligne pour que les jeunes échangent en dehors des réunions ; Soutien logistique et technique d'une association partenaire agréée « service civique » et de l'Etat</p>

2.2.3. La prise en compte des jeunes dans l'espace public

Une action, sur l'ensemble de l'expérimentation, a permis de structurer, dans une certaine mesure, la parole et la représentation des jeunes auprès pouvoirs publics (Axe 3).

Tableau 19 : Une action qui contribue à la représentation des jeunes

Action (porteur de projet)	Principe et innovation	Effets majeurs	Conditions de transférabilité
Les Forums Régionaux de la Jeunesse (Forum Français de la Jeunesse)	Des plateformes régionales pour permettre aux associations locales de se rencontrer, d'échanger, et de produire une expertise locale/régionale (analyse des besoins des jeunes, production d'avis politiques)	Création de trois FRJ (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) Organisation de formations concertées avec les associations Organisation de réunions concertées avec la nouvelle Aquitaine Inscription du projet dans la politique Jeunesse de la Nouvelle Aquitaine Diversité relative des associations (forte présence syndicale)	Approche pragmatique (neutralité partisane du FFJ, souplesse des principes). Réaliser un recensement des organisations locales et de leurs besoins Identifier des associations locales suffisamment structurées Proposer un format de collectif (construire des actions avant des statuts) Ressources humaines du FFJ pour lancer et animer localement les FRJ

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'évaluation de l'expérimentation APOJ a eu pour but d'identifier les actions innovantes qui viennent renouveler et renforcer l'engagement des jeunes par les jeunes concernant la consolidation des associations (Axe 1), la mobilisation de jeunes, et notamment de jeunes éloignés de l'engagement (Axe 2), et le renforcement de la parole des jeunes dans l'espace public (Axe 3). Le travail d'évaluation repose plus de 220 entretiens et 120 observations des actions menées par 16 associations de jeunes dirigées par des jeunes (dirigeants de moins de 30 ans), entre 2014 et 2016.

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre que les résultats des actions proposées sont significatifs sur deux axes :

- la consolidation et la structuration des associations de jeunes dans une logique locale et bénévole ;
- l'engagement de plus de jeunes, notamment pour certaines de jeunes éloignés de l'engagement.

En revanche, à part quelques cas de figure, les associations ont connu de réelles difficultés sur deux enjeux principaux :

- la diversification des profils des jeunes traditionnellement engagés dans les associations, même en ayant recours au pair-à-pair ;
- la participation à la construction des politiques publiques, et notamment des politiques de Jeunesse.

Cette conclusion propose de présenter les enseignements généraux de l'expérimentation sur l'engagement des jeunes par les jeunes, de présenter les actions expérimentées pouvant être transférables à d'autres associations, de préciser la contribution et la complémentarité de l'expérimentation pour trois dispositifs publics existants (Dispositif Local d'Accompagnement, volontariat en Service Civique, et conseils de jeunes), et proposer deux grands axes d'expérimentation pour le futur de l'engagement des jeunes.

1. Les enseignements de l'expérimentation

Un premier enseignement clé de l'expérimentation est la forte déconnexion de l'engagement associatif et de l'engagement partisan et syndical des jeunes. Les jeunes engagés dans les associations, et notamment les jeunes responsables associatifs, n'ont qu'une très faible expérience syndicale ou partisane (à l'exception de membres de quelques associations, et du FFJ qui vise de par sa nature à regrouper des organisations politiques, syndicales et des associations de jeunes).

Alors que dans les années 1970, l'engagement (et notamment l'engagement des jeunes) a pu être fortement lié à l'activité des partis politiques¹⁹⁷, ce changement majeur explique, en partie, pourquoi celui-ci est aujourd'hui plus structuré par une logique de production d'actions et d'expérimentation

¹⁹⁷ La littérature montre que les modèles associatifs des années 1970 et 1980 étaient bien plus liés aux syndicats et partis politiques. Mathieu, L., « L'espace des mouvements sociaux », *Politix* n°77, 2007.

par le « faire », plutôt que par une logique de discours¹⁹⁸. L'engagement des jeunes n'est ainsi en déclin que vis-à-vis du monde politique (et surtout partisan), alors qu'il est très dynamique dans le secteur associatif. Les évolutions des formes d'engagement des jeunes tendent à questionner le cadre d'engagement de l'éducation populaire, parfois jugé « trop ancien et figé », et propose, de plus en plus, des modes d'actions et d'organisation associatifs inspirés de l'innovation sociale.

1.1. Les enseignements généraux de l'expérimentation

Alors que les pouvoirs publics peuvent favoriser une participation captive des jeunes¹⁹⁹, les associations favorisent beaucoup une participation des jeunes bénévoles dans le *faire* (le « faire-ensemble », le « faire-initier », ou encore le « faire-choisir »), ou encore la participation-décision (implication dans des groupes de travail, comités de pilotage, etc.)²⁰⁰. Certaines associations de jeunes mettent plus l'accent sur le « faire » tandis que de rares associations ont mis l'accent sur la participation-décision.

1.1.1. La nouveauté dans l'engagement des organisations de jeunes

L'expérimentation APOJ s'est clairement inscrite dans les logiques de renouvellement de l'engagement des jeunes. Par rapport au fonctionnement classique des associations nationales (importance des salariés, fonctionnement vertical du national vers le local), les responsables des associations de jeunes ont notamment mis l'accent sur le développement local, sur une plus grande participation des bénévoles à la construction des actions et à la gouvernance associative.

L'évaluation confirme que les organisations de jeunes ont une réelle capacité à proposer des parcours d'engagement plus horizontaux, non-formels et ludiques, incitant à l'autonomie et à la prise d'initiative des jeunes. A cet égard, une association a fortement mis l'accent sur la place des émotions dans le processus d'engagement, et sur la valorisation de compétences non-formelles dans les logiques d'insertion professionnelles, par rapport aux compétences scolaires.

A travers cette logique, les associations de jeunes ont pu faire émerger ou consolider de nouvelles expertises : sur des thématiques (création d'association, entrepreneuriat social, santé environnementale, Service civique), des outils (espace d'échange et de débats, cours en ligne de type MOOC, outils de gestion administrative), mais aussi sur l'animation d'espaces de rencontre et de coopération pour les jeunes et associations de jeunes.

Il faut alors souligner que dans certaines formations, **la centralité classique de l'expert est questionnée, relativisée : il est celui qui porte une parole parmi d'autres expertises, notamment le vécu des jeunes, mais aussi leur réflexivité (capacité à critiquer ses propres choix)**. Les associations cherchent à donner envie aux jeunes de s'engager en présentant des actions à imaginer et réaliser,

¹⁹⁸ Nous rejoignons donc ici l'analyse de Muxel, Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, janvier 2001.

¹⁹⁹ Nicourd, S., « Les engagements ont-ils vraiment changés ? », *Sociologies pratiques*, vol.15, n°2, 2007.

²⁰⁰ LERIS et La CRITIC, « *Évaluation de l'expérimentation 'Éducation populaire pour et par les jeunes* », *Note de cadrage*, septembre 2015, p.9.

par des logiques de « faire-ensemble » », « faire initier » ou « faire-choisir », plus qu'une logique de transmission par le « discours » de savoirs.

Parmi l'ensemble des associations retenues dans le cadre de l'expérimentation APOJ, une association a pu tester et structurer un mode de gouvernance très différent du modèle associatif classique (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) : plutôt que de figer les membres dans des statuts (salariés, bénévoles, jeunes en service civique), les jeunes de Générations Cobayes peuvent s'impliquer dans l'association *via* des niveaux d'engagement circulaires, et participer à la gouvernance en portant des projets.

1.1.2. L'engagement par le pair-à-pair peut se révéler très efficace

L'engagement des jeunes par le pair-à-pair proposé par les organisations de jeunes de l'expérimentation se traduit par des résultats contrastés. Il s'avère efficace pour informer les jeunes sur des causes et des nouveaux champs d'action, donner des idées d'engagement pour faciliter l'implication de jeunes comme bénévoles et porteurs de projets.

Il est également efficace pour mobiliser des jeunes à la marge ou en dehors de dispositifs d'engagement des pouvoirs publics encore très individualisés (comme le Service civique), pour informer sur le fonctionnement des associations et pour faciliter la prise de responsabilités des jeunes. **L'engagement des jeunes par les pairs, sur ce plan, n'a pas nécessairement besoin d'un accompagnement des pouvoirs publics, d'experts ou d'accompagnateurs extérieurs.**

Très convaincant dans certaines organisations nationales de jeunes dotées d'équipes permanentes « d'experts-engagés », le pair-à-pair est cependant moins efficace pour structurer l'acquisition d'apprentissages et de compétences, pour informer sur le bénévolat (statuts, rôles). Sur ce point, la présence d'experts ou de coachs facilite l'engagement par les pairs.

Sur l'ensemble de l'expérimentation, le pair-à-pair permet une socialisation des jeunes à l'engagement (sensibilisation, mise en réseau, mise en capacité d'accéder à des responsabilités), mais ne garantit pas un engagement de long terme des jeunes (les processus de sélection par le haut sont très courants, au détriment de la démocratie interne). La fragilité interne des associations (turn-over des bénévoles, fragilité financière) explique ces limites.

Au final, l'évaluation montre que l'engagement par les pairs ne permet pas forcément aux associations de diversifier le profil des jeunes traditionnellement touchés. L'évaluation montre que certaines associations peuvent toucher des jeunes éloignés de l'engagement, mais qu'elles engagent souvent des profils de jeunes similaires à ceux déjà présents dans l'association. Dans ce cas de figure, l'engagement de pair-à-pair favorise la naissance ou la reproduction d'un « entre-soi ».

1.1.3. La professionnalisation du secteur associatif et l'émergence de start-up associatives

L'expérimentation a permis de confirmer l'évolution du modèle de l'engagement associatif vers un modèle d'*entreprises associatives*²⁰¹. Les associations se structurent alors certes sous l'effet de la salarisation des bénévoles, mais également de l'acquisition de compétences (formation des

²⁰¹ Hély, M., « Les différentes formes d'entreprises associatives », Sociologies Pratiques, n°9, 2004.

bénévoles, des volontaires et des cadres sur des thématiques et des compétences de gestion de projet).

Nous avons identifié le fait que pour certaines associations, le choix de renforcer le rôle des bénévoles et de recourir à des jeunes volontaires en Service civique est un moyen important de structurer l'action de l'association autrement que sur le modèle du salariat. Le recours à des volontaires peut être vu comme un moyen de limiter cette salarisation²⁰². Par ailleurs certains volontaires sont ensuite devenus bénévoles dans les associations.

Nous avons alors identifié, au croisement du secteur associatif et de la montée en puissance de l'entrepreneuriat social, l'émergence d'un modèle de *start-up associative* autour de plusieurs caractéristiques : recherche d'une croissance rapide ; forte communication et création de communautés de jeunes bénévoles ; développement d'un modèle économique favorisant le changement d'échelle (mix entre financements publics et privés, développement de l'auto-financement).

Ce modèle présente une autre caractéristique importante : la capacité pour ces associations de jeunes en forte croissance, à l'instar des start-up, de faire « pivoter » et évoluer leur action très rapidement (ici à l'échelle de un à deux ans). Elles peuvent alors, en adoptant cette logique d'expérimentation très dense, réadapter leurs objectifs et leurs activités à de nouveaux publics, quitte à abandonner des modèles testés qui ont, au moins en partie, fait leurs preuves.

Les associations ont eu, dans l'ensemble, beaucoup recours à des jeunes volontaires en Service civiques pour renforcer leur capacité d'action, en soutien des bénévoles, sans recourir nécessairement au salariat. Surtout, l'évaluation montre que la montée en puissance et le soutien des *start-up associatives*, par les pouvoirs publics, ne doit pas s'effectuer au détriment des associations de jeunes plus « vulnérables » qui touchent des publics locaux.

1.1.4. La nécessité de valoriser les parcours d'engagement et la place des jeunes dans les politiques publiques

L'évaluation montre que les associations de jeunes contribuent à l'émergence d'un espace public des jeunes : en proposant différents outils et canaux (revues, usages des réseaux sociaux, enquêtes), elles contribuent à faire émerger structurer pour chaque association des paroles de jeunes ou bien une parole collective. En revanche, l'évaluation montre que le champ des associations de jeunes demeure peu structuré : elles ne se connaissent que partiellement et ne coopèrent que parfois entre elles.

Plus encore, à l'exception de la reconnaissance de quelques associations (notamment le FFJ et Animafac)²⁰³, la prise en compte de la parole des jeunes et des organisations de jeunes par les

²⁰² Bacou, M. « Le volontariat dans l'animation : vers une déprofessionnalisation du secteur au nom de l'engagement », *Agora/Débats Jeunesses* 67, n°2, 2014, pp.37-51.

²⁰³ Les Rencontres de la Jeunesse, initiées en 2015 par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour « travailler à de nouvelles mesures en faveur de la jeunesse » dans le cadre de la Priorité Jeunesse sont symboliques : « *le Ministre de la Ville [va directement] à la rencontre des jeunes. Cinq rendez-vous de la jeunesse se sont ainsi déroulés à Nantes, Avignon, Creil, Saint-Max-Nancy et à La Réunion. En lien avec les organisations de jeunes via le Forum Français de la Jeunesse et les associations de jeunesse et d'éducation populaire via le CNAJEP, ces rendez-vous ont accueilli plus de 1000 jeunes d'horizons très variés* ». Source : site Internet <https://www.egalite-citoyennete-participez.gouv.fr>

pouvoirs publics est globalement très faible. Pour cette raison, les dispositifs publics à destination de la jeunesse, au lieu de rapprocher les jeunes engagés des pouvoirs publics, renforcent la crise de confiance à leur égard, mais aussi des institutions dans leur ensemble.

D'une part, il faut souligner que les pouvoirs publics disposent d'une vision relativement administrative et instrumentale de l'engagement des jeunes. A l'exception de quelques associations très structurées, les organisations de jeunes n'ont pas les moyens, ni la reconnaissance, pour faire connaître leurs besoins et leurs initiatives. Les jeunes sont davantage sollicités pour donner un avis consultatif sur des projets avancés qu'associés à des temps de concertation ou de co-construction.

Plus encore, l'évaluation permet de constater que les pouvoirs publics peuvent être plus intéressés par la nécessité de collaborer avec les jeunes comme une obligation morale, sinon comme un moyen politique (il s'agit alors d'une façon de légitimer des politiques existantes), plutôt que comme une finalité de prise en compte des besoins en émergence et des attentes existantes - ou encore des expertises développées par les organisations de jeunes.

Pourtant, les organisations de jeunes ont fortement contribué, pendant l'expérimentation, à valoriser plusieurs modes d'engagement (engagement bénévole, volontariat en Service civique, salariat associatif, et entrepreneuriat social) comme autant de vecteurs d'engagement pouvant se traduire par une plus grande d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette capacité à articuler engagement et insertion professionnelle pose la question des modalités de leur accompagnement par les pouvoirs publics. Les jeunes sont également en attente de preuves fournies par les pouvoirs publics sur l'efficacité des dispositifs récents (Clause Impact Jeunesse).

1.2. Dix actions innovantes et transférables

Par rapport aux actions existantes des associations de jeunes, l'évaluation a permis d'identifier, d'analyser et de questionner la transférabilité de l'ensemble des 54 actions nouvellement proposées dans le cadre de l'expérimentation APOJ.

Certaines de ces actions permettent de répondre plus efficacement aux besoins des jeunes, et notamment à leur volonté d'engagement - les analyses de ces actions sont présentées en détail dans les monographies en parallèle de ce rapport transversal.

Parmi l'ensemble de ces actions, nous considérons que 10 actions sont suffisamment innovantes – et présentent des possibilités réelles de transférabilité – pour être mises en avant.

1.2.1. Quatre actions sur la consolidation des organisations de jeunes

Les actions suivantes ont été sélectionnées car elles contribuent à la consolidation des associations en articulant une approche de formation active et adaptée aux besoins des jeunes, et une approche ouverte (diversité des profils de jeunes et des associations de jeunes accompagnés) :

- **l'Arsenal, tiers-lieu des associations étudiantes (Animafac)** : un lieu ouvert aux associations étudiantes, proposant un programme d'incubation pour une partie d'entre elles et des activités ouvertes à un public plus large (conférences, formations) ;
- **le Tour de France de l'éco-orgasme (Génération Cobayes)** : un Tour de France de plusieurs mois pour aller à la rencontre des jeunes souhaitant s'engager sur leur territoire, afin de faire

émerger des groupes locaux de bénévoles et sensibiliser un grand nombre de jeunes à la santé environnementale ;

- **une gouvernance innovante (Génération Cobayes)** : un modèle alternatif d'instances associatives, remplaçant les Assemblées générales et Conseils d'administration par des formes plus souples, où les décisions sont prises par un système de sociocratie (élections sans candidat déclaré) ;
- **un accompagnement dans la prise de responsabilités (Etudiants et Développement)** : plusieurs mécanismes simples (binômes salariés-administrateurs, passation entre les anciens et nouveaux Bureaux, Commissions de travail mélangeant les bénévoles, salariés, volontaires et administrateurs) facilitent la prise de responsabilités des jeunes dans leurs fonctions d'élus et permettent une plus grande continuité dans le suivi des dossiers de l'association.

Il faut souligner que ces cinq actions peuvent correspondre à des associations nationales de jeunes, mais risquent d'être plus difficilement mises en œuvre par des associations locales ou sans salariés – ceux-ci étant garant d'une certaine stabilité de l'association.

1.2.2. Cinq actions pour faciliter l'engagement des jeunes et diversifier les profils de jeunes

Les actions suivantes ont été sélectionnées car elles ont soit permis de toucher un grand nombre de jeunes (Ticket for Change), soit une diversité de publics qui n'étaient habituellement pas – ou peu – touchés par l'association (MRJC, Horizon).

- **un MOOC innovant (Ticket for Change)** : un cours en ligne de sensibilisation à l'entrepreneuriat social, efficacement structuré par des outils de développement personnel, de méthodologie de projet, et un accompagnement par les pairs ;
- **les Parlements Libres des Jeunes (MRJC)** : un rassemblement ouvert à tous les jeunes d'un territoire régional sans conditions particulières d'accès. C'est un lieu de rencontres, d'expression et de propositions ;
- **les dynamiques Jeunesse de territoires (MRJC)** : des actions d'animation et de mobilisation des jeunes sur des territoires vierges, par l'ouverture d'une permanence locale, assurée par un jeune salarié, qui va accompagner le développement d'équipes locales de jeunes ;
- **le parcours d'engagement Horizon Jeunes (Horizon)** : des jeunes habitant dans des quartiers populaires sont sensibilisés par des bénévoles expérimentés à l'engagement associatif par la participation à des petites actions concrètes, puis accompagnés dans le montage de leur propre projet, pour devenir ensuite éventuellement eux-mêmes représentants de l'association et à leur tour sensibiliser d'autres jeunes ;
- **les REV'unions (Réseau Engagé des Volontaires)** : un temps de rencontre et d'échange ludique pour permettre aux jeunes volontaires en Service civique d'un territoire d'échanger régulièrement sur leurs expériences, leurs droits et des thématiques de société.

Il faut souligner que ces actions ont pu atteindre leur objectif en raison du travail partenarial très important réalisé par les porteurs de projets, sur la question de l'accompagnement des jeunes (Ticket for Change), auprès d'organisations mobilisatrices (MRJC) ou sur des territoires très locaux, à l'échelle du quartier ou de la commune (Horizon).

1.2.3. Une action pour renforcer la place des jeunes dans l'espace public

L'unique action suivante a été sélectionnée car elle a contribué à transformer l'image des jeunes dans l'espace public ou bien à structurer les conditions de la représentation des jeunes auprès des collectivités territoriales :

- **les Forums Régionaux de la Jeunesse (FFJ)** : la mise en place de plateformes régionales pour les organisations de jeunes, comme espace de rencontre, d'échange, et de construction de positions.

Pour cette action, l'association a mobilisé des moyens importants pour construire un discours audible et visible dans l'espace public – les associations locales étant beaucoup moins facilement capables de le faire sans une base bénévole très importante.

1.2.4. Les facteurs de transférabilité des actions

L'évaluation précise, dans les monographies et le rapport transversal, les conditions de transférabilité de ces actions à d'autres associations ou d'autres territoires. Elle identifie notamment plusieurs facteurs de transférabilité : l'inclusion et l'autonomie des jeunes et des bénévoles dans la construction des actions, l'appui sur des partenaires, l'accompagnement par des experts « jeunes » ou des experts soucieux de la mise en capacité des jeunes (valorisation de compétences non-formelles, montée en compétence par le faire).

Sur l'axe 1 (consolidation des associations), certains responsables de ces associations ont pu diffuser les compétences dont ils disposaient (gestion de projet, communication, partenariats, etc.) pour consolider le fonctionnement des organisations de jeunes et ainsi augmenter leur pérennité. Ils ont ainsi pu répondre aux problématiques de turn-over fort par des solutions efficaces (mécanismes de passation entre anciens et nouveaux élus, gouvernance souple permettant des engagements très courts, etc.).

1.3. Les enseignements de politiques publiques

L'évaluation permet de tirer des enseignements pour les politiques de soutien aux associations et à l'engagement des jeunes. A partir des résultats du terrain d'enquête, nous sommes en mesure de démontrer en quoi certains dispositifs existants (Dispositif local d'accompagnement – DLA, service civique, conseils de jeunes) sont insuffisants pour développer l'engagement des jeunes. Nous sommes également capables de démontrer comment, au-delà de l'expérimentation APOJ, le soutien pérenne aux organisations de jeunes permettrait de mieux favoriser l'engagement des jeunes sur les trois axes de l'expérimentation (consolidation des associations, mobilisation des jeunes et représentation politique des jeunes).

1.3.1. L'expertise des OJ, une alternative efficace pour le développement des associations

Les associations, parmi lesquelles les organisations de jeunes, rencontrent des difficultés classiques dans leur développement : difficultés à collecter des fonds et obtenir des subventions, manque de

formation interne, turn-over des bénévoles²⁰⁴. Il existe, de ce point de vue, un certain nombre de dispositifs pour aider les responsables d'association à consolider leur développement²⁰⁵.

Créé en DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) propose, par exemple, un accompagnement visant à améliorer et à outiller la gestion des associations. En 2013, le DLA a concerné 42 000 associations, pour un montant de 28 millions d'euros. Pour autant, il ne concerne que des structures employeuses alors que les études en France montrent qu'une faible proportion des associations existantes emploie des salariés : à peine une association sur dix²⁰⁶. Plus encore, son impact est encore peu connu²⁰⁷ et sa mise en œuvre est jugée « coûteuse, lourde et disparate »²⁰⁸.

Le DLA traduit une profonde mutation de l'accompagnement des associations par l'Etat : alors que le développement associatif était auparavant soutenu par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ), autour d'une logique de production de contenu (émancipation et autonomie de la jeunesse), le DLA constitue une logique de soutien au développement économique des associations comme structures employeuses, avec un objectif de résorption du chômage²⁰⁹.

L'évaluation nous permet de souligner que l'expertise classique de l'accompagnement du DLA n'est pas nécessairement adaptée à la spécificité des associations de jeunes. Il apparaît clairement que l'expertise des jeunes dans le développement et la consolidation d'associations de jeunes doit être mieux reconnue par les pouvoirs publics, et que des financements soutenant le partage et la diffusion de cette expertise dans un cadre de pair-à-pair pourraient être plus efficaces que le DLA, qui aborde la consolidation des associations sous l'angle de la création d'emplois et n'agit que marginalement sur la mobilisation de bénévoles (Tableau 20).

Tableau 20 : L'apport des organisations de jeunes par rapport au Dispositif local d'accompagnement

Caractéristiques des dispositifs	Dispositif local d'accompagnement	Organisations de jeunes
Types de structures bénéficiaires	Ne concerne que des structures employeuses.	Peuvent toucher toutes les associations de jeunes.
Pertinence de l'expertise	Des consultants non-spécialistes de la jeunesse.	Une compréhension des spécificités de la jeunesse.
Positionnement de l'expertise	Une démarche extérieure et descendante.	Une démarche nourrie par des échanges de pair-à-pair.
Contenu de l'expertise	Une consolidation du modèle économique.	Une consolidation économique par l'innovation de contenu et une capacité à mettre en réseau les organisations de jeunes.

²⁰⁴ Archambault, E., « Diversité et fragilité des associations en Europe », *Informations sociales*, n°172, 2012, p.20-28.

²⁰⁵ Par exemple, les CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles) étendus en 2004, à l'ensemble des associations, des DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement), d'un CFGA (Certification de Formation à la Gestion Associative) à la demande du Conseil National des Jeunes (CNJ), ou encore la mise en place de « contrats aidés ».

²⁰⁶ INSEE Première, « Neuf association sur dix fonctionnent sans salariés », n°1597, Mars 2016.

²⁰⁷ Branchu, C. et Morin, A., *Evaluation du Dispositif Local d'Accompagnement*, Rapport, 2012.

²⁰⁸ IGAS, *Evaluation du Dispositif local d'accompagnement*, janvier 2012.

²⁰⁹ Angot, S. et Cottin-Marx, S. « Accompagner les associations. De l'éducation populaire aux politiques de l'emploi », *Mouvements*, 2015, vol. 81, n° 1, p. 60.

		Un apport sur la mobilisation de bénévoles pour appuyer le développement de l'association.
Modèle économique du dispositif	Cabinets de conseil/privatisation de l'action publique.	Contribution à la vente de prestation/autofinancement des organisations de jeunes.

A cet égard, l'expérimentation montre que certaines associations de jeunes disposent d'une réelle expertise sur l'émergence, la consolidation, et le développement des associations (Animafac, Etudiants et Développement, Horizon ou encore MRJC), la mobilisation de bénévoles (Génération Cobayes), le recours au développement personnel et l'accompagnement à l'émergence de l'innovation sociale (Ticket for Change). Certaines organisations (REV) pourraient accompagner les organisations de jeunes sur la place et le rôle de jeunes volontaires dans les associations

1.3.2. Une complémentarité avec l'engagement des jeunes en Service civique

Les dispositifs publics existants permettent de mobiliser un certain nombre de jeunes en proposant des opportunités d'engagement. Le volontariat de Service civique permet notamment à des jeunes de 15 à 26 ans de s'engager pour une mission d'intérêt général dans une association ou une collectivité territoriale²¹⁰. Pour les jeunes, il peut constituer une première expérience d'engagement, mais également une opportunité de favoriser leur insertion professionnelle²¹¹.

La force du dispositif est de proposer une expérience valorisante et indemnisée au service d'un engagement. Il a pu contribuer à structurer un nouveau mode d'engagement des jeunes touchant des jeunes éloignés de l'engagement : il permet aux jeunes de mieux se positionner dans leurs parcours de vie, grâce à une meilleure connaissance des institutions, des associations, et des leviers d'engagement²¹², même s'il ne peut constituer qu'un « régulateur de parcours » dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes²¹³.

De ce point de vue, la montée en charge du Service civique (objectif de 150 000 missions réalisées en 2017) contribue, clairement, à massifier l'engagement des jeunes autour de projets de citoyenneté. De plus, bien que cela n'ait pas encore été démontré scientifiquement, il est possible que la rémunération attribuée aux volontaires, et l'encadrement dont ils peuvent bénéficier dans les structures, attirent des profils de jeunes éloignés de l'engagement.

Pour autant, le terrain d'enquête a permis de constater plusieurs faiblesses au dispositif : certains jeunes peuvent se retrouver isolés pendant leurs missions (surtout dans les petites structures et lorsqu'ils ne sont pas accompagnés par des structures agréées) ; ils peuvent être recrutés pour

²¹⁰ Cour des Comptes, « Le service civique, une ambition forte, une montée en charge à maîtriser », Rapport public annuel, Février 2014, Agence du Service Civique et TNS Sofres, « Les jeunes inscrits en service civique », Avril, 2011, Agence du Service Civique et TNS Sofres, « L'engagement des jeunes en service civique », Mars 2013,

²¹¹ IFOP, *Les jeunes et le Service Civique: connaissance, représentations et potentiel d'attractivité*, Paris, Agence du Service Civique, 2015.

²¹² Becquet, V. « Le service civil : un espace de socialisation politique ? L'exemple d'Unis-Cité », *Agora/débat jeunesse*, n°47, 2008.

²¹³ Becquet V. (dir.), « L'expérience du service civil volontaire à Unis-Cité : quels enseignements pour le service civique ? », INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », 2012.

remplacer des postes salariés plus coûteux. Enfin, puisque les jeunes sont recrutés dans des structures existantes, le Service civique ne permet pas de donner aux jeunes l’opportunité de faire une expérience collective d’engagement avec d’autres jeunes (autour de la construction d’un projet associatif).

Au vu des résultats de l’expérimentation APOJ, nous recommandons ainsi **que les jeunes réalisant des missions de volontariat puissent avoir la possibilité et soient incités (à travers la mise en place de financements dédiés) à créer des associations locales de jeunes en Service civique**. Cette mesure pourrait leur permettre de produire du lien et de la solidarité sur les territoires entre les jeunes de Service civique ayant des missions différentes, mais également pour faire l’apprentissage du « fait associatif » (Tableau 21).

Tableau 21 : L’intérêt de la création d’associations de jeunes en service civique (type REV)

Caractéristiques du dispositif	Service Civique	Organisations de jeunes
Dimension de l’engagement	Individuel (dans une association ou un service).	Collectif, en soutien des expériences individuelles.
Apprentissages de l’engagement	Une solitude des jeunes pendant leur mission.	Un apprentissage collectif des droits.
Types de missions	Associations et collectivités territoriales.	Associations, collectivités territoriales, entrepreneuriat social ²¹⁴ .
Contribution à l’engagement	Une expérience trop courte pour créer une identité.	Un univers de long-terme (bénévolat/salariat).
Accompagnement des jeunes	Par l’Etat et des associations agréées.	Par des associations de jeunes volontaires – accompagnés par une association partenaire ²¹⁵ .

Si le Service civique devait devenir obligatoire, il serait alors impératif de valoriser la création et la place des associations de jeunes dans le dispositif. L’évaluation montre également que les organisations de jeunes, qui font beaucoup appel (et avec succès) au volontariat, peuvent contribuer au déploiement du Service civique en proposant des formations et des actions adaptées aux besoins et aux motivations des jeunes : nous recommandons alors **de faciliter le recrutement de jeunes volontaires par les organisations de jeunes, par exemple en simplifiant l’accès aux volontaires pour celles-ci (obtention de l’agrément plus simple et rapide)**.

²¹⁴ Cette dimension est déjà mise en œuvre par le programme « Rêve et Réalise » de l’association Unis Cité, autour de l’objectif d’acquérir des compétences professionnelles plutôt que de monter un projet d’entrepreneuriat social en quelques mois.

²¹⁵ Voir Agence Phare, Monographie REV Partie III : Enseignements pour l’engagement des jeunes.

1.3.3. Des formes de représentation alternatives aux conseils de jeunes

Le constat du manque de représentation des jeunes est largement partagé. Les jeunes sont ainsi absents de la plupart des dispositifs de démocratie participative en France :

« Toutes les analyses portant sur la composition des conseils de quartier montrent que la présence des jeunes, des populations d'origine étrangère et des groupes précaires y est faible, sinon inexistante. A l'inverse, les populations installées de longue date sur un territoire, les classes moyennes et les personnes dotées d'un fort bagage culturel y sont prépondérantes »²¹⁶.

Depuis les années 1970, il faut noter que la mise en place de conseils de jeunes (locaux, départementaux, régionaux, nationaux) a cherché à contribuer à une meilleure représentation des jeunes, et donc la prise en compte d'une parole des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques. Le dispositif, souvent local, plus rarement régional, est ainsi peu connu et n'a jamais fait l'objet d'une évaluation nationale.

La création des conseils de jeunes peut présenter plusieurs avantages : il donne la possibilité à des jeunes de faire l'expérience de la vie politique et publique, notamment locale, et peut leur donner envie de s'engager dans des associations. Plus encore, il permet aux élus d'avoir une meilleure compréhension des besoins des jeunes, par exemple concernant la construction d'équipements socioculturels.

Pour autant, la question de la représentativité des conseils de jeunes, et de leurs effets sur l'engagement des jeunes, n'est globalement pas prouvée. Les rares travaux sur la question montrent, par exemple, que les conseils de jeunes facilitent surtout l'engagement de jeunes déjà engagés ou bien que les conseils ne favorisent pas un plus grand engagement des jeunes dans la vie associative et publique²¹⁷. Les conseils de jeunes sont ainsi sollicités, plus qu'ils ne sollicitent les pouvoirs publics.

L'évaluation de l'expérimentation APOJ montre que les coordinations d'associations peuvent à la fois parvenir à mobiliser des associations locales éloignées du politique, faire échanger pour la première fois des associations locales ou régionales entre elles, mais également constituer une interface plus crédible que les Conseils de Jeunes pour incarner et protéger la parole des associations les plus fragiles (Tableau 22).

Tableau 22 : La création de nouvelles instances de représentation des jeunes

Caractéristiques du dispositif	Conseils de jeunes	Forums de jeunes
Représentativité	Un engagement de jeunes engagés.	Un engagement de jeunes représentants d'associations.
Fonction d'expertise	Une faible connaissance des besoins des jeunes, une parole éparse.	Une capacité à identifier et faire remonter les besoins des jeunes.

²¹⁶ Blondiaux, P., *Le nouvel esprit démocratique*, 2008, p.71-72

²¹⁷ Rossini, N., « Quand l'expérimentation citoyenne mène à l'expérience sociale : sur les pas des conseils d'enfants et de jeunes » dans *La jeunesse comme ressource*, s.l., ERES, 2001, p. 199-212.

Fonction participative	Un espace de consultation peu décisif (rôle de vitrine), pas de pouvoir d'interpellation.	Un espace de force de proposition par des avis.
Fonction médiatrice	Vulnérabilité des associations de jeunes des quartiers.	Rôle d'interface et de médiation avec les pouvoirs publics.
Autonomie	Forte dépendance vis-à-vis pouvoirs publics.	Autonomie de statut et de fonctionnement.

L'évaluation montre que **l'implantation de Forums Régionaux de la Jeunesse (FRJ) est seulement possible si le positionnement national et les moyens donnés au Forum Français de la Jeunesse sont renforcés, ce que nous recommandons**. De même, la diversité de la composition de ces FRJ (place données aux associations locales, notamment des quartiers populaires et des territoires ruraux, par rapport aux associations étudiantes, et notamment syndicales) est une condition de la représentativité de ces instances, et par conséquent du succès de cette action.

2. Proposition de nouvelles expérimentations

Cette évaluation s'inscrit dans la lignée d'un grand nombre de textes et de rapports préconisant de renforcer la participation des jeunes dans l'espace public. Une de ces études, portée par AnimaFac et le MRJC, proposait en 2014 un certain nombre de préconisations²¹⁸ :

- favoriser l'émergence de structures nationales de jeunesse gérées par les jeunes et dotées d'un rôle politique de conseil et/ou de codécision ;
- favoriser la création de dispositifs visant à promouvoir la participation des jeunes dans leur territoire ;
- favoriser la promotion de l'engagement et de la participation dans les établissements d'enseignement ;
- favoriser la reconnaissance du volontariat et en faire un levier de la construction d'un parcours d'engagement ;
- favoriser la création de médias et canaux d'information gérés par les jeunes et permettant l'expression de leurs opinions.

Alors que l'expérimentation APOJ a pu contribuer à la première préconisation, l'évaluation nous permet de souligner l'intérêt de mener des expérimentations plus précises sur l'engagement des jeunes et le rôle des associations de jeunes dans l'engagement des jeunes.

2.1. Une expérimentation sur les nouvelles formes d'action des associations locales

L'évaluation de l'expérimentation montre que les petites associations locales de jeunes jouent un rôle important auprès des jeunes de quartiers populaires ou de territoires ruraux (Horizon, 2KZ, et

²¹⁸ Engelbach, B., *Développement de l'engagement et de la participation des jeunes en Europe. Rapport FDVA : « Place de nouveaux publics, notamment des jeunes, dans le renouvellement des instances de gouvernance »*, Rapport, AnimaFac - MRJC, 2014.

REV, notamment). Alors que les autres associations nationales de jeunes ont eu des difficultés à diversifier leurs actions et leurs parcours d'engagement auprès de ces types publics (inadéquation des discours, distance géographique, niveaux de difficulté des actions), ces associations de jeunes locales favorisent un vivre ensemble et une proximité forte.

L'évaluation permet cependant de montrer que certaines organisations de jeunes (notamment les associations locales) sont très vulnérables sous trois angles : à la fois dans la construction et la gestion de projets en raison de manques de ressources et de compétences internes, dans la diversification du modèle économique (manque de compétitivité dans les appels à projets dans un contexte de réduction des subventions), et dans la relation asymétrique et la dépendance aux pouvoirs publics.

Force est de constater que ces difficultés ont des effets cumulatifs : le manque de ressources (compétences et codes) a pour première conséquence que ces associations ne sont pas suffisamment considérées comme sérieuses, crédibles et audibles par les pouvoirs publics (élus locaux, partenaires), et pour seconde conséquence que ces acteurs publics ne donnent pas suffisamment de moyens pour se développer (subventions, formation, etc.). Dans ce cas de figure, la disparition du tissu local associatif de jeunes est une perspective possible et dommageable.

Pour contrer ce phénomène, nous **proposons le lancement d'une expérimentation spécifique sur les nouvelles formes d'action des associations locales de jeunes mobilisées dans les quartiers populaires et les territoires ruraux.**

Elle pourrait permettre de comprendre comment les associations :

- **Axe 1** : proposent des innovations pour se structurer et consolider leur activité autrement que par le salariat (Service civique, bénévolat, etc.) ;
- **Axe 2** : parviennent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de publics spécifiques ;
- **Axe 3** : collaborent entre elles à l'échelle locale pour mutualiser des moyens et construire des réseaux ;
- **Axe 4** : sollicitent et mobilisent un accompagnement par des associations nationales de jeunes (ayant une expertise sur les questions ou les thématiques d'engagement apportées).

Alors que les appels à projets concernent surtout les associations salariées, et que à **peine une association sur dix est salariée en France**²¹⁹, cette expérimentation pourrait s'adresser prioritairement à des associations locales essentiellement bénévoles (non-salariées ou très peu salariées), dont nous avons vu qu'elles étaient peu représentées dans une expérimentation telle qu'APOJ.

La mise en place d'une telle expérimentation suppose également d'aider les petites associations à prévoir un dispositif de formation à la réponse à appels à projets, du moins à la gestion de projet en amont de l'expérimentation. **Elle permettrait alors de contribuer au renforcement de la coopération soit entre associations locales, soit entre associations nationales et locales, alors que l'évaluation de l'expérimentation APOJ a montré que cette coopération était très faible.**

²¹⁹ INSEE, « Neuf associations sur dix fonctionnent sans salariés », *INSEE Première*, n°1597, Mars 2016.

2.2. Une expérimentation sur la représentation des jeunes

L'évaluation de l'expérimentation APOJ a montré que les associations de jeunes sont globalement faiblement associées à la construction des politiques publiques, à part quelques exceptions. Les associations de jeunes sont, dans le meilleur des cas, associées lors de temps de consultation (permettant aux pouvoirs publics d'obtenir des informations sur les besoins des jeunes) plutôt que lors de temps de concertation en amont de la production des politiques – et donc de participation aux décisions. La démocratie française est une démocratie formelle avant d'être une démocratie réellement participative²²⁰.

La première conséquence est que les jeunes se désintéressent de la chose publique quand ils ne parviennent pas à percevoir l'impact de leur engagement sur la construction des politiques publiques. La mise en place de certains dispositifs (conseils de jeunes, etc.) peut avoir des effets très contre-productifs lorsque, au lieu de démontrer aux jeunes que leur participation a du « sens », leur donne un sentiment d'inertie.

La seconde conséquence est que les jeunes, surtout, tendent à se désintéresser d'un grand nombre de processus électifs, notamment pour leurs propres représentants associatifs et syndicaux.

Alors que les logiques de représentation sont peu dynamiques, **nous proposons qu'une expérimentation soit lancée sur la contribution des associations de jeunes aux nouvelles formes de démocraties locales.**

Cette expérimentation pourrait permettre de comprendre comment les associations de jeunes :

- **Axe 1** : proposent des nouveaux outils ouverts, et notamment numériques, de participation dans des lieux de socialisation des jeunes (établissements scolaires, conseils de quartiers, etc.) ;
- **Axe 2** : proposent des actions de mise en capacité des jeunes de participer à ces nouveaux outils ;
- **Axe 3** : proposent des formations au fonctionnement de ces outils en direction des pouvoirs publics ;
- **Axe 4** : mobilisent un écosystème capable de favoriser une plus grande consultation, co-décision, et évaluation de ces effets de ces processus dans les politiques locales.

Cette expérimentation pourrait s'adresser à l'ensemble des associations de jeunes (dirigeants de moins de 30 ans, fonctionnement démocratique) proposant un partenariat avec une collectivité, une association ou une entreprise sociale locale.

²²⁰ Patricia Loncle distingue ainsi l'approche consultative (consulter des parties prenantes pour obtenir de l'information), qui est ici propre aux conseils de jeunes, et une approche démocratique (une autre conception des usagers qui peuvent défendre les besoins), Loncle, P., *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2009.

1. Bibliographie

1.1. Sociologie de la jeunesse

- Beaud, S., Pialoux, M., Préface à Renahy, N., *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, 2010.
- Coquard, B., « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature », Rapport d'étude, INJEPR – 2015.
- Galland, O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Galland, O., Roudet, B., (dirs), *Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans*, L'Harmattan, 2000.
- Galland, O., Roudet, B., (dirs.), *Les jeunes Européens et leurs valeurs : Europe occidentale, Europe centrale et orientale*, Paris, La Découverte, 2005.
- Walther, A., Stauber, B., Pohl, A., « Support and success in youth transitions » in Moreno, M., Almudena (ed.), « Family well-being. European perspectives », *Social Indicator Research Series*, pp. 225-137, 2012.

1.2. Sociologie des organisations de jeunes

- Blatrix, Cécile, « L'apprentissage de la démocratie : les conseils généraux d'enfants et de jeunes », *CURAPP*, 1998, pp.72-87.
- Forgeau Zerbib, F., Lenzi Fauraz, C., *Etude des spécificités des associations de jeunes, dirigées par des jeunes : Animafac, JOC et MRJC, Rapport d'enquête*, décembre 2008.
- Harvard Duclos, B., Nicourd S., *Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, Payot, 2005.
- Marie, L., « Le GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées », *Labyrinthe*, N°8, 2001, pp.1-4.
- Quedrus, S., « La free-party, sociologie d'un vagabondage festif », *Quaderni*, vol.44, 2001, pp. 129-142.
- Tranvouez, Y. « La JOC a-t-elle fait son temps ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n°484, 1999, pp. 121-122.

1.3. Sociologie des organisations associatives

- Boitard, F., « L'Etat et les associations, entre méfiance et allégeance », *Vie associative et action citoyenne*, n°1229, 2001, pp. 5-9.

Conférence permanente des coordinations associatives (CPMA), « L'accompagnement pour les associations », *Rapport d'étude*, 2008, p.11.

Dansac, C. et al. (dir.), *Renouvellement et Rajeunissement des Instances Bénévoles Dirigeantes*, Rapport de recherche du Projet REBDA Renouvellement et Engagement des Bénévoles Dirigeants d'Association, Projet Gouvernance des Associations et Rapports de Pouvoir (Figeac: LRPMip, IUT de Figeac / UMR EFTs, juin 2013).

Gadrey, J., *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base de travaux récents, rapport pour la DIES-MiRe*, février 2004.

Laville, J.L., Sainsaulieu, R., *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, DDB, 1997, pp.345-349).

NEUJPRO, « Quelles représentativité pour les jeunes dans les associations ? », Actes du colloque NEUJPRO 2011.

Tchernogog, V., *Les associations entre crise et mutations : les grandes évolutions*, 2013.

1.4. Sociologie de l'engagement

1.4.1. Sociologie de l'engagement citoyen et associatif

Baisnée, O., « En être ou pas. Les logiques de l'entre-soi à Bruxelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166, 2007, pp.123-139

Bernardeau-Moreau, D., et Hély, M., *Transformations et inerties du bénévolat associatif sur la période 1982-2002*, Presses de Sciences Po, 2007.

Hamidi, C., « Les raisons de l'engagement associatif. Le cas de trois associations issues de l'immigration maghrébine », *Revue Française des Affaires Sociales*, 2002/4, n°4.

Recherches et solidarités, « La France bénévole en 2014 », Mai 2014, pp.8-9.

Vermseersch, S., « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue Française de Sociologie*, vol.45, 2004, pp.681-710.

Clarke, J., Coll, K., Dagnino, E, Neveu, C., *Disputing citizenship*, Bristol, Policy press, 2014.

Ion, J., Ravon, B., « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel », *Lien social et politique*, n°39, 1998, pp. 59-71.

Martinot-Lagarde, P., Hériard-Dubreuil, B., « De nouvelles formes d'engagement », *Revue Projet*, 2008/4 n°305.

Sintomer Y., « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, n°31, 2008, pp. 115-133.

1.4.2. Sociologie de l'engagement politique

Bacqué, M.-H., Biewener, C., *L'empowerment, une pratique émancipatrice*, Paris, La Découverte, 2013.

Gaxie, D., « Les logiques du recrutement politique », *Revue Française de Science Politique*, 30 (1), février 1980, p.5-45

Gaxie, D., « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue Française de Sciences Politiques*, 1977, pp.123-154.

Matonti, F., Poupeau, P., « Le capital militant, essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004.

Offerlé, M., *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1994.

Ollitrault, S., *Sociologie des écologistes. Militer pour la planète*, PUR, 2008.

Putnam, R., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.

Rivat, E., et Topcu, S., « Citoyens engagés/citoyens concernés », *Dictionnaire de la démocratie et de la participation en ligne* [Accepté, en cours de publication], 2014.

Sawicki, F., « Les temps de l'engagement. A propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », in Lagroye, Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, pp.123-146.

Sawicki, F., et Siméant, J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2009, pp. 1-29.

1.4.3. Sociologie de l'engagement des jeunes

Bantigny, L., « Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XXe siècle), *Histoire@Politique*, 2008/1, n°4.

Bataille, J.M, « Jeunes et participation, mise en perspective historique et interrogation sur les pratiques contemporaines | Démocratie et Participation » dans *GIS Démocratie et Participation, Actes des 3èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, Bordeaux, 2013.

Becquet, V., « Le service civil : un espace de socialisation politique ? L'exemple d'unis-cité », *Agora/débat jeunesse*, n°47, 2011.

Becquet, V., Tiberj, V., "Les jeunes face au politique : 2ème partie : pratiques et carrières." , *Agora débats/jeunesse*, n°52, 2009

Cicchelli, V., « Comment exercer le métier du sociologue dans une société caractérisée par une forte circulation des savoirs ? Le cas des dispositifs ministériels français d'incitation à l'engagement », *Nouvelles pratiques sociales, numéro spécial 'Vers de nouvelles pratiques citoyennes'*, vol.18, 2006.

Ciosi, L., « Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication », *Informations sociales*, n°181, 2004, pp.42-49.

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Seine-Saint-Denis, « Impliquer les jeunes dans les associations ? », *Rapport du groupe 'Implication des jeunes dans les associations'*, pp. 1-9.

Dagnaud, M., *Génération Y. Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*, Presses de Science Po, 2013.

Diebold, N., « Parier sur l'habileté sociale des jeunes », *Agora/Débats jeunesse*, n°43, 2007, p.68-76

Loncle, P. « Attentes croisées: communes et associations de jeunes dans l'agglomération rennaise », *Pensées plurielles*, 2007, p.72

Muxel, A., *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences-Po, janvier 2001.

Nicourd, S., « Les engagements ont-ils vraiment changés ? », *Sociologies pratiques*, vol.15, n°2, 2007.

Rizet, S., « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », *Cahiers de l'action* n°28, juin 2010.

Tisdall, E.-K., Davis, J.-M., Hill, M., Prout, A., *Children, young people and social inclusion, participation for what?*, Bristol: The policy press, 2006

1.4.4. Sociologie des jeunes dits « en difficulté »

Abdelnour, S. et al., « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines*, n°74, 2009, pp.73-95.

Becquet, V., Tiberj, V., "Les jeunes face au politique." *Agora débats/jeunesses* n°51, 2009.

Becquet, V., Goyette, M., « L'engagement des jeunes en difficulté », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

Boumaza, M., Pierru, E., « Des mouvements de précaire à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n°65, 2007, pp.7-25.

Boutillon, J. et Prévot, M., « Le collectif Jeudi noir, de nouveaux activistes urbains ? Entre rupture et continuité dans les formes de militantisme », *L'information géographique*, vol.76, 2012, pp.42-57.

Greissler, E., « Les contours de l'alter-engagement des jeunes en situation de marginalité », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

Hbila, C., « La participation des jeunes des quartiers populaires : un engagement autre malgré des freins », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, printemps 2014.

Mouchard, D., « La mobilisation des 'sans' dans la France contemporaine : l'émergence d'un radicalisme auto-limité », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol.52, n°4, 2001, pp. 425-447.

Plomb, F. et Henchoz, C., « Les engagements infra-politiques des jeunes en difficulté d'insertion : entre institutions et pratiques autonomes », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°14, 2014.

1.4.5. Sociologie des mouvements sociaux

Bimber, B., Flanagin, A.J., Stohl, C., «Reconceptualizing collective action in the contemporary media environment », *Communication Theory*, vol.15, issue 4, pp. 365-388, 2005.

Boltanski, L. Chiappello, E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1991.

Champagne, P. « La manifestation. La production de l'évènement politique », *Acte de la recherche en sciences sociales*, 1984, n°12-13, pp.19-41

Filleule, O., Mathieu, L., Péchu, C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, 2009.

Filleule, O. « Tombeau pour Charles Tilly. Répertoires, performances et stratégies d'action », in Filleule, O., Agrikolansky, E. et Sommier, I. *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, 2010, pp. 77-100.

Inglehart, R., *The silent revolution*, Princeton University Press, 1977.

Ion, J., *La fin des militants*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 1997.

Mathieu, L., « Des mouvements sociaux à l'analyse de la politique contestataire. Les voies tâtonnantes d'un renouvellement de perspectives », *Revue Française de Sociologie*, vol.45, 2004, pp.561-580.

Mauger, G., *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique ?*, Paris, Ed. Le Croquant, 2006.

Neveu, E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

Tilly, C., *La France conteste de 1600 à nos jours*, *Annales*, Économies, Sociétés, Civilisations, 1988, vol. 43, n° 1, pp. 137-140.

Tilly, C., « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », in *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°4, octobre 1984, pp. 89-108.

Tilly, Charles, « Contentious repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Traugott, Mark (ed.), *Repertoires and cycles of collective action*, Durham and London, Duke University Press, 1995, p.26.

Touraine, A., *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, pp.361-363.

1.4.6. Education populaire : mouvements et méthodes

Cedefop, *Terminology of European education and training policy*, Luxembourg : Publications Office of the European Union, 2014.

Chauvière, M., « Education populaire et mouvements familiaux ouvriers chrétiens », *Vie sociale*, n°4, 2009, pp. 55-67.

INPES, « Les jeunes et l'éducation pour la santé par les pairs », *La santé de l'Homme*, n°421, sept-oct. 2012.

Numéro spécial, « Éducation populaire : mutation ou disparition », *Vie Sociale*, 2009.

Numéro spécial, « Partie I : Jeunesses, l'avenir au présent », *Revue Projet*, n°305, 2008.

Tamarcaz O. « L'approche pédagogique par les pairs : perspectives historiques ». In : Baudier F., Bonnin F., Michaud C., Minervini M.-J. *Approche par les pairs et santé des adolescents : Actes du Séminaire international francophone*. Besançon, 5-7 décembre 1994. Vanves : CFES, coll. Séminaires, 1996.

1.5. Sociologie politique et politiques publiques

1.5.1. Sociologie des réseaux et du capital social

Bourdieu, P., « Le capital social : notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1977, vol.31, pp.2-3.

Bourdieu, P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

Diani, M., McAdam, D., *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford: Oxford University Press, 2003.

Godechot, O., et Mariot, N., « Capital individuel et collectif, Structure relationnelle des jurys de thèses et recrutement en science politique », *Revue Française de Science Politique*, vol.45, 2004, pp. 243-282.

1.5.2. Sociologie de l'exclusion

Castel, R., « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, 1994, (22), p. 11-27.

Castel, R., « La nouvelle question sociale », *Spécificités 1/2014*, n°6, p.19-29.

1.5.3. Rapport sur l'engagement des jeunes

AFEV, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'Observatoire de la jeunesse solidaire, 2014.

Céreq, « La mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunité : retour d'expérience », *Brève du Céreq*, n°293, 2011

CREDOC, « Conditions de vie et Aspirations », Enquête, 2009.

CREDOC, « Conditions de vie et Aspirations », Enquête, 2015.

CREDOC 2016, « Baromètre DJEPVA sur la Jeunesse 2016 », Rapport, 2016.

Eurobaromètre de 2015.

France Bénévolat, « La situation du bénévolat en France », 2013.

INJEP, « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n°4, mai 2011, pp.1-4.

INJEP, « L'accompagnement des jeunes ayant moins d'opportunités : L'exemple du programme Envie d'agir », *Cahiers de l'action* n°33, 2011.

INJEP, « Participation associative : des jeunes de plus en plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, 2011, n°4, pp. 1-4.

Observatoire de la jeunesse solidaire, *Les jeunes et l'engagement politique*, Rapport de l'enquête 2014,

Recherches et solidarités, *La France bénévole en 2014*, Mai 2014, pp.8-9.

1.5.4. Rapports d'évaluation des expérimentations FEJ sur l'engagement des jeunes

Galland, O., Cicchelli, V., Stevanovic, J., *Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « Outils de développement et de formation sur l'accompagnement de projets à l'initiative des jeunes mineurs »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, septembre 2013.

Le Grand E., *Rapport final d'évaluation « ESPAIR - Éducation santé par les pairs »*, Fonds d'expérimentation Jeunesse, Octobre 2012.

Offroy, C., Olivier A., Verba D., *Rapport final d'évaluation « Réussite solidaire - Je réussis ma vie avec la ville »*, Fonds d'Expérimentation Jeunesse, Septembre 2013.

Oratio Etudes & Conseil, *Rapport final d'évaluation « Génération réactive »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, Septembre 2013.

Trajectoires - Groupe Reflex, *Rapport final d'évaluation « Chantier Jeunes Citoyens »*, Fond d'expérimentation Jeunesse, Mars 2012.

Trautmann, J., *Rapport final d'évaluation de l'expérimentation « Passeport d'engagement »*, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 2012.

1.5.5. Analyse de l'insertion professionnelle

Centre d'analyse stratégique, « Compétences transversales et compétences transférables : des compétences qui facilitent les mobilités professionnelles », *Note d'analyse*, n°219, 2011.

Nyock, A., Ilouka Nyok, S., Hikkerova, L., « Intention entrepreneuriale et projet professionnel », *Gestion* 2000, vol.30, 2013, pp.47-65.

Observatoire des inégalités, « L'évolution de la précarité de l'emploi selon l'âge », Octobre 2016.

1.5.6. Analyse des politiques publiques

Bier, B., « La 'politique de la reconnaissance' comme catégorie d'analyse de l'action publique en direction des jeunes », *Pensée plurielle*, n°14, 2007, pp.53-65.

Blondiaux, L., *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Seuil, 2008.

Gaglio, G., *Sociologie de l'innovation*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2012.

Geddes, M., « Intégrer les jeunes à la démocratie locale en Grande-Bretagne : tensions au New Labour », *Lien social et politiques*, no 48 (2002) : 151-166.

Krzala-Jaworska, « Les municipalités à la conquête des réseaux sociaux. Mais pour quoi faire ? », *Communication et organisation*, n°43, 2013, pp.86-104.

Laborier, P., « Historicité et sociologie de l'action publique », in CURAPP, *Historicité de l'action publique*, PUF, 2003.

Labadie, F., « Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique », *Agora/Jeunesse*, n°43, 2007.

Loncle, P., et Rouyer, A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 2004, pp.133-154.

Loncle P., *Politiques de jeunesse, les défis majeurs de l'intégration*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

Loncle, P., « Recherche et politiques de jeunesse : quels apports pour la décision et la pratique ? », *Leçon inaugurale de la Chaire Jeunesse*, EHESP, 2012.

Loncle, P., « Elaborer une stratégie jeunesse », *Actes du colloque NEUJ PRO 2013*, Vichy, 9-10-11 octobre 2013.

Loncle. P (dir.), « Jeunesse : participation formelle et informelle », *Rapport d'analyse, Première étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse*, 2014.

Richardson, J., « Government Interest Groups and Policy Change », *Political Studies*, n°48, 2000, p.1006-1025.

Richez, J.-C., « Six façons bien différentes de voir la jeunesse », *Territoires*, n°475, février 2007, pp.24-25.

Sintomer, Y., De Maillard, J., « The Limits of Local Participation and Deliberation in the French 'Politique de la Ville' », *European Journal of Political Research*, vol.46, n°4, 2007, pp.503-529.

Tétard, F, *La jeunesse et sports et « la participation des jeunes », dialogue ininterrompu entre un ministère et une utopie*, Rapport pour la mission Évaluation Recherche, Ministère Jeunesse et Sports, 1997.

2. Guides d'entretien

2.1. Guide d'entretien avec les bénéficiaires

Éléments biographiques

Quel âge as-tu ?

Que fais-tu actuellement (études, travail, etc.) ?

La participation à l'OJ

Comment as-tu connu l'association ?

Qu'est ce qui t'a donné envie de participer aux activités de l'association ?

Que fais-tu au sein de l'association ?

Te considères-tu comme un(e) membre de cette association ?

Le ressenti sur l'association

Quels sont les objectifs généraux de l'association ?

Quels sont, selon toi, les valeurs de l'association ?

Est-ce certains aspects de l'association (ou de la vie associative en général) te déplaisent ?

Parcours personnel

As-tu (ou as-tu eu) d'autres engagements associatifs et/ou militants dans d'autres organisations (association, partis politiques, syndicats, etc.) ?

Lesquels ? A quelle période de ta vie ? Pendant combien de temps ?

Qu'est-ce que ça t'a apporté, personnellement ? Et en termes de « compétences » pour la vie professionnelle ?

Qu'est ce qui t'a plu ou déplu dans tes expériences d'engagement précédentes ? Pourquoi ? Pourquoi tu n'es pas resté ? Quelle différence avec engagement précédent ?

Entourage

Y-a-t-il des personnes de ton entourage proche qui t'on donné envie de t'engager (famille, amis) ?

Y-a t-il eu des personnes, durant ta scolarité ou tes loisirs, qui t'ont donné envie de t'engager ?

Y a-t-il des personnalités (publiques) qui t'ont donné envie de t'engager ?

Perception de l'engagement

Y a-t-il des événements (de ta vie, ou « publics ») qui t'ont particulièrement donné envie de t'engager ?

Y a-t-il des causes qui te tiennent particulièrement à cœur ?

Te définirais-tu comme quelqu'un d'engagé(e) ? Pourquoi ?

Te considères-tu comme un(e) militant(e) ?

Le projet/l'action

Connais-tu l'historique de ce projet/cette action ?
Quels sont les objectifs de ce projet/cette action ?
Comment et pourquoi as-tu décidé de participer à ce projet/cette action ?

Rôle

Que fais-tu concrètement dans le cadre du projet ?
As-tu participé à des temps d'organisation, de concertation ou d'information en lien avec le projet ?
As-tu un rôle « officiel » au sein du projet ? Lequel ?
Es-tu satisfait de ce rôle ? Aimerais-tu en faire plus/moins ?

Compétences, formation, rétribution

As-tu été formé(e) par des personnes de l'association ?
Aimerais-tu être formé(e) sur certains points ? Lesquels ?
Que penses-tu apporter au projet ?
Qu'est ce que cela t'apporte de participer à ce projet ?
Dirais-tu que tu as acquis des compétences ? Lesquelles ? En quoi peuvent-elles t'être utiles ?
Dirais-tu que tu as rencontré des personnes importantes pour toi ?

Interactions

Avec quel(s) autre(s) membre(s) de l'association es-tu souvent en lien ?
Travailles-tu avec des personnes d'autres associations pour ce projet ?

Mise en œuvre

Qu'est ce qui facilite la réussite du projet ?
As-tu rencontré ou identifié des difficultés ?
As-tu des idées pour les surmonter ?
Vois-tu des personnes qui pourraient t'aider en cas de difficultés liées au projet (dans ou en dehors de l'association) ?

Perspectives/projection

2.2. Guide d'entretien avec les partenaires

Quelles sont les activités de votre structure ?

Quelle nature juridique ?
Quels objectifs ?
Quelles activités ?

Comment avez-vous connu l'OJ partenaire ?

Via des personnes, individus travaillant, ou bénévoles (ou autres) à l'OJ ?
Quel(s) écho(s) de l'OJ par d'autres sources (médias, partenaires en commun, etc.) ?
Votre structure était-elle déjà en lien avec l'OJ avant l'action dont elle est partenaire ?
Si oui, sur quel(s) projet(s) avez-vous travaillé ensemble ?

L'OJ est-elle un partenaire principal/important de votre structure ?

Comment avez-vous entendu parler de l'action ?
Quels sont ses objectifs, selon vous ?

Est-ce, pour vous, une action réellement innovante ? Pourquoi ?

Quel est son état d'avancement ?

Prend-elle en compte les besoins et points de vue des jeunes ?

En quoi l'action est-elle intéressante pour votre structure ?

Quelles motivations pour y participer ?

Présente-t-elle des complémentarités avec vos activités ?

En quoi est-elle pertinente : 1) pour renforcer l'OJ ? 2) pour engager/mobiliser plus de jeunes ? 3) pour porter la voix des jeunes dans l'espace public ?

Quelle(s) forme(s) prend votre partenariat avec l'OJ ?

Que faites-vous concrètement en commun ?

A quelle(s) étape(s) de l'avancement de l'action a lieu votre contribution ?

Etes-vous sollicité tout au long du déroulement de l'action (donc aussi dans son suivi ?)

Comment qualifieriez-vous, « avec vos mots », votre collaboration avec l'OJ ?

Ya-t'il des difficultés dans le travail en partenariat ?

Si oui, est-ce lié à l'aspect « innovant » de l'action ?

Si oui, est-ce lié au caractère jeune de l'OJ ?

Si oui, comment les avez-vous surmontées ?

Quelle plus-value pour les deux structures de travailler ensemble ?

Pour les publics visés ?

Pour les structures elles-mêmes ?

Pour faire avancer la place des jeunes dans la société ?

Comment mesurer la réussite d'un projet partenarial ?

Le partenariat avec l'OJ vous semble t-il durable ?

Le travail en commun sur cette action ouvre-t-il la voie à des projets futurs ?

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

